ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE



ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE

DE

LITTÉRATURE WALLONNE

1880 — 8me ANNÉE



LIÉGE

IMPRIMERIE DE J. DESOER

Août 1880.

Les formalités voulues par la loi ont été remplies.

ARMANACK LIGEOIS.

Annéies

Dispôie	li pére Adam	5883
Id.	mamé Jèsus.	1880
Id.	l'indépindance de l'Belgique . . .	50
Id.	li fondàtion d'Lîge.	1318
Id.	» » de l'Sòciété wallonne. .	23
Id.	» » di l'Annuaire de l'Société.	18

Saisons.

PRÉTIMPS,	20 di mâss.
OSTÉ,	21 di jun.
ARIRE SAISON,	22 di septimbe.
HIVIER,	21 di décimbe.

Quatte timps.

DI QWARÈME,	18, 20 et 21 di fèvrir.
DE L'CÉQWEME,	19, 21 et 22 di maie.
D' St-LAMBIET,	15, 17 et 18 di septimbe.
DES AVINTS,	15, 17 et 18 di décimbe.

Fiesses mobiles (rimouwéies).

SEPTUAGÉSIME,	li 25 janvir
LES CINDES,	li 11 dè p'tit meu.
GRANDE PAQUE,	li 28 di mâss.
ROGATIONS,	les 3, 4 et 5 di maie.
ASCINSION,	li 6 di maie.
CÉQWEME,	li 16 di maie.
TRINITÉ,	li 23 di maie.
FÊTE-DIU (Sacramint),	li 27 di maie.
LES AVINT,	li 28 novimbe.
BANQUET WALLON,	li 25 di décimbe.

Janvir.

In jano claris callidisque cibis potiaris.
Atque decens potus post fercula sit tibi notus.
Sedit enim medo tunc potatus ut bene credo.
Balnea tutius intres et venam findere cures.

Es janvîr magniz chaud et tot saqwet d'legîre,
Et qwand v's arez magni, ni bevez nin baicôp,
Vos v'friz toirt à stoumak si v'bevez à v'fer sô,
Fez v'seni et z'allez prinde on bagn' so l'sav'nire.

I geale. Les effants vont rider so les corottes et so l'glèce ; i vont à sploïon et à patin.

1 **J.** Bonne anneïe, et tot' sôrt' di bonheûr. — Les p'tits effants poirtet des nûles, et on d'jeune avou des galets.

A l'novel an l'aiwe pêhe volti.

— Les jous crehet à l'novel an
L'pas d'on effant,
Ax rois
L'pas d'on polet.

2 **V.** Li vénérâbe Alberon, 57me évêque di Lîge, † 1128.

3 **S.**

4 **D.** St Ausbald, 7me abbé di St-Houbert, † 865.

5 **L.** On vat heï âx ouhes.

Janvir.

6 **M.** Li jou des Roies, on magne dè wastai, on tire li féve, et l'ci qui magne li mirou dè wastai n'âret nin mâ s'vinte tote l'annêie.

7 **M.** St Richard, 31me abbé d'Lobbes, † 1020.

8 **J.** St René, 14me évêque di Lîge (Maestrécht), † 483.

9 **V.**

10 **S.** St Grigo li dihême, pâpe, † 1276; i fourit priesse à Lîge.

11 **D.**

12 **L.**

13 **M.** St Hilaire, † 368. Il a ses ohais à Hu et à Fosses.

14 **M.** Li vénèrâbe Ivette, qui fourit rètrôclèie tot près d'Hu, † 1228.

15 **J.** St Moirt, ermite, † 680. Il esteut del' Hesbaye; i r'werihe totes sôrts di mâs.

16 **V.**

17 **S.** St Antône et s'pourçai, † 366 (*patriarche des cénobîtes*). — A Pèpinster on bènihe des wastais et des waffes qu'on fait magnî ax gins et ax biesses po les préserver dè feu d'St-Antône.

— Les jous crehet à St Antône
Ossi long qui li r'pas d'on mône,
— St Antône enné va nin sins s'pourçai.

Janvir.

18 D.

19 L. St Sulpice, 15me évêque di Lîge (Maestrécht), † 465.

20 M.

21 M.

22 J. St Vincint, † 304, patron dè mestî des vignèrons.

23 V.

24 S.

25 D. Conversion d'St Pau, apôte.—Fiesse à St-Pau.

26 L. St Poppô, 35me abbé di Stâveleu et d'Mâmedeie, et 9me abbé di Wausôr, † 1048. — I r'werihe li seuye.

27 M.

28 M. St Charlèmagne, empèreur, † 814. — On dit qu'il est d'Joupeie. — C'est lu qu'a fait mette des renâs d'vin les champs, c'est po çoula qu'on dit qui fât leyî l'pire wisse qui Charlèmagne l'a mettou.

29 J. St Valère, onk des k'pagnons d'St-Matère, apôte des Tongrois, † 11me siéke.

30 V. Ste Aldegonde, vierge, † 684, patronne et mere abbêsse di Mâbeuge.

31 S.

— L'aiwe vint todi r'qweri ses ohais.

Fèvrir (li ptit meu)

Nascitur occulta febris februario multa.
Potibus et escis si caute minuere velis
Tunc cave frigora de pollice funde cruorem.
Sugge mellis favum pectoris morbosque curabit.

Fevrîr â pus sovint nos appoite baicôp d'fîves,
Adon i fat règler l'abeure et l'amagni,
I fat s'tini bin chaud, i fat co s'fer seni
Preind' del' lâm' po r'weri les toss' qui l' freud acclîve.

I nîve. Les effants s'battet avou des houïots ; i fet des hommes tot s'coukant ès l'nivaïe.

---

1 **D.**

2 **L.** CHAND' LEUR. — On donne des chandelles bèneies âs mârlîs et âs siervantes. — C'est l'jou qu' les cinsîs payet leus trescints.

— A l'Chand' leûr
L'hivier pleûre
Ou r'preint vigueûr.
— A l'Chand' leur
Les joûs sont ralonguis d'ine heûre.
— Po qu'on poie dire qui l'hivier pleure
A l'Chand' leûr
I fat qui l'solo so l'âté
Lûsse a graud'messe sins désister.

3 **M.** St Hadelin, abbé d'Celles, tot près d'Dinant, † 669. Ses ohais sont à Visé.

4 **M.** St Vulgise, corèvèque et 5me abbé d'Lobbes, † 764, a v'nou à monde à Binche.

Fèvrir (li ptit meu).

5 **J.** Ste Agathe, vierge, † 251; aveut on covint à Lîge.

6 **V.** St Amand, 26me évèque di Lîge (Maestrécht), apôte des Pays-Bas, † 661; c'esteut on vî brave homme.

— I ravise St Amand, il a l'cour so l'main.

7 **S.** St Amoloin, corèvèque et 6me abbé d'Lobbes, † 766.

8 **D.** St Meingaud, mârtyr, comte di Hu, † 892. Dimègne dè carnavals.

9 **L.** Londi des Carnavals.

10 **M.** MARDI CRAS. — St Hirard. On magne des pans dorés et dè l'vette jotte, po n' nin esse magni des mohettes.

11 **M.** Les Cindes. — St Junard. — On èterre Mathî l'Ohay. — On z'inteure ès Qwarême.

—Après St Hirard, St Junard.

12 **J.** St Falco, 18me évêque di Lîge (Maestrécht), † 528.

13 **V.** — Qwand i plout l'doze dè p'tit meu, i fait laid six samaines â long.

14 **S.** St Julin, l'patron des voyageurs, aveut n' hospitâ à Lîge, † IVme siéke.

Fèvrîr (li ptit meu).

15 D. St Amolger, 9e abbé di Staveleu, † VIIIme siéke,
Les grands-feûs. — On fait les vôtes ès pays d'Vervî. — On r'vint magni l'pan di s'père.
16 L.
17 M.
18 M. QWATTE TIMPS.
19 J.
20 V. St Eleuthère, évèque et patron d'Tournay. † 532. — QWATTE TIMPS.
21 S. QWATTE TIMPS.
22 D.
23 L.
24 M. Li binhureux Simon, mône à Alne.
25 M. Ste Wabeu, mére abbêsse, † 780.
26 J. Ste Adelrude, mére abbêsse di Mâbeuge, † VIIme siéke.
27 V.
28 S.
29 D. C'est ine anneie bizette.

— Fevri li r'bot
Qwand i s'y boute, c'est l'pus mouais d'tot. (Namur).
— Fevrîr a onze bais joûs.

Mâss.

Martius humores gignit variosque dolores.
Sume cibum pure cocturas si placet ure.
Balnea sunt sana sed que superflua vana.
Vena nec abdenda nec potio sit tribuenda.

Li meu d'Mâss nos appoite tot' sort' di maladeies ;
Ni magni qu' dèl' bonn' châr, bin cute, quasi hôdeïe
On bagn' vis fret dè bin, trop' sereut mahaiti,
Ni prindez nol' med'cenne et ni v'fez nin seni.

Qwand i n'plout nin, les effants jowet âs barres, à l'pigeole, à r'côpé, à cham-*cham-ouhai*-potot, à ous' sirt chivâ.

---

1 L. St Abé (Aubin), èvèque, † 550, patron d'Nameûr. Si imâge riwèrihe les mâs d'vinte à Comblain. Les bômels el fiestet, montés so n'chèire.

2 M.

3 M. Li binhureux Rupert, mône à St-Lorint, † 1135. Li pus savant homme di s'timps.

4 J.

5 V.

6 S. St Chrodegang, èvèque, né natif de l'Hesbaye, † 766.

Mâss.

7	D.	St Abolin, 7me abbé di Staveleu, † VIIIme siéke.
8	L.	
9	M.	St Désigné, 13me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 457.
10	M.	
11	J.	
12	V.	St Grigo, l'patron des scolîs.
13	S.	St Jacques Guitroede, 14me prieû dès Châtroux, à Lîge, † 1475.
14	D.	St Sevold, 5me abbé d'St-Houbert, † 836.
15	L.	Li prumi bizâhe des feummes.
16	M.	
17	M.	Ste Gètrou, vierge, † 659, prumîre abbèsse dè covint d'Nivelles.

— A l' Ste Getrou
On châfe si cou.

18	J.	Ste Itte, feumme da Pepin d'Landen et mére di Ste-Gètrou, † 652.
19	V.	St Jôseph, li bounhamme de l'Ste-Vierge. Patron dè diocèse di Lîge, et dè mesti des soyeux et des chep'tîs.
20	S.	St Landoald, priesse, maisse di scole di St Lambiet, † 666. — *Prétimps.*

Màss.

21 **D.** FLOREIE PAQUE. On bènihe les Pâques.

22 **L.** Ste Renelle, mére abbêsse d'Eyck, tot près d'Mâseyck, † 750. — Prumî jôu dè l'péneûse samaine.

23 **M.**

24 **M.**

25 **J.** L'ANNONCIATION D'NOTRU - DAME. — Blanc judi, on visite sept églises.

26 **V.** St Hunibert, priesse, † 682; a fait l'covint d'Marolles (Hainaut). — Li bon vinr'di; i n' fat nin magni des pommes, po n' nin avu des clâs. — On va à Chivrimont dè l' nute.

27 **S.** Sem'di Saint. Les clokes riv'net d'Rome.

28 **D.** GRANDE PAQUE. — On magne les cocognes. — I fât s'trumer des noûs solers, ou les aguesses vis hitront so l' tiesse. — On houk tant Pâque, qu'elle vint.

29 **L.**

30 **M.** St Stienne IX, pape, † 1058; fi dè duc di Bouillon, priesse à Lîge.

31 **M.** Ste Bablenne, vierge, † 169.

— Es meu d'Màss
On deut s'veie dihassî ses châsses.
— Comme Mâss trouve les potais, i les lait.
— Hâle di Mâss
Li d'Hâsse.
Hâle d'Avri
Deûre todi.

Avri.

Hic probat in vere vires aprilis habere.
Cuncta renascuntur, pori tunc aperiuntur.
In quo scalpescit corpus sanguis quoque crescit.
Ergo solatur venter cruorque minuatur.

En Avri, à pretimps, on mosteur qu'on est homme;
Tot creh' di tos costés, l'air mouss' po tos les trôs.
S'on fait n'creveure à l'vône, on n'piedret nin baicôp;
Coula r'jouih' li vinte et l'mava songu' vis tome.

I fait bai. Les p'tits valets jowet à l'crâwe, âs cèques (les pus foirts ont des hiettes), à l'bisawe, à l'boubenne, â campinaire; les bâcelles jowet à tahay, elle sâtlet à l'coide.

---

1 **J.** On fait aller qweri li prumi jou d'avri.

2 **V.** Ste Gènevîre di Braibant.

3 **S.**

4 **D.** CLOSE-PAQUE. — C'est l'joû des mounts. — St Zidore, èvèque, † 636. Patron dè mesti des cherruis.

5 **L.**

6 **M.** Ste Julenne di Coignon *(promotrice de la Fête-Dieu)*, vinowe à monde à Retenne et èterrèie à Fosses, † 1258.

Avri.

7 M. St Aybert, bènèdictin, rètrôclé d'vin l'Hainaut, † 1040.

8 J.

9 V. Ste Waudru, patronne di Mons, † 686.

10 S. St Aminger, 10me abbé di Staveleu, † VIIIe sièke.

11 D.

12 L.

13 M. Ste Ide, d'Ardenne, native di Bouillon, mére dè fameux Godefroid, † 1113.

14 M. St Macuard, 4me abbé d'St Houbert, † 829.

15 J.

16 V.

17 S. St Landric, li fidi Ste Waudru, abbé d'Hautmont (Hainaut), † 700.

18 D. St Ursmar, corèvèque et 2me abbé d' Lobbes, † 713.

19 L. Ste Aye, comtesse di Hainaut, feumme di St Hidulphe, † VIIIe sièke.

20 M.

21 M. St Wolbodon, 48me èvèque di Lige, † 1021.

Avri

22 J.

23 V. St Geôire, martyr, † 303. — I r'werihe les mâs d'oreie à Sohan, tot près d'Theux.

24 S.

25 D. St Ermin, 3me abbé d' Lobbes, † 737.

26 L. St Floribert, fî d' St Houbert, 31me èvèque di Lîge, † 747.

27 M. St Frédéric, comte di Nameur, 56me èvèque di Lîge, † 1121.

28 M. Translâtion d' St Lambiet.

29 J. St Foraman, prumi abbé d' Wausor, † 950.

30 V. St Quirille, comte di Dinant, 16me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 521. — On donne des ombades âs jones feies.

— Es meu d'avri
On deut s' veie di jou r'covri.
— Qwand i tonne ès meu d'avri
Li laboureu s' deut rejoui.
— Ci n'est maie avri
Si l'coucou n' l'a dit.
— Ci n'est jamaie avri
S'i n'a nivé plein on corti.
— Avri n' sort nié sans épis (Mons).

Maie.

Maio secure laxari sit tibi cure.
Scindatur vena sed balnea dentur amena.
Cum calidis rebus sint fercula seu speciebus.
Potibus astricta sit salvia cum benedicta.

Es meu d'Maie in' bonn'pruge est todi foirt haiteie.
Seniz v', bagniz v'on pau; et po vost amagni
Prindez tot saqwets d'chaud, les spec'reies dè sâni,
Po boisson prindez d' l'aiwe avou del' sège beneie.

Li solo lût, tot crehe. On fait voler les abalowe; les effants vont coper des hufflets d'fawe divin les hâies.

---

1 **S.** St Evermar, martyr à Rothen, d'lez 'Tongue, † 702. — On va ès fond Pirette et à Ste Balbenne, po fer des verts cotrais.

2 **D.** St Ultan, abbé qu'a fait l'covint d'Fosses, † 653.

3 **L.** Invention del' Ste Creux. — ROGATIONS. — On va bèni les gruzalles.

4 **M.** ROGATIONS.

5 **M.** ROGATIONS.

6 **J.** ASCINSION.

— C'est comme l'Ascinsion,
Todi l'même pont.
— A l'Ascincion
On magne panahe et mouton.

7 **V.** St Domitien, 20me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 558.

Maie.

8 **S.** Li binhureuse Itte, feumme da Pèpin d'Landen, † 653.

9 **D.**

10 **L.**

11 **M.** St Gégau, martyr, † 760. — St Mamert, l' patron des pompiers.

12 **M.** St Pancrace.

13 **J.** St Servas, patron d'Maestrécht, 10me èvêque di Lîge (Tongue), † 384.

Après l' St Servâs
Les féves ni polet mâ.

— C'est les treus saints d'glece ; après i n' geale pus.

14 **V.**

15 **S.** Ste Rolende, vierge, qu'a v'nou à monde à Gerpennes, près d'Nameur.

16 **D.** CÉQWEME.

17 **L.** St Anglin, 11e abbé di Staveleu, † VIIIe siéke.

On va à Chivrimont magnî les dorêies et les waffes et beûre li cafet. — On va à St-Moirt po les gômâs et à Ste-Brîhe (Brigitte) di Burdenne po les vaches.

18 **M.** St Luc, prumî abbé dès Bairepâs, à Lîge, † 1123.

Maie.

19 M. St Ursicin, 12me èvèque di Lîge (Maestrècht), † 440. — QWATTE TIMPS.

20 J.

21 V. QWATTE TIMPS.

22 S. St Pout-ma, qu'a toumé l' cou ès l'aiwe et qu'a peri co cint feies. — QWATTE TIMPS.

23 D. TRINITÉ. — St Guibert qu'a fondé l'mosti d'Giblou, † 962. Fiesse di Saint-Christophe, di Ste-Creux, à Lîge, et dè l'Haute Flémalle.

24 L.

25 M.

26 M.

27 J. SACRAMINT. — Fiesse instituèie à Lîge l'an 1246. — C'est l' fiesse âs golettes.

28 V.

29 S. St Maximin, 8me èvèque di Lîge (Tongue), † 289.

30 D. Porcession d'St Pau, fiesse di St Nicoleie, à Lîge, et di Lize (Seret).

31 L.

— Maie ennès va maie sins fleurs.
— Freud Maîai
Pleintes heures et vuds tonnais.
— Qwand l'frène boute
L'hivier est oute.

Jun (fènâ-meû).

In juno gentes perturbat medo bibentes.
Atque novellarum fuge potus cervisiarum.
Ne noceat colera valet hec refectio vera
Lactuce frondes ede jejunus bibe fontes.

Les med'cennes ès meu d'Jun fet dè toirt as sôleies
Mesfiiz v' dè l'jôn' bir', c'est co l' pus mahaiteie ;
Vos acquirrez dè l'bile, fèv' adon apponti
Del' clér aiw' di fontain', dèl' salad' di corti.

I fait chaud. Les effants jowet à l'calotte, à l'âbion ; i vont bagni, y fet cori des platès pirres so l'aiwe ou i fet des plonquets et des bouiottes.

---

1 M.

2 M.

3 J.

4 V. St Quirin, martyr, † 304 ; a ses erliques à Mâmedeie.

5 S.

6 D. Fiesses di Ste-Feu, d'St-Bietmé, d'St-Antône et d'St-Jhan, à Lîge.

7 J. St Valentin, 9me èvèque di Lîge (Tongue), † IVme siéke.

Jun (fènâ-meû).

8 **M.** St Mèda, èvèque, † 545.

— Qwand i plout l'jou d' St-Medâ
Les blés ennès vont jusqu'à l'fâ.
— Saint Mèdâ
Grand pihâ.
— St Mèdâ neye, St J'han n'fait qu'mouyi.

9 **M.** St Candide, 11me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 414.

10 **J.**

11 **V.**

12 **S.**

13 **D.** St Antône, † 1231. I r'wèrihe les mâlès tosses et l'caikoûle à Meneus.— I fait r'trover çou qu'est pierdou. — Fiesse di St-D'nihe, à Lîge.

14 **L.**

15 **M.** St Landelin, 1er abbé et fondateûr des abbêyes di Lobbes et d'Alne, † 686.

16 **M.** St J'han-François Régis, jèsuite, † 1640, qu'a n'sôciété à Lige po marier les pauvrès gins.

17 **J.**

18 **V.** St Agilulphe, 12me abbé di Stav'leu, † 770.

19 **S.**

20 **D.**

Jun (fènâ-meû).

21 **L.** St Martin, 7me èvèque di Lîge (Tongue), apôte de l'Hesbaye, † 276. — *Osté.*

22 **M.** St Dômitien, solitaire, † ès Hainaut à VIIe siéke.

23 **M.** Ste Mareie d'Oignies, native di Nivelles, ripîreie, † 1213.

24 **J.** St J'han-Baptisse, patron dè mestî des pennetîs. — C'est l'jou qu'on bague â Lîge. — Qwant i plout l'jou d' St J'han les neuhes sont traweies.

— Noié et J'han s'partet l'an.

— Esse ossi chaipiou qu'on chet d'après l'St J'han.
— St J'han n'ès va maie sins s'pèhon.
— St Mèdâ neye, St J'han n'fait qu'mouyi.

25 **V.** St Oduin, martyr â Hougâre.

26 **S.** St Babolin, 2e abbé di Staveleu et d'Mâmedeie, † 670.

27 **D.** St Vauhir, curé, natif di Bovignes.—Fiesse di St Remak, à Lîge, et de l' Grande-Flémalle.

28 **L.**

29 **M.** St Pire et St Pau, martyrs, † 66. — St Pîre est l'patron des pèheus.

— Mette St Pire so l'bon Diu.

— Aller qweri St Pire à Rome.

30 **M.** St Hidulphe, duc di Lorraine, signeur di Lobbes, † 717.

Julette.

Qui vult solamen Julio hoc probat medicamen.
Venam non scindat nec ventrem potio ledat
Sommum compescat et balnea cuncta parescat.
Prodest recens unda allium cum salvia munda.

Po ess' saive ès Julett', li methode est aheie,
Wardez bin tot vos' songu', n' mediz nin vos boyais,
Doirmez pau, n' bagni nin, et s'prindez a sceyai
Dè l'frisse aiwe avou d' l'â et dè l'sèg' bin trimpeie.

Todi l'chòleûr. — Les effans jowet à l'caïe, âs placards, âs clakettes, âs petards di dièle, à l'fronde; i sofflet des bèches avou n'canabuse.

---

1 **J.** St Thiou, 7me abbé d'Lobbes, † 776.

2 **V.** VISITATION d'Notru-Dame.

3 **S.**

4 **D.** Translâtion di Saint Mârtin. — Fiesses di St St-Mârtin et d'St-Servâs, à Lîge; fiesses di Grivegnéie et d'Hesta.

5 **L.** St Pire di Luxembourg, cardinâl, † 1387.

6 **M.**

7 **M.** St Navite, 2me èvèque di Lîge (Tongue) † 180.

8 **J.** Ste Landrade, mére abbêsse di Munsterbilsen, † 690.

9 **V.** Li vènèrâbe Pierre l'Ermite, prumî prieû dè Noûmosti (i précha li 1re creûhelâde), † 1115.

Julette.

10 **S.** Ste Amelberge, mère di baicôp d'saints, native dè Hainaut, † 670.

11 **D.** Fiesses di St Phoyin, dè l' Bovereie, à Lîge. Fiesses di Chèratie.

12 **L.**

13 **M.** Ste Margarite, vierge. — On l'preie po les feummes èceintes.

14 **M.** St Vincint, comte di Hainaut, abbé di Hautmont, † 677.

15 **J.** St Libert, mône, toué so l'âté d'l'èglîse di St Trond, † 887.

16 **V.** St Monulphe. 21me èvèque di Lîge (Maestrècht), † 597.

17 **S.** St Gondulphe, 22me èvèque di Lîge (Maestrècht), † 604.

18 **D.** Ste Adîle, vierge, † 720; poirteie âs Creûhis, à Hu. Elle riwerihe les màs d'oûies à St-Jâcques, à Lîge.— Fiesse di Ste-Margarite, à Lîge.

19 **L.** St Dentelin, fi d'a St Vincint, comte di Hainaut. — K'minc'mint dè l' canicule, loukiz à chins aregis.

20 **M.** Li vènèrâbe Albert, mône di Giblou, 1er abbé d'St Jâcques, à Lîge, † 1048.

Julette.

21 **M.** Ste Reineilde, vierge, † 680; a s'coirp èterré à Lobbes.

22 **J.** Ste Madeleine, qu'a tant choûlé.

— A l'Ste Mad'leine, les neuhes sont pleintes.
A l'St Amand, on fogne divins.

23 **V.** St Grimoald et St Gangulphe, kipagnons d'ste Reinelde, èterrés à Lobbes.

24 **S.** Ste Christine l'admirâbe, di Brustem (Looz), † 1224.

25 **D.** St Jacques li vî, apôte, † 44. — Fiess di so l'Avreu, à Lîge.

26 **L.** Ste Anne, li mére di Notru-Dame, qu'a ine si fameuse gardirôbe po les veyès jonès-feyes.

27 **M.** St Christophe, li pus grand et l'pus gros d'tos les saints; i poirtève mamé Jesus à cras-vai.

28 **M.** St Nazaire et St Celse, † 68, qu'ont v'nou prêchî d'vin l'Hainaut et à Chimay.

29 **J.** St J'han l'Ognai, d'Tihange, † 637, 25me èvèque di Lîge (Maestrécht).

30 **V.**

31 **S.** St Albric, 13me abbé di Stav'leu, † 779.

Aoûsse.

Quisquis sub augusto vivat medicamine justo.
Raro dormitet estum coitum quoque vitet.
Balnea non curet nec multum comestio duret.
Nemo laxari debet nec fleubothomari.

Es meu d'aôuss, fat prinde in' pitit' méd'cenne,
Mai i fât pau doirmi, fûr les feumm', l'bonne couhenne,
Les bagn' ni fet nou bin, trop' magni fait dè toirt,
I n'fat nin co prugi, ni aregi s'pauv' coirps.

C'est co l'osté; les effants jowet à l'deye, à l'broche, i fet des molinets avou n'pirette d'abricot et n'crompire, et i fet biser es l'air les mâïes di crompire avou n'bonne baguette qui vergeie.

---

1 **D.** Fiesse di St-Jacques, à Lîge. — Fiesse ès Lairesse et à l'Préalle (Hestâ).

2 **L.**

3 **M.** St Euchaire, 19me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 525.

4 **M.**

5 **J.** Notru-Dame dè l' plovinette, wîsse qu'on vat a cope et qu'on r'vint à troquette.

6 **V.** St Abel, archevèque di Rheims, puis mône et 4me abbé d'Lobbes, † 764.

7 **S.** St Crodmar, 7me abbé di Staveleu, † VIIIe siéke.

8 **D.** Fiesses di St-Lorint et d' Ste-Mareie-des-Anges, à Lîge.

9 **L.**

Aoûsse.

10 **M.** St Lorint, priesse, broulé l'an 258.

— St Lorint risprind s'cherbon ou l'distind.

11 **M.** St Wery*, apôte di Braibant.

12 **J.**

13 **V.** St Machalan, 2me abbé d' Wausor, † 990.

14 **S.**

15 **D.** NOTRU-DAME D'EMMÈ L'AOUSSE. — Patronne des couv'lis, des sclaideux, des charlîs, des haregeresses et des frûtis. — Les èfants quettèt po l' Ste Vierge. — Fiesses d'Ans et dèl' Grande-Flèmalle.

16 **L.** St Roch, † 1327. — On quette po St Roch.

— St Roch enné va nin sins chin.

17 **M.** St Macrawe. — On quette po l'âté dè gozî. — Ni po quinze ni po saze, ji n'vous pu fer St Macrawe.

18 **M.** St Arnoul, èvèque di Metz, † 640. — Patron des bresseus.

— Ou St Arnoul va St Aubert ni va nin. (Wisse qui l'bresseu passe, li bolgi n'passe nin).

19 **J.** Li vènèrâbe Thèiodòre di Celles, † 1236, qu'a fondé les Creûhis à Hu.

Aoûsse.

20 V. St Bernard, a v'nou treus feies à Lîge po prêchî li creûhelâde, † 1153. — I r'werihe des crampes à Lambiermont, tot près d'Vervî.

21 S.

22 D. Fiesse dè Rivage ès Pot.

23 L. St Odilon, 32me abbé di Staveleu, † 954.

24 M. St Bietemé, apôte.

25 M. St Theodoric, di Lierme, tot près d'Thuin, † 1084. 21me abbé d' St Houbert.

26 J.

27 V. St Elmer, patron d'Molhain, près d'Mariembourg. — *Fin de l' canicule.*

28 S.

29 D. On côpe li tiesse à St J'han Batisse. — C'est l'patron des beubeux, à Mons. — Fiesse dè Bois-d'-Breu et d'Hermalle-dizo-Argenteau.

30 L. St Fiake, qu'a todi vikê tot seû. — I r'werihe les mâs d'vinte à Dison. — C'est l'patron des forboutiers, à Mons.

31 M.

— L'Aoûsse apoite
Çou qu'Mâss epoite.

Septimbe.

Fructus maturi septembris sunt valituri.
Et pira cum vino panis cum lacte caprino.
Aqua de urtica tibi potio fertur amica.
Tunc venam pandas species cum semine mandas.

Es meu d' Septimb' ti pous magni les frût' maweûres,
Dè pan, dè lessai d'gatt', dè vin avou des peûres,
Ti beuret d' l'aiw' d'ourteie, ti poret t' fer seni,
Ti magn'ret des spec'reies et les s'minc' di t'corti.

C'est l'timps des frutes, les effants jowet à l'potte, âs pirettes, à l'brise, i fet des macralles et des bouhalles.

---

1 **M.** St Gilles l'èwaré, abbé, † 587. I riwèrihe dè l'sogne.

— Fer des ouies comme St Gilles.

2 **J.**

3 **V.** St Remake, 27me èvèque di Lîge (Maestrécht), qu'a fondé les covints di Staveleu et d'Mâmedeye. Patron des Ardennes, † 669.

4 **S.**

5 **D.** Ste Merlipopette, qu'a stu touaie à côps d'cizettes (1). Fiesse di Ste Wâbeu et d'St Gilles, à Lîge; fiesse di Beyne et d'Embourg.

---

(1) On n'a polou dire â juss, si c'est bin là l'jou d'sainte Merlipopette. I farèt rattind les *Acta Sanctorum* di nos académiciens d'Bruxelles.

Septimbe.

6 **L.**

7 **M.** Ste Maldèberte, 3me mère abbêsse di Mâbeuge.

8 **M.** NATIVITÉ. — Fiesse et fôre di Wihou (Argenteau).

9 **J.**

10 **V.** St Théodart, 28me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 672.

11 **S.** Ste Vinciane, qu'a stu acclèvêie ès l'Hesbaye; vierge, † 643.

12 **D.** Fiesse di Chaudfontaine, di Glain et d'Hestâ.

13 **L.**

14 **M.** St Corneille, patron des tayeurs, à Mons.

15 **M.** QWATTE TIMPS.

16 **J.**

17 **V.** L'grand St Lambièt, 29me èvèque di Lîge, † 708. Patron dè l'veye di Lîge et dè mestî des poirt-às-sèches (bouteûs-foû). — QWATTE TIMPS.

— A l' St Lambiet
Tot toune à chet.
A l' St Mathieu
Tot toune à leup.
A l' St Houbert
Tot tire ès l'air.

18 **S.** QWATTE TIMPS.

Septimbe.

19 D. St Matère, 1er èvèque di Lîge (Tongue). † Ii siéke, apôte di Tongue. — Fiesse d'Esneux, di Mont'gnêie, di J'meppe, d'Vignis et d'Chênèie. — On va-t-à St-Roch adlez Harzé po rwèri des maladeies; tot riv'nant, les *saint Rokis* mettet des longs mossais so leus bordons et so leus chapais.

20 L.

21 M. St Mathi, apôte. — St Mathieu prumi semeu. — C'est l'grand jou dè l'fiesse à Chênéie.

22 M. *Arire Saison.* — St Exupère, onk des patrons d'Giblou.

23 J.

24 V. St Babolin, 5me abbé di Staveleu, † VIIIe siéke.

25 S. St Thiba, (Chapelle inte Hotton et Laroche).

— Il a l'mâ d'St Thibâ :
I beut bin, i n'magne nin mâ.

26 D.

27 L. St Cosme et St Damien, martyrs † 303. Patrons des coiffeus, à Mons. — St Cosme est l'patron des méd'cîns.

28 M.

29 M. St Michi, patron dè mestîs des chandelons et flokennîs, à Lîge, et des gressiers, à Mons.

30 J. St Jèrôme, patron des manderliers, à Mons.

Octôbe.

October vina prebet cum carne ferina.
Necnon ancina caro valet et volucrina.
Quamvis sunt sana tamen est repletio vana.
Quantumvis comede sed non precordia lede.

Octôbe nos donne dè vin et di tot' sort' di biesses,
A plôme et à poiech' ; vos polez magni tot ;
Tot coula est haîti, mais n' seuyiz nin trop glot,
Po çou qu'qwand on magn' trop, li cour n'est nin à l'fiesse.

I venteie. Les effants fait enairi les dragons et riv'ni les ouhais so l'crosse.

---

1 **V.** St Bavon, parint d'Pèpin d'Landen ; scolî près d'St Amand ; onk des qwatte comtes dèl' Hesbaye, patron de l'veye di Gand, † 657.

2 **S.** St Ligî, èvèque, qui r'wèrihe les mâs d'tiesse, à Tilff. On lî a rayi les ouîes avou n'tèrère.

3 **D.** St Gèra, prumî abbé d'Brogne (Nameur). — — Fiesse di Tilff et d'Sèret.

4 **L.**

5 **M.** St Piat, apôte di Tournay, † 287.

6 **M.**

7 **J.** St Bèrègisse, priesse, qu'a fondé l'mostî d'St Houbert ès l'Ardenne, † 678.

Octôbe.

8 **V.** St Amour, priesse à Munsterbilsen, adlez Tongue, † 650.

9 **S.** St Ghislain, abbé d'vin l'Hainaut, † 681.

10 **D.** St Badilon, abbé d'Leuze, tot près d'Ath, † XIe sièke. — Fiesse di Fléron.

11 **L.**

12 **M.** Ste Harlinde, vierge, prumire abbesse di Mâseyck (diocése di Lîge), † 775.

13 **M.** Triomphe dè grand St Lambiet.

14 **J.** St Mètropôle, 4me èvèque di Lîge (Tongue), † 304.

15 **V.**

16 **S.**

17 **D.** St Mammolin, èvèque di Tournay.

18 **L.** St Luc, évangèlisse, patron dè mestî des ôrféves.

— A St Luc l'hivier est a no n'huche (Mons)
— Legir comme l'ouhai d'St Luc.

19 **M.** St Monon, anachorète, qui les voleûrs ont toué à Nassogne, † 630.

20 **M.** St Caprasse, martyr, † 287, ses ohais estit à Chîvrimont et Notgi les rappoirta à St Pau.

Octôbe.

21 **J.** St Evergisle, 9me èvèque di Cologne, natif di Tongue, † 423.

22 **V.**

23 **S.** St Sèverin, 5me èvèque di Lîge (Tongue), † 236.

24 **D.** St Ebregiste, 24me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 631. — Fiesse di Joupeie.

25 **L.** St Crèspin, † 287, patron dè mestî des cordouanniers, et St Crèpinien, s'fré, † 287, patron dè mestî des coibehîs (corbesiers).

— Fer s'saint Crespin
— Esse ès l'prihon d'St Crespin.

26 **M.** Ste Ode, li matante dà St Houbert, † 711.

27 **M.**

28 **J.** St Simon, apôte.

— A l'St Simon, ine mohe vât on mouton.

29 **V.** St Dodon, mône à Lobbes, discipe di St Ursmar, † 725.

30 **S.** Ste Nortburge, vierge, feie di Pèpin d'Hestâ, † 700.

31 **D.** St Phoyin, martyr, qu'a foudé l'môstî d'Fosses, † 655. Fiesse di Hovémont.

Novimbe.

Hoc tibi scire datur que reuma novembri curatur.
Queque nociva vita tua sint preciosa dicta
Balnea cum venere tunc nullum constat habere.
Potio sit sana atque minutio bona.

Vos savez qu'ès novimbe on a vite in' mâl' tosse,
C'est' assez annoyeu, vola çou qui fât fer,
Ni prindez nin des bagn' et n'allez nin rawter,
Bevez pau, magni pau, mais qu' çoula aie bon gosse.

I ploût. Les effants n'ont nin l'timps dè jower,
Î baligandet tote li journeie so l'fôre.

---

1 L. Fiesse dè l'TOSSAINT. — On bourinêie so les ouhes avou des mayets.

2 M. Li joû des âmes. — C'est l'fôre à Lîge, i ploût todi.

— C'est on timps d'fôre à Lîge.

3 M. Li grand St Houbert duc d'Aquitaine, 30me èvèque di Lîge, † 728, patron des chesseux. — I r'werîhe les gins et les chins arègîs. — Patron dè mestî des tenneux. — Fiesse di Tîleu.

4 J. St Perpétue, 23me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 619 ; èterré à Dinant.

Novimbe.

5 V. Ste Odrade, vierge d'ès Hainaut, † VIIIme siéke.

6 S. St Lina, patron des houyeux, † 559.

— I dèut l'voye à St Linâ.

7 D. St Bertuin, qu'a fondé l'mostî d'Malônnes (wisse qu'on v'z'evoie chir) et qu'y fourit l'prumîr abbé.

8 L.

9 M.

10 M. St Sigolin, 3me abbé di Stav'leu, † 676.

11 J. St Martin, qu'a vindou s'cou d'châsse po beure dè vin, si calotte po beure li gotte, et s'bonnet po beure dè pequet, † 397. — On broûle les ramons po fer des flamahes.

12 V. Ste Ivère, ripîreie à Looz, † 1185.

13 S.

14 D. St Albric, de Susteren, abbé. — Fiesse d'Oûgrêie.

15 L.

16 M.

17 M. St Godvin, 4me abbé di Staveleu, † 685.

Décimbe.

7 **M.** St Papolin, 5me abbé di Staveleu, † VIIIe siéke.

8 **M.** CONCEPTION DI NOTRU-DAME.

9 **J.** St Euchaire, 1er èvèque di Trève, k'pagnon d'St Matère, † 1er siéke.

10 **V.**

11 **S.** St Marcel, 3me èvèque di Lîge (Tongue), † 190.

12 **D.**

13 **L.** Ste Luceie, vierge, † 304.

— Li pus court joû, l'pus longue nuteie.

14 **M.** St Aubert, patron des bolgîs, à Mons.

15 **M.** Ste Wesmelle, qui r'wèrihe les p'tits effants, âs grés d'St Pire. — QWAT TETIMPS.

16 **J.** Ste Ide, di Nivelles, † 1212. Qu'a fondé l'mostî de l'Rameie.

17 **V.** Ste Begge, vefe, fèye di Pèpin d'Landen, † 693, a fondé l'mosti d'Andenne. — QWATTE TIMPS.

18 **S.** QWATTE TIMPS.

19 **D.**

20 **L.** St Egilo, 6me abbé d'St Houbert, † 855. —

21 **M.** St Thoumas, apôte, qui d'hèf qui po l'creûre il l'fat veûr. — *Hivier.*

Décimbe.

22 **M.**

23 **J.**

24 **V.** On magne les bouquettes avou dè vin furé.

25 **S.** NOIÉ. — On magne del' tripe et dè feûte di pourceai, tot rivnant d'avu stu oyi treus messes.

— Freudès matennes, rogès narennes.
— Noïé et J'han s'partet l'an.
— On z'a tant crié Noïé qu'a l'fin il est v'nou.
— Blanc Noïé, vètès Pâques.
— A Noïé vâ mi on leup d'vins les champs qu'on laboureu.
— Qwand on magne les bouquettes à l'ouhe, on magne les cocognes ès l'couleie.
— Clérès matennes des spets javais.

BANQUET WALLON.

26 **D.**

27 **L.**

28 **M.** Les Ennoceins, c'est nosse fiesse.

29 **M.**

30 **J.** St Foran, abbé, † 931, a fait l'mostî d'Wausor.

31 **V.** Dierain jou d' l'anneie.

N. B. — 1° Li latineie a stu prise fou d'on vî live to chamossi, qu'on lomme :

« Missale insignis Ecclesie Leodiensis. »

et so l'dièrain foyou on lét :

« *Exactum est inclyta in urbe Parisiaca Missale hoc*
» *insignis ecclesie Leodiensis sumptibus Johannis Hig-*
» *mani anno M CCCC XCIX die XXIIII novembris.* »

Çou qui vout dire :

« Imprimé à Paris, amon Higman, li 25 novimbe 1499. »

2° On n'a fait nou armanack ès 1866, ni ès 1870, ni d'vins ces dierrainès anneies.

3° Les cis qu'ont à sindiker so l'armanack, n'ont qu'à l'sicrire à M. Jos. Dèjârdin, notaire à Lîge.



N. Defrecheux

NICOLAS DEFRECHEUX.

SA VIE & SES TRAVAUX.



L'art ne fait que des vers; le cœur seul est poète.
(ANDRÉ CHÉNIER. *Élégie XX.*)

Encore une existence éteinte avant l'heure! Encore une mélodie soudainement interrompue. Ecoutez, écoutez ces doux accents.... Helas! plus rien : les cordes de la lyre sont brisées. Les fleurs printanières ne voïent pas l'été. En serait-il de même des poètes qui ont trop de jeunesse dans le cœur? Ah! qu'il a été dur d'inscrire le nom de Defrecheux sur la page déjà chargée du nécrologe de la *Société de Littérature wallonne!* On peut comparer sa vie à un drame sans denouement. A nous, le cœur gros, à nous qui l'avons connu et chéri, de lui adresser le seul hommage qui soit digne de lui, en recueillant ses œuvres éparses. Au public, il faut répéter le mot poignant d'André Chenier marchant à la mort, et se frappant le front : « Il y avait pourtant quelque chose là! »

Nous allons essayer d'esquisser cette vie si simple, si modeste, si laborieuse, si bien remplie. On s'assurera que notre épigraphe n'a pas été choisie au hasard.

Jean-Nicolas-Joseph Defrecheux naquit à Liége, le 10 février 1825, au faubourg St-Léonard, en plein brouillard industriel. Là s'écoula toute son enfance, là tout lui resta cher, là s'entassèrent pour lui des provisions de souvenirs qui décidèrent peut-être de la direction de son esprit. Longtemps après l'avoir quitté, il y avait encore des attaches : c'est ainsi qu'il ne se résigna qu'en 1874 à déposer les fonctions de membre du Comité de charité de la paroisse de Ste-Foi; il les exerçait depuis 1845, et il remplissait, par surcroît, depuis 1853, celles de secrétaire-trésorier.

Il était le deuxième de sept enfants. Son père, Louis-Joseph, dirigeait l'usine à zinc de St-Léonard. Nicolas fit ses premières classes dans le faubourg même, à l'école Libert. Dès qu'il fut un peu grandelet, on l'envoya à l'école communale, section professionnelle. Il s'y distingua par ses progrès rapides : il y conquit ses premières couronnes. En 1844, l'Ecole spéciale des mines, annexée à l'Université de Liége, le compta au nombre de ses élèves. Son horizon s'élargit. Tout en abordant l'étude des sciences, il ne négligea pas les connaissances littéraires. Il n'éprouvait pas seulement le désir de s'instruire, il avait besoin de cultiver son esprit. Ses écrits s'en ressentent, tout wallons qu'ils sont. La sève de la poésie populaire y déborde, et pourtant les délicats n'y sauraient trouver rien à redire au point de vue du bon goût. Cette heureuse

alliance constitue même le principal caractère de l'originalité de Defrecheux.

Il était écrit que notre ingénieur en herbe ne pourrait terminer ses études. Son père, pris de maladie, ne fut plus en état de subvenir aux frais de son instruction. Le jeune homme se vit mis en demeure de chercher une position. Le 22 juillet 1846, la Société de la Vieille-Montagne lui confia un emploi à l'établissement de Moresnet (territoire neutre). Plus tard, en 1848, il dût revenir en toute hâte à Liége, pour remplacer le chef de famille, devenu incapable de tout travail. Il eut la douleur de lui fermer les yeux dès le mois de mars; adieu les brillantes esperances!

Cette mort le laissa véritablement dans un grand embarras. La famille était nombreuse. Les jeunes frères n'avaient point encore de carrière tracée. Tout allait reposer sur lui; mais il n'était pas homme à abandonner son poste.

Son énergie et son zèle affectueux le soutinrent. En juillet 1851, il put songer à épouser la femme dévouée qui, aidée de son fils, a recueilli pieusement les éléments du volume que nous présentons aujourd'hui au public, heureux de nous associer à l'érection d'un monument modeste (1), mais qui n'en sera

(1) Cette notice, écrite par Picard, que la Société wallonne pleure aujourd'hui avec Defrecheux, a été placée en tête du volume contenant les œuvres de notre poète.

pas moins l'un des plus remarquables de notre littérature populaire. — On se plaît, on s'unit, mais la réalité est cruelle. Il faut quelque chose de plus pour entrer en ménage. On aime le travail, c'est fort bien : mais de quel côté se tourner ? Defrecheux saisit une occasion au vol ; le parti qu'il prit fut héroïque, presque désespéré, si l'on songe à ses études et à ses aspirations. Il fit comme Jean Reboul, il se mit à cuire du pain. Mais ce n'est pas lui qui aurait dit, comme son émule de Nîmes :

« Je suis boulanger depuis quatre heures du » matin jusqu'à cinq heures du soir. De cinq » heures à minuit, je suis poète. Voulez-vous » des petits pains ? Restez. Voulez-vous des » vers ? Revenez à cinq heures. » (1).

Non ; sa nouvelle profession lui inspirait une horreur instinctive ; il endurait les souffrances de Plaute tournant une meule de moulin. Le détail des affaires lui répugnait surtout : Nature essentiellement droite et loyale, mais nature de poète, portée à l'exagération, il ne pouvait s'empêcher de penser, avec Vauvenargues, que le commerce est l'école de la tromperie ; il ne pouvait se résigner à passer ses jours

A compter, calculer, supputer sans relâche,
Calculant, supputant, comptant comme à la tâche.

---

(1) Alexandre Dumas, *Impressions de voyages.*

On peut dire qu'il était possédé d'une idée fixe : trouver une occupation quelconque, mais en rapport du moins avec ses sentiments intimes. En attendant, il fallait vivre. Il ne se rebuta pas devant la fatigue, quoiqu'elle lui parût souvent bien rude. Il lui restait d'ailleurs pour adoucir les déboires de son existence, pour ranimer son courage abattu, pour lui faire croire à un meilleur avenir, ce puissant remède contre toute espèce de peine, ce refuge de tous les cœurs oppressés, cette suprême consolation de toutes les âmes en détresse : LA POÉSIE !

Defrecheux était encore inconnu quand, le 23 juin 1854, parut dans le *Journal de Liége* sa chanson : *Leyiz-m' plorer !* Elle fit littéralement sensation. Depuis Simonon, on n'avait jamais vu notre patois traiter aussi délicatement un sujet vraiment lyrique. On était dérouté; on n'était pas habitué à ces élévations, à ces gracieux coups de pinceau. Etait-ce bien un Wallon de vieille roche qui comparait l'éblouissante blancheur des mains de l'amante qu'il a perdue à celle des lys qui se balancent au vent, la couleur vermeille de ses lèvres aux fleurs des plus suaves rosiers, la douceur pénétrante de sa voix aux chants les plus ravissants de la fauvette? On se demanda quel était ce nouveau venu qui trouvait des accents si imprévus, si touchants, si émus; on s'enquit des circonstances particulières de sa vie, et depuis lors une célébrité véritable s'attacha à son nom, célé-

brité sérieuse et de bon aloi, que les trop rares productions qui suivirent confirmèrent de plus en plus.

Defrecheux n'a jamais eu, en effet, la fécondité de ces auteurs qui accumulent invention sur invention, qui surprennent le public, qui ne le laissent pas respirer, qui le choquent même parfois par la variété de leurs sujets, par le faux éclat de leurs couleurs criardes, par leurs inégalités sans nombre. Il travaillait avec calme, avec patience, *con amore*. Ce n'est pas lui qui eût méprisé à cet égard les préceptes de Boileau et des anciens.

C'est ainsi qu'il ne publia que six ans plus tard, en 1860, un tout petit recueil qui reçut, on le conçoit sans peine, des amateurs du wallon un accueil des plus chaleureux.

La Belgique tout entière fut, en 1856, le théâtre de fêtes nationales. On y célébrait partout le 25e anniversaire de l'avènement de Léopold Ier. La ville de Liège eut, à cette occasion, comme toutes les autres villes du pays, ses réjouissances publiques. La Société des *Vrais Liégeois* organisa, notamment pour cette circonstance, un concours de *crâmignons*.

Le premier prix fut décerné tout d'une voix, par acclamation, à Defrecheux, pour sa ravissante pièce : *L'avez-v' veyou passer?*

Ce crâmignon se distinguait par les mêmes qualités de grâce, de délicatesse, de fraîcheur, que sa chanson : *Leyiz-m' plorer*. Malgré le ton élevé du style, il fut bientôt dans la

bouche du peuple, et le renom de l'auteur en reçut un nouvel éclat. Quel tableau charmant que cette blonde jeune fille, passant vive et souriante comme une ombre légère, à côté d'un jeune homme qui s'éprend d'elle à première vue, et ne laissant pas de trace de son passage !

Nolle hièbe n'esteut coûkeie wiss' qu'elle aveut roté.

Ne dirait-on pas la Camille de Virgile ? Ou mieux, Defrecheux ne s'est-il pas vaguement souvenu de Lafontaine écrivant à Madame la princesse de Conti :

L'herbe l'aurait portée; une fleur n'aurait pas
Reçu l'empreinte de ses pas !

Le concours des *Vrais Liégeois* eut encore un autre résultat : il donna naissance à la *Société Liégeoise de Littérature wallonne.* Quelques amateurs de notre dialecte, parmi lesquels on remarque Grandgagnage, Forir, le curé Duvivier, Bailleux, Alph. Le Roy, Wasseige, Ul. Capitaine, Aug. Hock, Victor Collette, le chanoine Henrotte (l'éditeur de nos vieux Noëls), etc., se réunirent à cette occasion, causèrent littérature et linguistique, et jetèrent les bases de la Société, qui fut définitivement constituée le 27 décembre 1856. Elle se proposait « d'encourager les productions en wallon liégeois, de propager les bons chants populaires, de conserver sa pureté à notre vieil idiome, d'en fixer autant que pos-

sible l'orthographe et les règles, et d'en montrer les rapports avec les autres branches de la langue romane. » (Art. 1er du règlement.)

« Un patois, selon Sainte-Beuve (1), est » une ancienne langue qui a eu des malheurs, » ou encore une langue toute jeune qui n'a » pas fait fortune. »

Si la langue provençale était dans le premier cas, le wallon pouvait, jusqu'à un certain point, se ranger dans le second. Il est resté jeune. Il ne cherche pas fortune, il est vrai; mais il tient à garder sa physionomie particulière, le cachet qui le distingue, la libre allure de ses locutions pittoresques. La *Société de Littérature wallonne* fit donc œuvre salutaire, quand elle chercha à sauver tout ce qu'elle put des débris de notre vieux langage. L'étude de notre patois favorise d'ailleurs les intérêts de la langue littéraire, dont elle éclaire les étymologies. Est-il besoin de rappeler le parti qu'en a su tirer M. Littré, le grand lexicologue? Elle est une branche auxiliaire de la philologie française. Rien qu'à ce titre, la création de la Société a rendu aux linguistes des services incontestables: l'Allemagne le sait aussi bien que la France.

Nous n'avons pas besoin de dire que Defrecheux fut au nombre de ses membres fondateurs. Il fit plus. Il prit part au concours

---

(1) *Causeries du lundi*, t. IV, p. 247.

institué dès la première année, et reçut, en 1858, une mention honorable pour sa poésie intitulée : *Les Wallons dè pays d'Lige.* On l'a vu se distinguer, depuis, dans une foule d'autres concours, obtenant tantôt un prix, tantôt un accessit, tantôt une simple mention honorable, sans jamais manifester de mécontentement ni de mauvaise humeur, quand le résultat ne répondait pas à ses espérances, au rebours de ces personnalités vaniteuses qui en veulent toujours aux jurys de ne leur avoir pas accordé la récompense à laquelle elles décrètent, de leur propre autorité, qu'elles ont un droit indéniable (1).

C'est ainsi que Defrecheux en arrivait à oublier les tracas de son commerce. Ses vœux,

---

(1) En 1860, Defrecheux participa à deux concours. Il fut honoré d'une distinction pour chacun d'eux. Il reçut un prix pour son travail sur les *Spots*, dont nous parlerons tantôt, et un accessit pour son crâmignon : *Mâlhureux floquets.* En 1861, nouvel accessit pour son crâmignon : *Disos l'sâ dè l'prairèie ;* en 1862, premier prix pour sa pièce : *Nos n'estans pus des èfants ;* en 1863, accessit pour le crâmignon : *Tot loumtant.*

On se rappelle qu'à Liége, en 1869, on organisa, lors du tir de la garde civique, des fêtes dites internationales à cause de l'apparition des milices de presque tous les pays voisins. Un tournoi littéraire fut ouvert à cet occasion. Defrecheux y figura et obtint un prix pour son *Crâmignon po les fiesses di Lige di* 1869, et une mention honorable pour sa chanson : *Dinans-nos l'main.* Ce fut la dernière fois qu'il concourut.

cependant, étaient sur le point d'être réalisés. Il entrevoyait une vie paisible à l'horizon ; il allait avoir une position modeste, mais sûre ; il allait pouvoir enfin, sans autre préoccupation fâcheuse, cultiver la muse wallonne qui lui était si chère.

Sotiau qui, lui aussi, s'était acquis une certaine réputation par ses vers français, était secrétaire du recteur de l'Université. Il vint à mourir, Defrecheux aspira à lui succéder et l'emploi lui fut donné le 29 novembre 1860. Un an plus tard, à peu près date pour date, le 26 novembre 1861, il devint appariteur de l'Université en remplacement du vétéran Joassart, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le voilà décidément dans une atmosphère de poésie. Il se voyait investi des fonctions que Maréchal avait occupées, Maréchal, l'auteur d'un charmant volume de fables, ce poète rempli de bon sens, de bonhomie et de malice, cet homme de bien à qui mon ami Alph. Le Roy a consacré une notice biographique des plus intéressantes. Il est fâcheux, par parenthèse, que les occupations de l'éminent professeur ne lui aient pas permis de faire pour notre poète ce qu'il avait fait pour son prédécesseur. Nous eussions eu une attachante lecture de plus et tout le monde y eût, à coup sûr, gagné. Mais puisqu'il n'en peut être ainsi, nous n'avons qu'à poursuivre notre récit.

Nous avons à parler d'une autre partie des œuvres de Defrecheux, presqu'inconnue du

public lettré. De 1857 à 1874, il a composé toutes les poésies fugitives de l'*Almanach Mathieu Laensberg*, contes, apologues, sentences météorologiques, maximes morales, etc. Il succédait à des hommes qui lui avaient rendu la tâche difficile. Renard, l'un des premiers, avait émaillé l'almanach de ses traits d'esprit, de ses satires politiques, de ses épigrammes acérées. Il y avait inséré, d'ailleurs, des pièces remarquables dues à d'autres poètes, *Li Côpareie*, de Simonon, par exemple. Dehin, moins fin peut-être, mais plus franchement wallon, y avait jeté ensuite, à pleines mains, des poignées de gros sel gaulois, des vers bien frappés, des contes réjouissants. Defrecheux ne resta pas au-dessous de ses prédécesseurs ; il sut être original après eux. Sa collaboration au célèbre calendrier est remarquable à plus d'un titre. Il s'y manifeste sous un tout nouvel aspect. Comme Burns, il s'est inspiré des récits populaires du pays ; il a ressuscité plus d'une légende de nos villages; il a su présenter les vieilles traditions sous un jour nouveau; il les a gravées dans la mémoire du peuple. *Fer comme li spére*, *Li binamé Lacroix*, *Li signeur di Sterpenich*, sont des morceaux achevés qui, malgré quelques taches dues à la précipitation du travail, ne déparent pas l'œuvre du poète et qui, en tous cas, seront relus avec infiniment de curiosité, de plaisir et d'intérêt. Plus d'une de ces pièces, à raison de l'excellente moralité qui la distingue, mérite d'être signalée. Nous citerons notamment

le charmant apologue : *Dè neur pan et dè l'doreie.*

Ecoutez le discours que l'humble pain noir, se souvenant de Molière et de l'*Avare*, adresse en riposte à la savoureuse tarte au riz.

— « Ji v's' a lèi jâser tot à vosse t'âhe, »
Diha l' neur pan ; « min vos n'avez nin dit
Dè qué d' nos deux les gins ont l' pus mèsâhe :
Et c'est por là qu'il nos fallév' jugî.
Sin vos, jè l' sé, on n' sâreut wèr fer l' fiesse ;
Min di v' magni on z'est bin vite nâhi,
Es l'ârmâ, mi, j'a todi l' prumir' plèce ;
On m' trouve bon gosse dè dimègne â sèmdi,
Vos n' ripahiz qui l' glotinreie.
Et mi, j' nourrih li ci qu'a faim ;
Po lè fer creûre à n'nènocint,
Wârdez, wârdez totes vos loign'reie ;
Ca ji sé qu'in homme qu'a d' l'esprit
Ni magn' qui po viquer, ni vique nin po magni. »

Defrecheux a aussi écrit en prose. On lui doit un excellent travail sur les *Spots* ou proverbes wallons. Ce mémoire a mérité le prix institué par la Société de littérature wallonne. Un prix extraordinaire a été décerné à M. Jos. Dejardin ; MM. Delarge et Alexandre ont aussi reçu des récompenses, et l'ensemble de ces recherches a été publié par la Société, sous le titre de *Dictionnaire des Spots*. Les proverbes recueillis par Defrecheux y sont indiqués sous la lettre B, et l'on pourra se convaincre que le contingent qu'il a apporté à cette œuvre d'investigation, de patience et de savoir, est extrêmement sérieux. Il avait

déjà essayé de recueillir quelques-unes des sentences qui, depuis Sancho Pança et Don Basile, n'ont jamais cessé de plaire au lecteur, et il avait broché à ce sujet un petit conte inséré au *Bulletin* de la Société, sous le titre d'*Ine jâbe di spots*, rédigé d'une façon très-ingénieuse, très-fine et très-spirituelle, et naturellement parsemé de dictons populaires des plus piquants.

L'auteur de tant de charmants écrits était aussi un agréable causeur. On a pu s'en assurer dans les conférences qu'il a données à différentes reprises, à Liége, à Ans, à Ougrée, à Herstal, etc. C'étaient de véritables entretiens populaires où il parlait avec une simplicité, avec une précision, avec une clarté remarquables des écoles tout-à-fait primitives du vieux Liége, de sa belle cathédrale et de ses antiques monuments, de son langage pittoresque, de ses écrivains, de ses administrateurs, de tous ses hommes distingués enfin, et où il se plaisait surtout à faire connaître à l'auditoire les productions les plus estimées de nos poëtes wallons : *Les deux casaques*, *li klapé manège*, *li Côparèie*, etc.

On le comprendra facilement : avec son caractère doux, affable, accueillant, il n'avait pas un ennemi. On se sentait pris de sympathie à l'aspect de cette physionomie franche, ouverte et loyale. Son portrait reste gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Il avait, à la vérité, un embonpoint qui, en soi, n'a rien de poétique; mais sa

chevelure, qui avait été blonde et qui était devenue grise, l'ineffable expression de ses yeux bleus, son front intelligent et rêveur, tout révélait en lui une nature douce, paisible, mélancolique, et nous donnait une idée du caractère de ses compositions. Parfois pourtant un léger sourire se glissait sur ses lèvres et lui donnait un air d'indicible malice; mais ce n'était qu'un éclair, et ses traits reprenaient bientôt leur sérénité habituelle.

Tout le monde, au surplus, lui témoignait de la bienveillance. On l'avait choisi, depuis plusieurs années déjà, pour remplir les fonctions de trésorier et de secrétaire-adjoint de la *Société de Littérature wallonne*; il fut membre d'honneur du *Cercle royal les Wallons*, du *Caveau liégeois*, de toutes les assemblées qui, de près ou de loin, se rattachaient à la culture de son dialecte chéri (1).

Après bien des traverses, tout avait fini par lui sourire; tout lui présageait une existence assurée, paisible, heureuse, telle qu'il l'avait si longtemps rêvée. Elle ne fut, hélas! pas de longue durée. Le dimanche 28 septembre 1873, il tombait frappé d'apoplexie à Lovegnée, commune de Ben-Ahin, près de Huy, en pleine villégiature, à côté de ses enfants. Il

---

(1) La ville de Liége, voulant perpétuer le souvenir de notre poète, a donné, sur la proposition de M. Le Roy, le nom de *Defrecheux* à l'une de ses rues.

ne put être transporté chez lui. Il dut attendre son rétablissement dans la maison de M. Victor Martin, qui le recueillit et lui prodigua ses soins avec un vrai dévouement.

Il se remit cependant, mais imparfaitement. Ce n'était plus le même homme. Il avait d'ailleurs eu le chagrin de perdre son meilleur ami. Chaumont venait de mourir (1); il était triste, abattu, indifférent à tout. Il languit ainsi pendant une année entière. Dans la soirée du 22 décembre 1874, il eut une rechute; il perdit connaissance... Quatre jours après, à

(1) Chaumont avait pour notre poète une affection des plus touchantes. C'est lui qui le mettait en avant, qui l'excitait à faire connaître ses compositions aux banquets wallons ou ailleurs, qui les faisait chanter par son frère et qui s'efforçait d'en rehausser le mérite par tous les moyens en son pouvoir. Chaumont, lui aussi, comptait parmi les favoris de la muse wallonne, et soit hasard, soit imitation, soit plutôt similitude d'esprit chez les deux camarades, ses poésies ont une certaine analogie avec les compositions de Defrecheux. On se rappelle probablement l'explosion de bravos qui accueillit au banquet wallon la chanson : *Li côp d' pid qui fait l' bon hochet*. Nous avons là un tableau vivant des épreuves auxquelles la fille du peuple est soumise. Le lecteur nous saura gré de lui faire savoir où il trouvera cette remarquable pièce de vers : elle a paru dans l'*Annuaire* de la Société wallonne de 1869, p. 141. Defrecheux se proposait de rendre à Chaumont un dernier hommage et d'écrire sa biographie. La mort a mis obstacle à l'exécution de ce projet.

six heures du matin, il rendit le dernier soupir dans les bras de sa femme et de ses enfants désolés.

Des amis nombreux, des admirateurs de son talent, plus nombreux encore, des membres de la *Société de Littérature wallonne*, le président en tête, accoururent à ses obsèques, qui furent célébrées à Herstal, dans l'église St-Lambert. Il nous est impossible de ne pas mentionner ici un incident qui marqua la fin de la cérémonie. Après un brillant prélude, l'organiste fit tout-à-coup entendre à la foule réunie dans le temple, quelques-unes des mélodies sur lesquelles se chantaient les vers de son poète bien-aimé. L'auditoire en fut profondément remué; on se sentait prêt à fondre en larmes. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler qu'en 1834, le même effet fut produit par un orchestre jouant sur le passage du convoi de Boëldieu, dans les rues de Paris, l'air si touchant des couplets de la DAME BLANCHE : *Pauvre dame Marguerite!*

Des discours ont été prononcés sur sa tombe. On y remarque avec quelle sincérité les sentiments de sympathie, d'affection, de regret, y sont exprimés.

Comment en aurait-il été autrement? Qui eût pu parler d'un tel homme avec indifférence? On trouva des accents dignes de lui, parce qu'on l'aimait véritablement.

Notre tâche, à nous, est à certains égards plus ardue. Il nous reste à caractériser en quelques mots le talent de l'auteur de *Tot seu*

et de *Leyiz-m' plorer*, à apprécier ses aspirations, à justifier l'admiration dont il n'a cessé d'être l'objet.

Defrecheux est ce qu'on appelle un poète; chez lui, rien de banal, de factice; il est lui-même. Il a une véritable élévation dans l'esprit, un langage d'une souveraine distinction, d'un charme qui semble incompatible avec la nature des patois. Point de faux éclats de voix; l'expression toujours juste; en tout, cette mesure que recommandait Horace. Il sent qu'il chante, il veut qu'on l'écoute; il tient donc à ne pas blesser les oreilles. Lui-même prend soin de nous le dire :

C'est l'râskignou et nin l'pâwe qui nos plait.

S'il a quelquefois péché, c'est par l'excès même de ses qualités. Les difficiles trouvent qu'il n'est pas toujours des plus wallons, que ses vers ne sont pas remplis de ces locutions mâles et énergiques qui se rencontrent sous la plume de Thiry, par exemple, qu'ils ne sont pas écrits dans une langue concise; qu'ils ne sont pas, en général, destinés à devenir proverbes. Mais, par contre, que de soin! que de grâce! que de charme! que d'émotion vraie! que de poésie, enfin! C'est à ce point qu'on se demande s'il ne s'est pas fourvoyé, si c'est bien le patois qui lui convient, s'il n'eût pas dû écrire en français ses petits chefs-d'œuvre.

Nous pouvons à cet égard nous rassurer. Il a lui-même, dans une gracieuse composi-

tion (1), expliqué ses ennuis, ses hésitations, ses tiraillements entre les deux langages; et il nous a bien laissé entrevoir ses préférences. Il a eu raison. En pays wallon, il était au cœur de la poésie; il voyait de petits tableaux, et il les reproduisait fidèlement : de gracieuses jeunes filles se parlaient, et il répétait leurs discours comme il les avait entendus; une véritable douleur s'exhalait d'un cœur blessé, et il savait nous la redire et nous faire pleurer avec lui. Il lui eût fallu une supériorité bien autrement accentuée pour produire le même effet dans une langue littéraire. S'il eût écrit en français, il aurait augmenté le nombre des poètes aimables, il aurait occupé pendant quelques instants nos loisirs, et, au bout de quelques années, il aurait été oublié, comme tant d'autres, tandis qu'il a eu un genre à lui, que ses poésies ont une allure toute particulière, qu'il a gardé son cachet, qu'il a été, en un mot, un poète populaire.

Qu'on ne s'étonne pas de cette popularité, en songeant à tous les sujets tristes que Defrecheux a traités. La poésie sombre plait au peuple, qui aime à rire, sans doute, mais qui n'est pas fâché non plus de s'attendrir à l'occasion. Je n'en veux pour preuve que les grands succès des mélodrames, et la foule qu'ils attirent aux petites places de nos théâtres.

---

(1) *Mes deux lingages.*

Ne se rappelle-t-on pas les sanglots qui ont éclaté au parterre et à l'amphithéâtre, à la représentation des *Deux Orphelines?*

Gérard de Nerval, dans un chapitre qu'il consacre aux chants et aux légendes du Valois (1), nous fournit d'autres exemples de l'intensité des émotions qui règnent dans les classes peu élevées de la Société. Il nous cite un grand nombre de chansons, d'un caractère navrant, qui ont cours dans la contrée, que petits et grands répètent, et qui se transmettent de père en fils. Il y a, entre autres, la ballade de l'accouchée. Le mari vient de mourir; on le cache soigneusement à la malade; elle entend clouer le cercueil, le chant des prêtres frappe ses oreilles. C'est fini, on ne peut plus rien lui dissimuler.

Ma mère, dites au fossoyeux,
Qu'il fasse la fosse pour deux,
Et que l'espace y soit si grand,
Qu'on y renferme aussi l'enfant.

On conçoit donc que la note touchante de certaines chansons de Defrecheux n'ait pas le moins du monde empêché qu'elles ne se répandent. D'ailleurs, il n'est pas un de ces êtres malheureux qui se désolent à propos de rien, qui se disent poitrinaires, et qui pleurent eux-mêmes leur fin prématurée. S'il

---

(1) *Les filles du feu.*

peint la douleur, il ne va pas la chercher au dehors; elle n'est point feinte, elle est réelle et voilà pourquoi elle nous émeut jusqu'au fond de l'âme. La véritable poésie ne s'attache pas à des circonstances extérieures; elle n'est pas en quête de ce qu'elle ne peut trouver qu'en elle-même; elle ne réside pas dans un monde conventionnel, qui est loin de nous, que nous ne pouvons voir, que nous ne pouvons atteindre. Non, c'est dans le sujet même qu'elle puise ses principales ressources; c'est là qu'elle trouve les moyens de nous distraire ou de nous transporter, de nous faire sourire ou de nous arracher des larmes, de nous faire aimer ou haïr ce qui fait l'objet de ses peintures vigoureuses.

Defrecheux était surtout sincère; il parlait au peuple un langage simple et n'était pas alambiqué dans son style : il disait nettement ce qu'il voulait dire. Jamais pourtant il n'a perdu de vue cet idéal, si utile déjà à tout écrivain qui veut arriver à une certaine hauteur, mais absolument indispensable à quiconque tient à mériter le nom de poète. « La poésie, dit Bacon, élève l'âme, car c'est aux aspirations de l'âme qu'elle soumet le monde extérieur » (1).

---

(1) Poetry doth raise and erect the mind by submitting the shows of things to the desires of the mind.

Defrecheux ne sentait pas autrement; de cette observation, il s'était fait un précepte. C'est ce qui donne une véritable valeur à ses œuvres; c'est ce qui fait qu'elles sont généralement lues par le lettré et par l'ignorant; c'est ce qui lui assure une vogue que ni le temps, ni les altérations de la langue, ni les caprices de la mode ne feront disparaître.

A. PICARD (1).

---

(1) A. Picard, mort aujourd'hui comme Defrecheux, et dont le présent *Annuaire* de la Société contient la biographie, a fait preuve dans cette notice de sa modestie habituelle. Il a caché la part qu'il avait prise à la fondation de la Société, à la rédaction du recueil des spots, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE.

— *Lèyiz-m' plorer*. J. G. Carmanne. S. D. placard plusieurs fois réimprimé, reproduite d'après le *Journal de Liége* le 23 juin 1854, et dans *li véritâb Ligeois philosophe*. Imp. J. G. Carmanne, 1857, p. 25 et 26.

— *Li Charité*. — *Les Orphilins*. — *Li Bîre*. — *Li R'tour â pays*. J. G. Carmanne, in-8°, 8 p. (*Li Bire*, réimp. dans l'*Annuaire da la Société Liégeoise de Littérature wallonne*, 1871, p. 219 et 220.

— *On pindège di crama*. — *Les pauvès âmes*. — *Comme on deut beûre*. Imp. M. Debeur, in-18, 8 p.

— 25e *Anniversaire de l'inauguration du règne de S. M. Léopold Ier*. Concours de poésie wallonne institué par la *Société des vrais Liégeois*. Pièces couronnées. Imp. J. Ledoux, 1856, in-8°. (*L'avez-v' veyou passer ?* Cramignon, p. 17 à 19).

Ce cramignon a aussi été réimp. en placard in-4° par le même imprimeur, (il en a été tiré 2 exemp. sur peau de velin), et dans l'*Annuaire de la Société de Littérature wallonne*, 1868, p. 57 à 59.

— *A l' Société ovrir di Saint Jôseph à Lîge. Adiet*. Prumi fèvrir 1857. Imp. J. G. Lardinois, placard in-8°. Réimprimé dans la *Notice sur la Société ouvrière de Saint Joseph*. Imprim. L. Grandmont-Donders, 1860, p. 20 et 21.

— *Wess'-t-i?* d'après *Haï Luli*, chanson russe tirée de la nouvelle des *Prisonniers du Caucase*, de X. de Maistre, musique par H. Reber. Décembre 1863. Imp. A. Remacle, placard p. in-4°. (Réimprimé dans l'*Annuaire de la Société de Littérature wallonne*, 1864, p. 151-152).

— *Tot hossant*, musique de J. Dupont, chant et piano, 2 f. in-8° lithogr.

— *Li veie Bajenne.* J. G. Carmanne, 2 p. in-12. Réimprimé dans l'*Annuaire de la Société de Littérature wallonne*, 1867, p. 195-196.

— *N. Defrecheux.* Chansons wallonnes. Liége, Renard, éditeur. Typ. de J. G. Carmanne, in-12, 58 p. et 1 f. de table.

Bulletin de la Société de Littérature wallonne.

Tome Ier, 1858. *Les Wallons dé pays d'Lîge*, p. 123 à 127. Réimprimé dans la brochure contenant les pièces couronnées au troisième concours de 1857. Liege, Renard, éditeur, 1858, p. 7 à 11.

Tome II, 1859. 2e partie, *Ine jâbe di spots*, p. 61 à 63.

Tome IV, 1861. 1re partie, *Mâlhèreux flokets*, cramignon, p. 85 à 98 et 1 f. pour la musique.

" " *Dictionnaire des spots ou proverbes wallons*, dont il a été fait un tirage spécial (les proverbes marqués de la lettre B).

Tome V, 1862. 1re partie, *Diso l'sâ de l'praireie*, cramignon, p. 125 à 127 et une f. pour la musique.

Tome VI, 1863. 1re partie, *Nos n'estans pus des èfants*, cramignon, p. 117 à 121, avec la musique sur une feuille à part.

Tome VII, 1864. 1re partie, *Tot toumtant*, cramignon, p. 75 à 77.

Tome VIII, 1869. 2e partie. *Vieille chanson canadienne*, avec traduction, p. 58 et 59.

Tome XII, 1870. *Crâmignon po les Fiesse' di Lige di Septimbe* 1869, p. 45 à 48.

" " *Dinans nos l'main*, chanson, p. 54-55.

Annuaire de la Société de Littérature wallonne.

2e année, 1864. *Les èfants, Mes deux lingage*, p. 123 à 127.

4e année, 1868. *Li Banquet Wallon*, p. 95-96.

7e année, 1872. *Li Houyeu*, p. 214-215.

— La partie en vers wallons de l'*Almanach de Mathieu Laensberg*, éditeur, M. L. Duvivier-Sterpin, de 1857 à 1874.



JEAN-FRANÇOIS XHOFFER

DE VERVIERS.

SA VIE & SES TRAVAUX



I

Jean-François Xhoffer, que « les poètes verviétois considéraient comme leur doyen et leur maître » (1), a coulé des jours si modestes, si vides de péripéties, qu'on chercherait en vain, dans sa longue existence, un fait qui puisse se revêtir de quelque couleur pittoresque. Heureux mortel, chez qui tout se résume dans la satisfaction du devoir accompli et dans quelques travaux littéraires utiles !

---

(1) Le texte placé entre guillemets est emprunté aux notes laissées par Xhoffer, ou au discours de M. J. Rénier, prononcé sur sa tombe.

Toutefois, hâtons-nous d'ajouter que, si la vie de notre poète se refuse à une brillante exposition historique, elle n'est pas entièrement dépourvue de charmes ni d'intérêt. Celle d'un homme de lettres, quelque modeste qu'on la suppose, inspire toujours une légitime curiosité. L'éclosion des idées, leur développement, la transformation qu'elles subissent sous l'influence des plus légers événements, les obstacles qu'elles rencontrent, les formes diverses qu'elles revêtent, le degré de perfection qu'elles atteignent, offrent une étude sérieuse.

On ne sera donc par surpris de trouver,dans cet *Annuaire*, quelques pages à la mémoire d'un écrivain qui sut conquérir, sinon la célébrité, du moins une certaine renommée dans sa ville natale et qui, de plus, comme membre correspondant de la Société de Littérature Wallonne, prit une part très-active et très-honorable à ses concours.

Ce fut dans cette année terrible, connue sous le nom de *l' mâle annêie,* que naquit à Verviers — le 23 mai 1794 — Jean-François Xhoffer. L'instruction n'était pas encore, à cette époque, mise à la portée de tous. Insuffisante pour les favoris de la fortune, elle était nulle ou à peu près pour qui n'avait pour vivre que son travail et son industrie. Aussi le jeune Xhoffer ne reçut-il qu'une instruction bien minime. Dès l'âge de sept ans, après quelques mois d'école, il fut mis « en apprentissage pour la confection d'outils divers, auxiliaires de l'industrie. » Il eut de commun

avec un autre poète wallon, notre aimable Dehin, qu'il ne dut qu'à lui-même son léger savoir, mais qui par cela qu'il était léger, devint pour lui une source intarissable de regrets et un obstacle à l'expansion complète de son génie. Ce ne fut que bien tard, par un travail assidu et parfois bien pénible, qu'il acquit ce certain fonds d'instruction, qui, malgré ses désidérata, lui donna la possibilité d'exprimer ses idées. Mais que d'efforts souvent inutiles il eut à faire, de déceptions à essuyer, de tristes découragements à subir, d'amères impuissances à constater! Il faut lire les notes nombreuses qu'il a laissées, les essais de tous genres qu'il n'a pu achever, pour se rendre compte de ses luttes quotidiennes — supplice renouvelé de Tantale — et qui néanmoins ne l'ont jamais abattu.

Il sentait si bien son insuffisance qu'il s'en plaignait souvent. Ses écrits sont remplis de doléances à ce sujet. « Je n'ai eu guère de leçons sur la grammaire ni sur la construction, écrit-il avec amertume, j'ai des droits à l'indulgence. » En tête de son principal manuscrit : « Jamais je n'ai reçu de leçons sur la langue française. » Une autre fois, il confesse que lorsqu'il relit ses vers « il rectifie les fautes les plus grossières. » Et en effet, ses cahiers surchargés de ratures et de grattages et surtout les.... *impossibilités* qui s'y rencontrent encore, ne montrent que trop

combien il était sincère lorsqu'il déplorait son peu d'instruction (1).

Ses études artistiques et industrielles ne furent guère plus complètes, puisqu'il ne reçut en sa vie « que trente-six leçons de dessin au charbon et à la craie » ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les arts et d'aspirer, sur la fin de sa vie, aux lauriers artistiques. Il doutait si peu de lui-même, que, sans connaître la musique, il s'improvisa un jour compositeur et nota l'air d'une de ses chansons « en tâchant d'imiter le timbre d'une sonnerie funèbre. »

Si maintenant on examine les difficultés qu'il a vaincues, son point de départ et celui d'arrivée, ce qu'il a produit et ses moyens d'action, on sentira naître pour J. F. Xhoffer une légitime admiration. Comment, relativement, a-t-il pu atteindre si haut? C'est que s'il « était doué d'un esprit vif et d'un admirable amour pour le travail » il joignait aussi à ces qualités une certaine hardiesse et surtout une persévérance à toute épreuve. A ce point de vue, sa vie présente un enseignement que nos jeunes générations feront bien de méditer et qui se résume dans ces mots : Vouloir c'est pouvoir.

---

(1) « C'est un malheur bien grand pour moi — écrit-il à un ami de Liége — de manquer d'instruction. Cause de cela je suis forcé de négliger mes meilleures inspirations..... Je vous l'ai dit cent fois, n'épargnez rien pour instruire vos enfants... »

Au commencement du siècle, il y avait à Verviers une famille anglaise, qui devait, en peu d'années, porter la prospérité industrielle de la province à un degré qu'elle n'a guère dépassé depuis.

Les Cockerill et les Hodson parurent deviner les dispositions naturelles du jeune verviétois et s'intéressèrent à ses progrès en mécanique. Ils résolurent même de se l'attacher ; mais Jean-François préféra se fixer modestement dans sa ville natale que de tenter la fortune à l'étranger. L'amour de la patrie et les vertus domestiques envahissaient déjà son âme. Vers 1811, à l'âge de dix-sept ans, il abandonna l'atelier de ses protecteurs pour « s'établir maître à son tour, » Son établissement n'était certes pas considérable, mais il était à lui Sa liberté et son indépendance assurée, il pouvait en maniant la lime et le marteau, s'écrier avec fierté :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Plus tard, une union assortie vint doubler son bonheur en lui procurant les douces joies de la famille.

Comme toujours, les débuts de sa carrière industrielle furent difficiles, mais l'énergie de Xhoffer triompha bientôt de toutes les difficultés. Son esprit inventif s'appliqua à perfectionner plusieurs ustensiles « servant à différents genres d'industrie, » il en inventa d'autres et « fut remarqué avantageusement, à l'exposition de Harlem, en 1825 » où il fit

connaître ses produits, « ainsi qu'un mémoire concernant l'industrie métallurgique des Pays-Bas. »

A partir de ce moment ses petites affaires prirent de l'extension. Dix ans plus tard, en 1835, il obtint à Bruxelles « une médaille de première classe pour une lampe hydrostatique de son invention et l'opuscule y adjoint, concernant l'eclairage, fut reproduit par nombre de journaux. »

« En 1841, cet inventeur laborieux se retirait des affaires avec l'espoir d'être plus utile à ses concitoyens. » Son travail lui avait gagné une honnête aisance. Il ne désirait pas davantage. Il comprenait, chose rare un peu partout mais particulièrement à Verviers, que l'homme a une autre mission que de s'attacher en esclave à des combinaisons matérielles, que la fortune ne doit jamais être le but unique de nos aspirations et que la culture de nos facultés morales et intellectuelles est un devoir bien autrement impérieux que celui de s'enrichir à l'infini.

Comme on le voit, Xhoffer n'était pas seulement un vaillant soldat du travail, c'était encore un sage.

« Cependant le désir d'être utile à l'un des membres de sa famille » l'arracha aux douceurs du repos et « le fixa pendant quelques années à Liege pour les soins d'un établissement industriel (1). Sa tâche d'affection

---

(1) Amidonnerie.

accomplie, il revint, en 1854, s'établir définitivement » dans sa ville natale.

Un tel homme ne pouvait négliger ses devoirs civiques. Aussi le vit-on toujours prêt à rendre service à son pays. « En tout ami de l'ordre et doué d'une grande énergie, il fut sur la brèche lors de nos commotions politiques; il fut décurion dans la garde urbaine, et la création de la garde civique le fit capitaine. Avec ce grade, en 1848, il cumula les fonctions de répartiteur pour la fortune présumée et de membre du Bureau de bienfaisance avec charge des enfants abandonnés. » Fortement attaché aux idées libérales, il saisit toutes les occasions pour leur prouver sa sympathie et en assurer le triomphe.

II.

Les œuvres du poète verviétois, comme on peut s'en convaincre par la bibliographie faisant suite à cet article, sont nombreuses (1).

---

(1) Malgré tous mes soins à la rendre complète, je suis loin d'assurer qu'on n'y puisse signaler quelque oubli.

Huit pièces de théâtre (1), tant wallonnes que françaises, — plusieurs petits poèmes, — des chansons en quantité, — des poésies à n'en pas finir, — des glossaires, — des ouvrages d'érudition, — des travaux scientifiques et économiques, — des articles politiques, montrent la prodigieuse facilité de notre auteur et son activité infatigable.

Quel dommage que tout cela ne soit pas des chefs-d'œuvre !

C'est de Xhoffer qu'on peut dire avec raison que la vie d'un auteur se trouve écrite dans ses livres. Pas un événement un peu important de son existence qu'il n'ait célébré ; pas un fait digne d'attention ou intéressant son berceau dont il n'ait conservé la mémoire. L'ensemble de ses papiers, de ses manuscrits, est une curieuse chronique où se reflètent à tour de rôle ses joies, ses espérances et ses déceptions. Nous allons rapidement le suivre dans ses travaux et effleurer les plus importants. La plupart de ses compositions wallonnes ayant été jugées et appréciées dans les concours, nous pouvons nous contenter de

(1) *Le Beau Masque*, comédie, 1828. *L'Ami philosophe*, comédie, 1857. *Joachim*, tragédie, 1859. *Les Biesses*, comédie, 1861. *Jean-Joseph et l' maule annate*, drame historike, 1862. *Les deux Soroches*, vaudeville, 1869. *Les qwate fils Aymon*, drame légendaire, 1871. *Les deux compeus d' Bouse*, vaudeville.

renvoyer le lecteur au recueil de nos bulletins (1).

Ses premiers essais dans la langue des muses semblent remonter à 1813. C'est ce que j'infère d'une chanson datée de cette époque et dans laquelle l'auteur, qui n'avait encore que dix-neuf ans, apprécie avec sévérité le héros français vacillant sur son trône :

Je prétends que ces fiers athlètes.
Ces Demi-Dieux , au front d'airain ,
Malgré qu'on vante leurs conquêtes
Sont les bourreaux du genre humain (2).

Ce qui n'était alors que boutade, devint dans la suite une conviction qu'il conserva toute sa vie.

Puisque nous avons parlé de *chansons*, il faut dire que de tous les genres que l'auteur a essayés, il n'en est pas où il ait mieux réussi. Parmi celles que nous connaissons, il en existe de charmantes, d'une grande délicatesse de pensée et de tournure et qui ne seraient nullement déplacées dans les meilleurs recueils. Quoi de plus gracieux, en effet, de mieux senti, de plus délicat que cette jolie romance

---

(1) Voir *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature Wallonne.* Tome II, p. 46 , 51 ; t. III , p. 40 , 56; t. IV; p. 59 , 60 et 146 , 147 ; t. V, p. 65, 68 ; t, XI , p. 34 , 35 , et t. XIII, p. 49 , 50.

(2) *Les Illusions.* V. manuscrit. (N° 69 de la Bibliographie), p. 11.

échappée de sa plume à un moment où son cœur de vingt ans ne lui appartenait plus :

Charmante Iris ! ta tendresse m'inspire,
Les doux aveux qu'à ton amour je dois
Je viens enfin, préludant sur ma lyre
Te les chanter pour la première fois.

J'avais juré de résister aux charmes,
Et de l'Amour de briser le carquois,
Mais je ne pus résister à ses armes
Quand je te vis pour la première fois.

Depuis longtemps, je brûlais de te plaire,
Et sans te voir, un jour m'était un mois.
Enfin lassé de t'en faire un mystère
Je te le dis pour la première fois.

Pour te prouver à présent que je t'aime,
Et l'être aussi, je rampe sous tes lois.
Ciel, quel plaisir, quelle douceur extrême,
Que de s'aimer pour la première fois.

Mais sa lyre ne chante pas seulement l'amour (1). Quelquefois elle devient sérieuse,

(1) Voici quelques couplets d'une chanson bachique, assez bien tournée que Xhoffer composa dans sa jeunesse et qu'il se plaisait à fredonner :

Pour réformer les abus
A quoi bon l'étude !
Goûtons de ce divin jus
Sans inquiétude,
Pour combattre le chagrin
Boire un flacon de bon vin
Est mon habitude
Oh Gué !
Est mon habitude.

solennelle et plus souvent encore moqueuse et satirique. Cependant, dans ses satires les plus vives, il conserve cet air de bonhomie un peu narquoise qui fut toujours un trait saillant de son caractère. Dans une petite brochure

---

Que d'illustres potentats
Se fassent la guerre,
Les trahisons, les combats
Ne me troublent guère.
Je dis pour toute raison
Ce vin est mauvais, ou bon,
En gobant un verre
Oh Gué!
En gobant un verre.

Peu m'importe qu'un savant
Brille dans l'histoire,
Dussé-je rester ignorant
Je veux toujours boire.
Les études me font peur
Mais j'aime pour professeur
L'illustre Grégoire... (1)

Les plus immenses caveaux
Font ma poésie,
Je compose de tonneaux
Une allégorie.
Et dois-je orner un refrain,
Je n'ai que le dieu du vin
Pour mythologie...

(1) Allusion à une chanson de Béranger et à un personnage verviétois.

intitulée *les Carottes* (1865) et où successivement il traite de *la Prussienne*, de *la*

On prétend voir à présent
Tourner notre sphère,
Les anciens, cependant,
Disaient le contraire.
Moi, pauvre ignorant tout cru
Je vois tourner quand j'ai bu
Le ciel et la terre...

Je vois aussi bien souvent,
En buvant bouteille,
Notre dernier jugement
Se rendre à merveille!
Suis-je mort-ivre emporté,
Je me crois ressuscité
Quand je me réveille...

Que l'on invoque les saints,
Selon sa croyance,
Qu'on dise les médecins
Hommes de science;
Pour moi, quand j'ai mal au cœur
Ce n'est qu'en cette liqueur
Que j'ai confiance...

Toujours je vois des esprits
Animer ce temple,
Et me crois en Paradis,
Quand je vous contemple!
Sorti mortel du néant
J'y rentrerai, bon-vivant.
Suivez mon exemple,
Oh Gué!
Suivez mon exemple.

Romaine et de *la Financière*, de *l'électorale*, etc., il assaisonne de la manière suivante celle qui nous vient du midi :

Voyez la carotte française,
Un peu de son annexion
Donne au potage un goût de fraise
Et la couleur du vermillon ;
Elle entre en toute fricassée ;
Enfin, de l'adroit cuisinier,
La carotte est la panacée
Avec la feuille de laurier.

Si maintenant nous lisons ses chansons wallonnes, que de tirades pleines d'esprit, de morceaux bien frappés, de couplets pétillants nous rencontrons! Avec quelle verve, par exemple, et quelle énergie il chantait en s'adressant aux Liégeois :

1.

A Rocou nos avans monté
Essôle, en dix-hut-cint et traite,
Qwan v' nos houkrez po l' liberté
Comptez q' nos nos frans nin rataide.

. . . .

5.

Nos aimans lu r'ligion, lu loi,
Maugré tot çou qu'on deie au prône,
Et to fer po d'faide on bon Roi
On nos vièret autou dè trône.
Ligeois, Vervitois,
Unihans nos voix,

Krians : Viv' lu Belgique !
Po soutér nos dreuts ,
Nos courrins tot dreut
Apougni lu fisike.

Ces deux couplets inédits nous font connaître ses sentiments patriotiques. J'aurai tantôt l'occasion de citer une paskeie qui nous dévoilera un autre côté de son caractère et dans laquelle son talent de chansonnier wallon sera mieux apprécié encore.

Le malheur voulut que Xhoffer n'accorda pas assez d'importance à ce qui convenait seul à son génie. La chanson, ce genre plein de charme et d'attraits, n'était pour lui que de la « menue monnaie. » Trompé par ses appétits littéraires, il ferma les yeux aux conseils si sages du SUMITE MATERIAM... et au lieu de se borner à nous captiver par des sujets à sa portée, tels que *lu Vikaureie*, *les Burdoies*, et *lu Poète wallon*, délicieux tableau où il s'est peint au naturel, il vint se briser contre les écueils de la scène française. Trop de confiance le perdit. Mais, comme il le confesse, le théâtre était le rêve de son ambition.

Ses premiers efforts enfantèrent probablement l'*Ami philosophe*, comédie en deux actes et en vers (1828). Il avoue s'être inspiré de la lecture « d'une seule pièce de Molière. »

Quelques années après, le hasard lui ayant fourni l'occasion « de lire *une* tragédie de Corneille et *une* de Racine, il crut devoir rectifier son premier jet, afin, dit-il, de le rendre un peu moins mauvais. »

Un sujet ingrat, un plan irrégulier, des situations impossibles, des longueurs renforcées d'une déclamation insupportable, une versification fautive, tels sont les défauts de cette pièce, que ne parviennent pas à racheter quelques scènes passables, quelques tirades bien senties.

Comme on vient de le voir, le poète lui-même appréciait son œuvre à sa juste valeur. Il se croyait cependant une véritable vocation littéraire, car, à propos de sa comédie, il écrit que, s'il « manque de talent pour le théâtre, il se croit plus de dispositions pour le poème épique. » Rien de certain qu'il n'ait pas tenté d'en goûter et que l'essai ne soit resté dans le rebut « de plus de mille et mille vers » qu'il assure avoir anéantis.

Cependant, malgré son insuffisance pour le théâtre, il y rêve toujours. « J'ai, dit-il, dans le cerveau, deux motifs fort intéressants, l'un pour une tragédie, l'autre pour un drame. Il est possible qu'un jour j'aurai la témérité de les aborder, quand j'en aurai le loisir et les documents nécessaires.

Il est curieux de connaître sous quelle influence s'éveilla son goût pour le genre dramatique et comment lui surgit la conception de la tragédie à laquelle il fait allusion et qui devait lui coûter tant de peines inutiles.

En 1815, il fit une maladie qui faillit le conduire au tombeau. Il était toujours alité lorsqu'il apprit la fin tragique de Joachim Murat. Il en fut si ému, si impressionné que

de ce moment il se promit de la prendre pour sujet d'une tragédie. Ce ne fut cependant que *trente ans* après qu'il essaya de réaliser son idée. Jusque-là, il manquait de *documents nécessaires*, mais le hasard se chargea de les lui fournir. « Vers l'an 1845, dit-il, passant un soir dans une rue de notre ville, je mis le pied sur un petit cahier que je ramassai, et rentré chez moi je vis que c'était un catalogue de livres en location où se trouvait : *Histoire des six derniers mois de la vie de Joachim Murat*, publiée à Naples par le général Colletta (1821). A cette vue je tressaillis!... sans ma conviction anti-superstitieuse, j'aurais pu attacher à ce hasard des plus extraordinaires quelque chose de surnaturel. Maître de cette pièce, il me tardait de me mettre à l'œuvre; j'en éprouvais comme un besoin pour ma consolation, mais je redoutais la difficulté du travail, et diverses circonstances m'ont amené jusqu'en 1857 avant que j'aie pu m'en occuper.»

De ce travail sortit *Joachim, ou les revers d'un héros*, drame en quatre actes et en vers, et deux ans plus tard (1859) « il était accueilli à l'hôtel des descendants de Murat pour y déposer son œuvre. » (1).

---

(1) Plusieurs années après, sentant les défectuosités de son drame, il le remit sur le métier et le réduisit en trois actes. Ce remaniement ne le rendit guère meilleur.

Cette pièce, d'un genre plus difficile, il est vrai, est inférieure encore à son aînée. Ce n'est qu'une exposition sèche et servile de la mort de l'infortuné roi de Naples. Les discours des personnages, souvent textuels, semblent empruntés au *Moniteur français*. Notre poète traduit l'histoire en vers et c'est à peine s'il ose quelquefois allonger un acte par une scène de convention. Aussi, lorsque la chose lui arrive, a-t-il grand soin d'en avertir et de s'excuser. Malheureusement cette fidélité historique qui donne un charme de plus aux chefs-d'œuvre de Racine et grandit le mérite de Shakespeare, ne fait ici que rendre l'action lourde, monotone, sans intérêt et sans grâce. C'est qu'il ne suffit pas, pour créer une œuvre tragique, vraiment digne de ce nom, de traduire mot à mot un écrivain grec ou latin, de dépouiller une vieille chronique, il faut encore savoir choisir, creuser les caractères, donner de la vie à ses héros, les maintenir dans une auréole de noblesse sans cesser d'être simple et naturel, et faire découler des circonstances et des personnages eux-mêmes l'intérêt sans lequel il n'y a pas de théâtre possible. Inutile d'ajouter que Xhoffer ne connut jamais ce secret.

Evidemment, il faisait fausse route. Il eut, mais très-tard, la sagesse de le comprendre et de reconnaître que la scène française ne pouvait convenir à ses humbles talents (1); qu'elle

(1) Cependant en 1869 il écrivait encore *le Beau Masque*. Cette bluette française en un acte et en prose, obtint quelque succès.

demandait une perfection que « sa plume sauvage » ne pourrait jamais atteindre et que chercher à vaincre les difficultés sans nombre, qu'il rencontrait sur sa route et auxquelles il n'était pas préparé, c'était s'épuiser en vain.

Il se rabattit alors sur le wallon et son premier essai fut un triomphe. Tout le monde connaît la jolie comédie, intitulée *les Biesses*, où l'auteur, avec une verve spirituelle, transporta sur la scène les sujets affectionnés par Esope. Ajoutons que jamais depuis l'auteur ne s'éleva si haut.

D'où vient, me dira-t-on, tant d'inspiration, de persévérance, de travail d'une part et si peu de résultats marquants de l'autre? C'est que Xhoffer, comme nous l'avons vu, n'eut pas la mesure de son talent et qu'en général il n'apportait pas assez de soin à polir ses ouvrages. Il leur montrait trop d'indulgence et n'avait aucune règle bien fixe d'orthographe et de versification. Il aurait bien dû savoir pourtant que le wallon a aussi des lois à respecter et que

Sans la langue... l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

On pout, dit-il, dans son poète wallon,

On pout accopler sais noll' ruse
Lu pluriel avou l' singulier,
Et fer rimer comme i s'appoise
Les îs longs avou les is courts.

Avec une prosodie si complaisante on ne va

guère loin. Il est vrai qu'il ne craignait pas les échecs :

> « Si esteut d'faidou du fer berwette
> Ju n'ireus jamauie aux concours » ,

ajoute-t-il. Il y alla pourtant — et souvent encore. Il y remporta même plusieurs succès.

Sans compter son chef-d'œuvre *les Biesses*, qui lui valut au concours de 1858 une médaille d'argent, nous enregistrons qu'à celui de 1860 *lu Poète wallon* lui gagnait une mention honorable; — en 1859, *Jean-Joseph' ou l' maûle annêe* remportait un accessit; — en 1861, *les deux Soroches* méritait l'insertion; — en 1867, une mention honorable lui était décernée pour un conte intitulé *On mirauke*. Vinrent après d'autres pièces, parmi lesquelles nous remarquons le drame légendaire des *Quatre fils Aymon* (1869) et la charmante comédie politique *les deux Caupeus d' bouses* (1871).

Cette dernière œuvre mérite une mention spéciale. Elle respire le plus franc patriotisme et comme forme elle est peut-être de toutes les pièces de Xhoffer la plus méritante.

Napoléon III — sous le nom de Bazile qui poite ine bâbe di gatte — est mis en scène avec le roi de Prusse — lu grand Fritz â blankes mustaches. — L'un et l'autre lorgnent Nanette et Miket, gardes d'enfant avenantes — mais fidèles à leus galants Jauspa et Franz. Malgré les avances de toutes espèces et les propositions les plus séduisantes, *les deux*

caupeus d' bouses en sont pour leurs frais et... leur honte. Ils se retirent menacés de la bonne façon.

Bazile est d'abord en scène :

« Camarâde Friz, loukis à vosse pai ! iv' rivint ine pingnêe;..... Ah ! si ji-v'-leyîve talmahi tot seu vos m' boutris jus d'pîd... Awet, dai !...... »

Air : *Avec ma pipe de tabac.*

Po gruzi çou qu'on a-t-èveîe
I fât pochi à d'seur di tot ;
Si n'ia-t-on malâhî qui creie,
On n'a qu'à lî mette on klabot. (*Bis.*)

Por mi j'a veyou tot di suite
Çou qu'i fallève po réussi :
Tour à tour j'a fait li Jésuite,
L' Franc-Maçon et l' Carbonari. (*Bis.*)

A c't'heur' po s'târer m' champihege
I fât qu' j'eplôïe in aute ingin,
Ji m' va d'zourner on bon manege
Qwand même on m' loum'reut on kalin. (*Bis*)

Po bèn fer i fât qu'on s' kibatte;
Et qui l' brouet seuie bin k'mahi ;
Nos porrans nos siérvi dèl' patte
Di Van Ryck et d'Antonelli. (*Bis.*)

Un peu plus loin, dame Belgique — ou Nanette — répond à toutes les avances du héros de Sedan :

5.

NANETTE.

Air de Marianne.

Veyé-v'on pô, l' sot Dandurlette
Sîmauginer qu'avou d' laurgeint
On pôïe achter, même ès cachette.
L'amour, l'honneur du bravès geins.
A s' baub' du gatte,
Ses oûïes du katte
On l'oukreut pon r'kreyou makray.
Hoûtez s' parale,
Su voix de makrale
Vus dit qui n'a rin d' bon d'sos s' pai :
Vès nos ôtes, à côps d' warlokay,
On l'bardouhreut on dial. (*Bis*)

Enfin Jauspa et Franz se mettent de la partie et font entendre qu'ils ne sont pas d'humeur tendre et qu'ils ne se laisseront pas souffler impunément leurs jeunes et douces compagnes.

JAUSPA.

Air des Comédiens.

Même en carosse on veut des cnepeus d' bouses
Avau Paris tot l'lon dè joû rauler
En camaraudes . essonle is fet des couses ;
Is s' dunet l' min s'vorint-is su s'tronler
Qwand v' moussîs foûs loukis bin à vos-ôtes !
Ces filoux-là v' porint acconcoister...

NANETTE.

On les k'noh bin, iont l'air du bons apôtes ;
Mais one saki nu s' lait nin agaimter!...

JAUSPA.

Es noss' païs s'on c' fait vinéve on' feie ,
(*A Franz.*)
Èdon , planket , on li pochreut au cô ?
Sais nos siervî ni d' chass'pot ni d'aweie .
A côps d' pikray nos l' makriñs l' cous au hôt !

Essonte :

FRANZ.

Si po fer sègne i haussive on èpêe ,
On n' lî donreut nin l' taimps du feri s' côp ;
On z'accourreut turtos au pus habeie ;
Et so l' momeint on l' makreut l' cous au hôt,

NANETTE.

Ès nos' païs , si fait mauïe on' herêe ,
Duvains l' grande aiwe on lî fret beûre on côp
Des ôt' qu' lu qu'on saïî l'astoheie ,
On l's'a veyou bourdoûsser l' kous au hôt.

Telle est en substance la bleuette des *deux caupeus d'bouses*. Comme nous l'avons déjà dit — et comme on peut le voir par les extraits que nous venons de donner — les ouvrages du poëte verviétois respirent en général une grande facilité. Si on peut trop souvent y relever des négligences qui leur font tache, en revanche, ils possèdent des qualités indéniables, une verve souvent piquante, une facture aisée et une certaine poésie qui entraîne.

Xhoffer ne se borna point à la poésie. Plusieurs de ses productions sont écrites en belle et bonne prose et, à mes yeux , ce ne sont pas les moins méritantes. Il faut surtout citer son

Voyage à Paris (1857) (1) qui renferme des aperçus très-fins et dont on peut encore aujourd'hui profiter — et surtout sa charmante *Conférence* sur les anciennes coutumes de Verviers, donnée au Cercle littéraire (1865). Il la publia l'année suivante sous le titre de *Verviers ancien*. Aux qualités d'un style soutenu et imagé, ce travail joint encore un véritable mérite historique. Il serait à désirer que cette brochure, rare aujourd'hui, fût rééditée.

Telles sont les œuvres, qui, avec d'autres dont on trouvera les titres plus loin, assurent à Xhoffer une place honorable dans les lettres wallonnes et françaises du pays de Liége.

III.

« Pendant l'éclosion de ces travaux » Xhoffer trouvait encore le temps de s'occuper des autres. « Il s'ingéniait à trouver des moyens pour stimuler la jeunesse studieuse et la conduire vers des œuvres capables d'élever le cœur et l'esprit. Et toujours il sut se montrer conseiller fidèle, censeur à la fois bienveillant et sévère autant qu'ami dévoué, qualités qui

(1) Quinze jours à Paris. Ce travail, sous forme de lettre, est dédié à M. J. Renier.

lui valurent en 1861 le titre de président honoraire du *Cercle Littéraire verviétois*, dont il était membre fondateur.

» Cet homme de bien ne dut qu'à sa volonté ses connaissances variées. Pendant les dernières années de sa vie le dessin et la sculpture parurent l'absorber exclusivement. Chose remarquable en ce dernier art, il débuta par l'exécution de son buste d'une grande ressemblance, lequel fut suivi des médaillons-portraits de deux anciens bougmestres de Verviers, Fyon et David et de l'honorable représentant M. Rogier. L'ensemble de l'œuvre de notre regretté collègue atteste tout l'amour qu'il vouait à son pays.

» Quant à ses vertus, chacun sait combien elles étaient grandes et nombreuses; les regrets profonds causés par sa perte à ses concitoyens, à ses amis, à sa famille disent le degré de perfection de son esprit, de la droiture de son cœur, de la solidité de son jugement (1). »

Avec le calme du sage, il vit arriver sa mort et sans faiblesse en fit part à ses amis. Je ne puis mieux terminer cette étude biographique qu'en citant une partie de la dernière chanson que, quelques mois avant sa fin, il adressa à Alcide Pryor.

---

(1) Discours funèbre prononcé par M. Renier. *Nouvelliste* du 27 janvier 1874.

1.

Ju creus so m' iâme ! à hutante ans
Q'ci q'a-t-aklevé ses èfants
    A raipli s' vikaureie. *(Bis.)*
Et ci qui n'a rin à r'kremer
Diret todi sais s'ewèrer
Bonne nute à lu k'pagneie. *(Bis.)*

2.

Bin ratte im' fauret clor lu kou
Dus mitaimps ju n'a nin pawou ,
    Mu consciaise est haiteie. *(Bis.)*
Ji n'a mauie fait mauvrer l' bon Diet ,
Aissi ju n' creus nin q'i m' boutret
    Avou maule kupagneie. *(Bis.)*

3.

Qwand on sint flauwi ses jerets
Q' l'oreie ôt dar et q' l'oûie veut spet
    On n'a pus nolle èveie. *(Bis.)*
Asteur, qui l' balance a klaichi
Dè costé q'i fait l' pus maussi,
    J'a hiwé lu k'pagneie. *(Bis.)*

. . . .

6.

J'a kausi l' taimps long d'enn aller,
Veyant chaur et boufs rescouler
    Et les neurès ourteies. *(Bis.)*
Et camme asteur lu batai va
Heke et peke et kahé kaha ,
    Ou d'vairet lu k'pagneie. *(Bis.)*

7.

Adiet rimais, français, wallons !
Pégasse, Hippocrène, Hélicon,
Por mi l' fauve est fineie ! *(Bis,)*

Divains l' taimps, qwand j'aveus l' nez freud,
Melpomène et Thalie, au feu,
Mu v'nint tér kupagneie. *(Bis.)*

. . . .

8.

I m' va bin q' c'est eco todon,
Du oiseur sucrire on chanson,
Po vudi mes paissées ! *(Bis.)*

Il est a sohaiti q' nos efants
Polehe dire ossu, tot chantant,
Bonne nute à lu k'pagneie. *(Bis.)*

Ces couplets, pleins d'humour, furent les derniers qui sortirent de la plume du poëte verviétois. Son chant fut prophétique; le 25 janvier 1874, Xhoffer s'éteignit dans la plénitude de sa haute intelligence.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur ses talents, ses aptitudes et ses œuvres, il est un point incontestable, sur lequel tout le monde sera d'accord. C'est que sa vie a été honorablement remplie et qu'il laisse un nom qui ne sera pas oublié.

Jules MATTHIEU.

BIBLIOGRAPHIE.

I.

OEuvres wallonnes publiées :

— *Lu Borguignaude*. Verviers, Remacle, 1858, in-8° de 4 pages.

— *Les Biesses*, comedeie en deux akes. Liége, Carmanne, 1859, in-8°.

Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne, 2e année, p. 231-307. Cette pièce obtint à l'auteur, de la part de la Société de Littérature wallonne, une *médaille d'argent* à titre de mention *très-honorable*.

— *Lu joïeuse Intrée* (Cramignon, 23 couplets). *Nouvelliste* de Verviers, 1860.

Cette pièce, composée à l'occasion de la visite du Roi à Liége, fut envoyée au concours spécial de septembre 1860, ouvert par la Société liégeoise de Littérature wallonne.

— *Lu Poéte wallon*. Verviers, Thoumsin, 1861, in-8° de 30 pages.

La Société de Littérature wallonne décerna à l'auteur une mention honorable, hors concours. Elle publia aussi quelques extraits de son œuvre, dans le tome IV de ses Bulletins, p. 79-81.

— *J'han Joseph et l'maule année*, drame historike ès cinq tauvlais. Verviers, Thoumsin, 1861, de 404 p.

Cette pièce avait obtenu au concours dramatique de 1859, ouvert par la Société de Littérature wallonne, un accessit représenté par une médaille en vermeil. L'auteur ne s'étant pas plié aux exigences de la correction, son drame ne fut pas publié par la Société. Il fut représenté par des amateurs la première fois à Mont (près Verviers) en juin 1864 et quelques jours après, le 1er août, sur le théâtre de Verviers. La presse locale en fit un compte-rendu très-élogieux.

— *Lu Banquet anniversaire.* (Air du Dieu des bonnes gens, 4 couplets.)

Cette chanson, comme son titre l'indique, fut composée à l'occasion du banquet de la Société liégeoise de littérature wallonne, du 28 décembre 1861. Une indisposition ayant empêché l'auteur d'y assister, M. J. Renier eut l'obligeance de la réciter. Elle fut publiée deux jours après, sous le titre *l'Excuss' d'on Vervitwèt* dans *li Chronique*, journal wallon imprimé chez Léon de Thier, 1er janvier 1862.

— *Les deux Soroches*, vaudeville ès deux akes et deux tavlais. Liége, Carmanne, 1862, in-8° de 78 p.

Le premier acte seul est inséré dans le Bulletin de la Société de littérature wallonne, 5e année, p. 71-112. Cette pièce fut représentée sur le théâtre de Verviers le 1er août 1864.

— *Lu Vikaureie*. 7 couplets. Verviers. Publié dans le journal *l'Ami du foyer* le 13 janvier 1867.

Cette pièce a été aussi publiée dans l'Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne, 3e année, p. 171-172.

— *On Mirauke.* Liége, Carmanne, 1868, in-8°. Bulletin de la Société de Littérature wallonne, onzième année, p. 37-39.

— *Le Burdoies.* Pièce dédiée à la Société liégeoise de littérature wallonne. Liége, Desoer, 1863, in-12.

Pièce publiée dans l'Annuaire de la Société, 4e année, p. 74-80.

— *Tir international de Liége*, 1865. Chanson (air Valeureux Liégeois. Verviers, 1869, *Union libérale* et tiré à part, 3 pages, sans nom d'imprimeur, in-12.

— *Les deux Caupeus d'bouses.* Vaudeville èn on ake. Verviers, Ch. Vinche, 1871, in 8° de 30 pages.

Cette pièce est une allusion politique aux derniers événements qui ont ensanglanté l'Europe.

II.

OEuvres wallonnes inédites (1).

— *Lu vi Tèheu.* Chanson, 5 couplets.

Dans le manuscrit original de l'auteur, cette pièce est simplement intitulée : *Chanson wallonne*, et porte la date de 1823.

— *Chanson* (Air : *Il reviendra*, 4 couplets.)

Elle fut composée, à la demande des ouvriers de la maison Biolley, pour fêter le retour du voyage de M. et de Mme Emmanuel Biolley. Elle est datée du 2 octobre 1855.

— *Lu Boton*, chanson à M. et Mme ***, en leur présentant un bouton de rose, à l'occasion de leurs noces. (Air : *Il reviendra*). 3 couplets. (1856?)

— *Les Vervitois aux Ligeois.* (1859?) (Air : *Valeureux liégeois.*) 5 couplets.

---

(1) Il se peut que quelques-unes de ces pièces aieut reçu l'honneur de l'impression, mais comme nous n'en avons rencontré les imprimés nulle part, nous ne garantissons rien.

— *A la Société liégeoise de littérature wallonne*, 4 couplets.

Chanson composée à l'occasion du banquet anniversaire du 29 décembre 1860.

— *Qwattrain*. Honni soit qui mal y pense.

Cette petite pièce, envoyée le lendemain du banquet wallon à un membre de la commission, fut composée au sujet d'un plat du banquet susdit dont la désignation au menu faisait allusion à la comédie de l'auteur intitulée : *les Biesses*.

— *Spots d'Vervi*, ou *Rappoitroules*. — One rappoitroule vaut sovaint mi qu'on discours. 1860. Registre in-4° de 50 feuillets.

Ce travail fut présenté au concours ouvert par la Société de littérature wallonne, de 1860, qui demandait un recueil de spots wallons. On sait quelle fut la richesse de ce concours et les admirables travaux qu'il a produits. Le dictionnaire de notre auteur ne fut pas du nombre des élus. « Sous prétexte de fournir une collection de spots wallons, l'auteur s'est borné à cataloguer alphabétiquement des tours de phrase, des idiotismes verviétois. Sur les 430 locutions qu'énumère ce cahier, à peine pourrait-on citer une centaine de spots proprement dits. Au reste. rien n'est expliqué, rien n'est défini, différencié, et pour ce qui concerne la traduction elle est presque toujours trop vague. » (Rapport sur le concours n° 3, de 1860, par J. Stecher. Bulletin, 4e année, p. 147.)

— *Recueil d'épigrammes wallonnes*. 1860.

Cet ouvrage m'est inconnu. Je le trouve signalé dans le discours que M. J. Renier a prononcé sur la tombe de l'auteur.

— *A Monsieur Ch. Grandgagnage*. 3 couplets.

Pièce composée le 11 juin 1861 à l'occasion de la nomination de notre honorable président comme chevalier de l'Ordre de Léopold.

— *Glossaire wallon de mots et de termes particu-*

liers au dialecte verviétois, disposés par ordre de rimes. 1861.

Ce travail, contenu dans cinq cahiers reliés in-4°, sous l'indication des lettres *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et formant un ensemble total de 380 feuillets, manque complétement d'érudition. Cependant il n'est pas sans valeur linguistique, surtout au point de vue des anciennes locutions que l'auteur affectionnait et qu'il recherchait même avec trop d'affectation pour les insérer dans ses productions littéraires.

— *Chanson* qu'on m'avait demandée à l'occasion d'un banquet. 1862. 4 couplets.

— *Prédicaucion à la Société des fous verviétois* 48 vers. 1863.

Ce morceau de poésie wallonne, plein d'originalité, fut débité à la Société des fous. Cette société, instituée dans un but de bienfaisance et de gaîté, fut pendant plusieurs années à la tête des fêtes populaires verviétoises. Elle fut l'occasion d'une masse de pièces françaises et wallonnes, publiées et inédites. Au point de vue wallon elle mériterait une notice, que nous entreprendrons peut-être un jour. La pièce n° 24 fait suite à une satire française dont nous parlons plus bas.

— *Aux k'nohances dè banquet*, 1864, (Air : *Il reviendra*) 4 couplets.

Chanson composée à l'occasion du banquet anniversaire wallon du 28 décembre 1864.

— *Cops d'linwe*, 1864.

Ils se composent de quatre épigrammes composées au sujet du carnaval de la garde civique, d'un mauvais poète, etc. Peut-être se trouvent-elles déjà dans le recueil n° 20 que nous ne connaissons que de nom.

— *Chanson de noce*, 4 couplets, 1865.

— *A un ami* qui m'avait donné son portrait le premier jour de l'an, quatrain, 1865.

— *Lu Paie aux oufs d'or*, fauve, 1867.

Cette pièce et les deux suivantes furent composées

pour le concours de 1867 ouvert par le Cercle littéraire verviétois. Elles donnèrent lieu à une longue réclamation en prose française indiquée dans le chapitre IV, n° 69 de cette bibliographie.

— *On R'naud* en 1852, fauve, 1867.

— *On Sot doirmant*, satire, 1867.

— *On Galafe*, conte 1868.

Ce morceau fut présenté avec *On Mirauke*, au concours de 1867 ouvert par la Société de littérature wallonne. Cette dernière pièce obtint une mention honorable, mais *le Galafe* fut écarté comme sujet absolument impossible. On ne nous convertira jamais, dit le rapport, à cette littérature à la Cambronne.

— A Monsieur F. R., 1869.

Ce Monsieur, jeune encore, avait envoyé à l'auteur les premiers vers wallons qu'il avait composés.

Le Tour du Cadran, chanson wallonne, (air : *Cadet Roussell*), 3 couplets 1869.

Cette chanson fut composée pour un ami qui se rendait pour la première fois au banquet wallon. Comme on voit la muse de l'auteur était complaisante.

— *Les qwate fils Aymon*, drame légendaire es sept tavlès, 1869.

Ce drame, signalé par M. Renier dans son discours mortuaire, fut présenté au concours de 1869 de la Société de littérature wallonne. L'auteur s'est contenté de mettre en dialogue la tradition la plus populaire du cercle carlovingien et de la division en tableaux et en scènes. (Rapport du jury.)

— *Chanson de noce.* (Air : *Cadet-Roussel*). 3 couplets. Sans date.

Composée au sujet du mariage d'un parent de l'auteur, l'huissier C. X., de Verviers.

— *Chaque à s'tour.* (Air : *Bonsoir la Compagnie.*) 8 couplets. 1873.

Cette chanson, le chant du cygne de Xhoffer, écrite quelques mois avant sa mort, est une des plus belles de l'auteur. Elle est dédiée à Alcide Pryor, auquel l'auteur a adressé aussi plusieurs pièces françaises.

III.

Œuvres françaises publiées.

— *Lampe hydraulico-statique. Journal de Verviers*, 26 juillet 1833.

Cet article scientifique fut probablement reproduit deux ans plus tard. « L'Exposition de Bruxelles en 1835, dit M. Renier, lui décernait la médaille de première classe pour une lampe hydrostatique de son invention encore, et *l'opuscule* y adjoint, concernant l'éclairage, fut reproduit par nombre de journaux. » (Discours mortuaire.)

— *L'Arbre mourant*, poésie. 1837. *Journal de Verviers*. — Verviers ancien, p. 11.

— *Aux Mânes du bourgmestre David. Journal de Verviers*. — Verviers ancien, p. 37.

Composée à l'occasion de la mort de ce bourgmestre le 30 juin 1839.

— *Inauguration du chemin de fer de Liége à Verviers, le* 17 *juillet* 1843. Poésie.

Publiée quelques jours après dans les journaux de la localité.

— *Lutte électorale*, poésie, 1848. *Union libérale* de Verviers, septembre 1848, et tiré à part in-plano.

— *Aux Mânes d'Arnold Biolley*, qui a légué 87 mille francs au Bureau de bienfaisance. Verviers, *Nouvelliste*, 19 février 1848, et autres journaux.

— *Robert-Blum*, poésie, 1849? Journaux de la localité.

— *Le Choléra*, poésie, insérée en août 1849 dans le journal agricole de Verviers.

En 1866 il publia une pièce sous le même titre. Est-elle différente?

— *Quinze jours à Paris*, 1857.

Cette relation d'un voyage fait à l'Exposition de Paris, est adressée à M. J. Renier. D'après une note du manuscrit, ce travail a été publié, mais je ne saurais dire où ni comment, ne l'ayant jamais rencontré.

— *Le roi Léopold à Verviers*, Verviers, Remacle, 1860, in-18 de deux feuillets.

— *Épigramme* à propos des réclamations des Anversois contre les fortifications. Verviers, *Union libérale* du 18 novembre 1862.

— *Adieux des fous*, chanson, 4 couplets. Carnaval. Documents, p. 46. Verviers, Ch. Vinche, 1863, in-8°.

— Franchimontoise. — Le loup et les brebis, fable. — A l'occasion d'une réunion d'anciens camarades. — Chanson d'ivrogne, romance. Ces cinq pièces sont publiées dans : *Bulletin du Cercle littéraire verviétois*, 1re livraison, Verviers, Nadrin, 1864, in-8°.

— *Les Carottes*, par X, 8 couplets. Verviers, Crouquet, 1865, petit in-8°, 8 pages.

Publié à propos du Carnaval.

— *Mort du Roi des Belges, Léopold Ier*, Verviers, *Union libérale*, 11 décembre 1865.

— Conférence sur les anciennes coutumes de Verviers, donnée au Cercle littéraire verviétois. Publiée en feuilletons, Verviers, *Union libérale*, 4, 5 et 6 décembre 1865.

— *Verviers ancien*, Verviers, Ch. Vinche, 1866, in 8° de 41 pages.

Cet ouvrage est le même que le précédent, avec quelques augmentations.

— *La royale Brabançonne.* A Léopold II, à l'occasion de sa visite à Verviers au mois de juillet 1866. 2 feuillets. Sans lieu ni date, ni indication d'imprimeur.

— *Réponse à mon ami L.*, poésie, Verviers, *Progrès*, 15 octobre 1868.

Pièce publiée en réponse à une pièce de vers insérée deux jours auparavant, dans le même journal, sous le titre : *à mon ami X.*

— *Charles Rogier*, poésie, Verviers, *Union libérale*, janvier 1868.

— *Le beau Masque*, comédie en un acte, Verviers, E. Nadrin, 1869, in-8° de 34 pages.

— *Cantate* (air de la *Brabançonne*), 6 couplets, Verviers, Ch. Vinche, 1872, in plano.

Publié à l'occasion du grand Concours international organisé par la Société d'Émulation.

— Plusieurs articles publiés dans divers journaux, et dont il serait trop long de donner la nomenclature.

IV.

Œuvres françaises inédites.

— Mémoire sur l'*Industrie métallurgique des Pays-Bas.*

Ce mémoire, qui m'est inconnu, a figuré à l'Exposition de Harlem en 1825.

— *L'Ami philosophe*, *ou les deux conversions*, comédie en deux actes et en vers.

Pièce politique où se trouvent des détails.... impossibles, 1828.

— *Causes du paupérisme et moyens d'en combattre les progrès*, 1848.

L'auteur y renouvelle la vieille idée du danger d'introduire les machines.

— *Les pommes de terre*, article d'économie domestique, 1849.

— *Service des pauvres.* Registre in-4°, 1857.

L'auteur, comme membre du Bureau de bienfaisance, signale les améliorations qu'on pourrait établir dans ce service.

— *Joachim*, tragédie en 4 actes et en vers. 1857.

Cette pièce fut plus tard réduite (1866) en 3 actes. Le manuscrit, qui devait être livré à l'impression, porte le titre de : *Les Revers d'un héros.*

— *Sermon épicurien*, à la Société des fous, en prose et en vers. 1864.

— *Le vieux Garçon*, satire. (1864?)

— Observations sur le rapport du jury wallon (Cercle littéraire verviétois) du concours de 1867.

— *Poésies de J. F. Xhoffer.* Manuscrit grand in-4° de IV-411 p. et 4 ff. de tables.

Ce recueil renferme plusieurs de ses pièces wallonnes et une masse de pièces françaises que nous n'avons pu signaler en détail dans cette bibliographie. Le frontispice est orné d'un portrait de l'auteur, *fait par lui-même*, à l'encre de chine. Dans le corps du volume, à la tête de sa tragédie de Joachim, se trouve un second dessin représentant Joachim Murat.

— Notes et manuscrits sur différents sujets.

V.

Œuvres d'art.

Xhoffer, à qui l'on doit plusieurs inventions dans l'industrie, s'est aussi essayé dans la sculpture et le dessin. Je connais de lui 1° un buste de Xhoffer, très-ressemblant ; 2° trois médaillons bas-relief représentant Fyon, David et Rogier. Enfin, il a laissé plusieurs portraits et dessins à l'encre de Chine et au crayon.

Olne, 10 mars 1873.

JULES MATTHIEU.

ADOLPHE PICARD.



Quelques chansons étincelantes de verve et d'humour, deux ou trois discours ou rapports, l'une ou l'autre étude littéraire finement esquissée, voilà tout ce qui nous reste d'un homme exceptionnellement doué, de force à conquérir de bonne heure un rang élevé parmi les écrivains de notre pays, s'il eût eu seulement un grain d'ambition. Mais son incurable défiance de lui-même lui fit tort toute sa vie en paralysant pour ainsi dire sa force d'expansion. Si par moments son ardeur politique l'entraîna dans les joûtes de la presse, ce ne fut que pour venir à la rescousse de ses amis, à la veille d'une élection : le triomphe obtenu par sa coopération anonyme, il se hâtait de rentrer ses griffes. Jamais il n'eut d'arrière-pensée personnelle : il se contenta de ramer vigoureusement, pour aider à pousser vers le port la galère dont il était capable de tenir le gouvernail, si le cœur lui en eût dit. Au barreau, les généreux enthousiasmes qui le rendaient parfois éloquent l'eussent fait briller, d'autant plus qu'il n'avait pas moins de bon sens et de logique serrée que de passion



L Vicat

pour la justice ; il fit ses preuves dans la magistrature debout, s'y fit estimer et admirer, puis tout d'un coup préféra s'asseoir et se taire. Son mérite perça malgré lui pour ainsi dire, car il ne savait se pendre aux sonnettes. Il appartenait à une race longtemps persécutée et qui, si elle jouit chez nous de l'égalité des droits, subit encore le contre-coup des préjugés du moyen-âge : cet obstacle n'arrêta qu'un instant son essor. Une fois conseiller à la Cour de Liége, tout fut dit. Président de chambre, il n'eut plus à espérer de grâces que de la déesse Hygie : sa religion du devoir lui permit à peine de l'implorer. Elle lui garda rancune et ne lui accorda pas les trois ou quatre semaines qu'il eût dû vivre encore pour revêtir l'hermine.

Bon Picard, si austère et si absorbé au palais, si pétillant et si insouciant dans l'intimité ! Sa tâche remplie, et consciencieusement (j'en appelle à ses honorables collègues), il disait volontiers bonsoir à Cujas et à Troplong, heureux d'échanger la simarre contre la robe de chambre et d'aller picorer dans sa riche bibliothèque littéraire, plus heureux encore de s'acheminer à la brune vers quelque maison amie, où un bon fauteuil lui tendait d'avance les bras au foyer. A ces heures bénies, il était paresseux avec délices, et nul ne s'en étonnait, parce qu'il avait en effet le droit de l'être. Les jolis couplets dont il émaillait un souper désarmaient les gens gourmés qui ne se figurent pas un magistrat sans empois. Il

était aussi le confident discret de plus d'une famille : ce rôle lui plaisait, parce qu'il avait la conscience d'être utile. Son abnégation un peu nonchalante et sa modestie l'empêchèrent d'acquérir la force du chêne ; mais il avait la ténacité du lierre, qui meurt où il s'attache. C'était un fidèle à toute épreuve, de ceux dont Socrate eût voulu remplir sa petite maison, le cri-cri de la cheminée, le flûtiste Fairthorpe de Bulwer, devant qui l'on pense tout haut.

Il n'en était pas moins capricieux dans ses habitudes. Six mois durant, vous le voyiez arriver chez vous chaque soir à la même heure ; il demandait à peine si vous y étiez, s'emparait du premier siége venu, parfois ne disait mot ou même s'assoupissait. Qu'on prît ou qu'on ne prît point garde à sa présence, il s'en souciait peu : ce lui était assez de se trouver là ; quand on y comptait le moins, il se redressait comme en sursaut, et alors quelle verve endiablée ! Les piquantes anecdotes, les joyeuses saillies, les épigrammes à fleur de peau tombaient dru comme grêle. Il se sentait partout chez lui : c'était convenu. Oui-dà ! Vous comptiez aujourd'hui sur sa visite, comme hier, comme tous les jours passés : il ne viendra pas, il ne reviendra pas de toute l'année. Une autre maison l'attire : chacun aura son tour, s'il vous plaît. Mais vous le reverrez quand vous vous y attendrez le moins, et il s'éclipsera de nouveau à la française, pour reparaître encore.

C'est ainsi qu'en dehors des heures consa-

crées aux séances de la Cour ou au travail de cabinet, sa vie se balançait pour ainsi dire sur une escarpolette, bercée par l'amitié. C'est ainsi qu'il resta toujours un simple *dilettante*, ne semblant point se douter de ce qu'il valait et ne se révélant que par éclairs fugitifs. Ces hommes-là exercent parfois une influence marquée autour d'eux; mais quand ils sont partis pour le voyage d'où l'on ne revient pas, je ne sais quel sentiment de dépit se mêle aux regrets qu'ils laissent. En raison de l'affection qu'on leur avait vouée, on s'arrête à la pensée du bien qu'ils auraient pu faire s'ils avaient plané sur un plus large horizon. On leur en veut presque de n'avoir entr'ouvert que pour un petit nombre de familiers l'écrin qui recélait de si riches trésors. C'est que les dons de l'intelligence et du cœur ne sont pas tout : pour être complet, pour les rendre féconds, il faut en outre une volonté ferme. Cette puissance d'initiative, cette résolution vigoureuse restent-elles latentes, on peut être un ami précieux, un philosophe aimable, un observateur perspicace et judicieux ; mais — *tout finit par des chansons!*

Picard a passé comme un brillant météore : hélas ! il eût pu être un astre dont la lumière durable et bienfaisante se serait projetée au loin. Je puis parler ainsi : qui l'a connu, qui l'a chéri comme moi ? Ce qu'il fut, on le sait encore, quitte à l'oublier demain ; mais qui sait comme moi ce qu'il s'est trop peu soucié d'être ?

I.

Abraham-Adolphe PICARD naquit à Liége, au quartier de l'Est, le 28 décembre 1819. Ses parents, originaires de Metz, professaient le culte israélite. C'étaient des commerçants modestes, mais des plus honorables. Peu d'années après la naissance de leur Benjamin, *ils passèrent le pont* (1) et s'installèrent d'abord dans la rue du Pot-d'Or, puis *en Gérardrie*, lorsque la famille eut perdu son chef. Le *Courrier de la Meuse*, organe de l'opinion catholique, venait de quitter Liége et de faire peau neuve sous le titre de *Journal de Bruxelles*; la veuve et ses nombreux enfants allèrent occuper la maison même où avaient gémi les presses de DD. Stas. Quel contraste! Un quasi-sanctuaire transformé en nid de juifs! Mais par la dignité simple de leur vie, par leur affection mutuelle, par leurs vertus domestiques, ces juifs se firent respecter plus que bien des chrétiens. Notre Adolphe n'eut jamais autour de lui que de bons exemples, et l'on peut dire que le milieu où s'écoula son adolescence ne contribua pas moins que ses bons instincts à son développement normal.

---

(1) Le *Pont-des-Arches.* — Expression usitée Outre-Meuse, pour dire qu'on va s'établir sur la rive gauche.

Je ne sais où il fit ses études primaires : je le rencontrai pour la première fois, au commencement de 1833, sur les bancs du *Collége municipal*, en *troisième française*, classe alors confiée au professeur François Demarteau, qui passa en seconde avec nous l'année suivante. Nous luttions vigoureusement, mais Picard l'emportait presque toujours : il y avait déjà de l'art et du style dans les petites compositions de cet élève de quatorze ans. Il était mon aîné juste de trente mois; malgré cette différence d'âge, très-sensible à l'époque des études, nous contractâmes bientôt une de ces amitiés que les efforts réunis de tous les vents échappés de la caverne d'Eole ne parviendraient pas à déraciner : ainsi nous exprimions-nous, sous l'empire de nos lectures du *Télémaque*. Adolphe prit dès ce temps l'habitude de vivre fort peu au logis : ni ses frères ni ses sœurs, occupés de leur négoce, ne pouvaient veiller directement sur lui ou s'intéresser aux détails de ses études ; sa conduite était irréprochable, il remportait des prix : que désirer de plus? On laissait donc au gamin la bride sur le cou, et le gamin n'en abusait pas. Je crois en vérité qu'il passait la moitié de ses journées dans ma chambrette. Bien des années après, nous voulûmes revoir ensemble, une dernière fois, avec Ulysse Capitaine, ce réduit où nous avions passé tant d'heures délicieuses et où Ulysse aussi était venu plus tard. Ma maison paternelle, expropriée pour cause d'utilité publique, était déjà

en démolition : le flot des souvenirs nous mouilla les yeux. Qu'on me pardonne cette effusion irrésistible : le passé était mort, bien mort ; mais qui saurait se reporter sans émotion aux jours du premier épanouissement ?

Picard se dresse devant moi, non tel que la génération présente l'a connu, mais avec la physionomie profondément originale qui le distinguait alors de tous nos camarades. Il ne fut jamais un Adonis ; mais en ce temps-là il était positivement laid. Si l'amitié a ses illusions, elle ne porte pas un bandeau comme l'amour. Il fallait que Picard possédât de bien rares qualités pour plaire comme il plaisait à tout le monde, malgré son extérieur peu avenant et la négligence proverbiale de sa toilette. Il ne savait guère ce que c'était qu'une cravate, et les boutons de ses chemises s'obstinaient à disparaître, si bien qu'il était généralement décolleté. S'avisait-il de fermer sa redingote, vous pouviez compter que c'était de travers. Sa chevelure indisciplinee faisait l'effet d'un houssoir. Il trompetait du nez ou crachait dans son mouchoir avec un bruit effroyable, vous regardant bien en face, comme s'il eût attendu vos remercîments pour vous avoir gratifié d'un si beau concert. Dans les rues, il s'avançait le long des maisons, tête baissée, au risque de heurter les passants ; puis soudain, mettant son gros nez en l'air, il traversait obliquement la voie à toutes jambes, comme si on le poursuivait, reprenait bientôt sa première attitude, cheminait avec

lenteur, se remettait à courir en diagonale, et de zig-zag en zig-zag, finissait par atteindre la maison où il avait affaire, à moins que la rencontre d'un camarade ne le fît tout d'un coup revenir sur ses pas, sans en avoir trop conscience. Mais quand on le tenait enfin et qu'on l'entendait si bien parler et si joyeusement rire, quand son œil malin s'illuminait, quand son esprit précoce et du meilleur aloi coulait à pleins bords, on le trouvait presque beau, en tous cas fascinateur et séduisant. A certains moments, il changeait de ton et s'élevait à des hauteurs peu accessibles d'ordinaire aux imberbes : il savait égayer ses condisciples, mais les hommes faits le prenaient déjà au sérieux et disaient volontiers de lui qu'il irait loin.

Chaque jour, notre tâche scolaire achevée, nous nous réunissions pour voyager ensemble dans les champs infinis de l'idée. On se jetait avidement sur des livres de toute sorte, non pourtant sans choix, j'ose le dire. Tout enfant qu'il était, Picard avait le goût délicat, et je n'aimais pas plus que lui la littérature de contrebande qui empoisonne les Colléges, en dépit de toutes les précautions. Vers midi, il venait régulièrement me prendre pour aller bouquiner dans les galeries du Palais, chez le père Gothier ou chez Philippart, dont nous bouleversions les boutiques. Vraiment nous apprîmes là bien des choses et de bonnes choses, autant peut-être qu'au Collége. Plus d'une fois nous eûmes mal au cœur en réintégrant sur

son rayon un vieux volume, faute de quelques sous. Il fallait pourtant bien risquer une mince emplette de temps en temps ; aussi le diable était-il presque toujours au fond de nos goussets, ce qui ne laissait pas que de faire gronder les mamans. Vers les cinq heures, Picard chantonnait de nouveau dans mon escalier, et l'on ne se quittait que bien avant dans la soirée. Les jours de congé, promenades en plein soleil, aux prés de Droixhe ou sur les collines de la Chartreuse ; on s'asseyait sur l'herbe, on dévorait la *Revue de Paris*, quand on avait pu l'emprunter, et que sais-je encore? Le romantisme était alors dans sa fleur et nous révélait en quelque sorte un monde nouveau. Genre faux, sans doute, mais représenté au cours de cette période par des maîtres de premier ordre, et s'alliant à un noble spiritualisme en rapport avec les aspirations naturelles de la jeunesse. Les enthousiasmes de mon ami étaient d'ailleurs tempérés par son fin bon sens : il jouissait de la poésie, mais elle ne lui tournait pas la tête. Il y avait en lui l'étoffe d'un critique : je lui dois d'avoir pu, en mainte occurrence, distinguer le clinquant de l'or pur.

En somme, il s'exaltait peu; mais quand il s'y mettait, c'était tout de bon. L'esprit avait sur lui plus de prise que le sentiment. La forme, à tout prendre, le captivait plus que le fond. Quels éclats de rire devant un mot plaisant, quelle expression indéfinissable sur ses lèvres en présence d'une mordante épigramme ! On eût dit, quand il en citait ou

quand il en décochait, tirées de son propre carquois, qu'il remportait une victoire. Je me hâte d'ajouter qu'il n'en était ni moins bon ni plus sceptique.

Les circonstances nous séparèrent pendant près d'une année, tout en nous ménageant de nouveaux rapprochements. Il fit la connaissance de M. Em. Janson, qui l'apprécia, lui démontra que le latin était le vrai : *Sésame*, *ouvre-toi*, et l'initia même, paraît-il, aux mystères du rudiment. Moi aussi, sans songer autrement au lendemain, je me sentais porté vers les études humanitaires, et je n'eus de cesse que quand je fus autorisé à quitter la rhétorique française pour aller décliner *rosa*, *rosæ* chez un professeur privé. J'entrai en troisième latine en 1835 ; Picard, qui avait travaillé d'arrache-pied pour en finir avec la candidature en philosophie avant la réorganisation imminente de l'enseignement supérieur, était alors au seuil de l'Université. Je le revis dans sa maturité précoce, fier du résultat obtenu, mais préoccupé de l'insuffisance de sa culture classique. L'étudiant en droit et le collégien reprirent donc leurs lectures en commun, le dimanche matin. Cela dura plusieurs années; Tacite même et Juvénal y passèrent, et les vieux poètes français, et les chefs-d'œuvre de la littérature allemande, qui exerçaient sur nous une fascination mystérieuse. Picard retenait tout : sa mémoire littéraire était incroyable, et il la conserva jusqu'à son dernier jour. Dans l'hiver de

1842-1843, nous lûmes à haute voix, le soir, chez notre vieil ami le professeur J.-D. Fuss, le texte original des cent chants de la *Divina Commedia.* Plus tard, Adolphe s'éprit des écrivains anglais, et graduellement, sans effort pénible, il devint philologue autant que lettré. On lui disait : mais utilisez donc tant de ressources, écrivez quelque chose, quand ce ne serait qu'une *Histoire de la Chanson !* — Parfait ! répondait-il : je vivrai, comme tant d'autres, sur la réputation anticipée de *mon grand ouvrage.* En attendant, j'en composerai moi-même, des chansons !

Le fait est que les lettres ne furent jamais pour lui qu'un délassement. Il poursuivit sérieusement ses études juridiques après avoir obtenu son diplôme de docteur, le 24 avril 1840, avec tous les honneurs de la guerre. Il entra en stage chez Dereux père, qui lui conseilla de s'appliquer au droit romain, et pour s'y fortifier, de donner aux étudiants des répétitions sur les *Institutes* et les *Pandectes.* Ces occupations paisibles l'eussent peut-être conduit au professorat ; mais quand ? Un bel avenir lui était réservé dans la magistrature ; ni lui ni personne ne le prévoyaient alors. On engagea le ministre à le nommer substitut à Tongres : le ministre hésita et fut bien avisé, car ce milieu ne convenait pas à Picard.

II.

La période la plus saillante de sa vie fut sans contredit le lustre qui s'écoula de 1844 à 1849. J'étais alors absent de Liége ; j'ai dû me renseigner auprès de nos anciens condisciples. Il faisait trois parts de son temps : les devoirs professionnels l'absorbaient avant tout ; ensuite, à cette époque de luttes politiques ardentes, il rompait volontiers une lance au profit de ses convictions, *inter amicos* ou *coram populo*, à la veille des comices; en revanche, il tenait à ce que sa collaboration momentanée aux journaux restât ignorée, soit qu'il craignît qu'on ne le soupçonnât d'être ambitieux, soit qu'il tînt à ne s'engager que tout juste autant que cela lui conviendrait. On sut pourtant qu'il prêta plus d'une fois sa plume au *Journal de Liége*, et que pour obliger Weustenraadt, il dirigea pendant quelque temps *la Tribune*, avant que cette feuille eût arboré le drapeau rouge. Enfin, après avoir plaidé ou bataillé toute la journée, mon Picard se secouait comme un terre-neuve sortant de l'eau et pratiquait la douce philosophie d'Horace. A table ou au coin du feu, chez l'un ou l'autre camarade, il donnait carrière à sa gaîté contagieuse, lançait fusées sur fusées, picotait tout le monde en vers et en prose, et n'en était que plus désiré et choyé. C'est alors que son gracieux talent de chansonnier s'épanouit tout de bon :

dès 1842 il s'était exercé en wallon, ainsi qu'on le verra plus loin ; à partir de 1846, il prit pour instrument, et parfois avec un rare bonheur, la langue merveilleuse de Béranger, simple comme le bon sens, souple comme l'esprit même, délicatement poétique sans y paraître, avant tout gauloise dans son franc rire et jusque dans sa gravité passagère.

En politique, Picard était carrément libéral. Ceci demande à être interprété, parce qu'il n'y a pas de terme, je crois, dont on ait fait plus d'abus. Je me souviens qu'au bienheureux temps où nous butinions ensemble dans les parterres littéraires d'Outre-Rhin, la lecture de *Nathan le Sage* avait produit sur lui une profonde impression. Je préparais alors mon doctorat en philosophie. Nous discutâmes longtemps sur le spinosisme, dont Lessing est assez fortement imprégné. Picard était presque séduit ; mais cet engouement dura peu : sa conscience lui démontra la liberté de l'homme mieux que tous mes raisonnements métaphysiques. Il lui resta de cette crise morale un fonds de religion intérieure sur lequel il n'aima jamais à s'expliquer, mais surtout des idées de tolérance en matière de foi, poussées jusqu'au fanatisme, si ces deux mots peuvent être accouplés. Nul ne respecta davantage les croyances d'autrui, nul ne fut plus jaloux du respect dû aux siennes, quelles qu'elles fussent. De là aussi son anti-cléricalisme et la passion qu'il mit, dans plusieurs de ses chansons, à bafouer

l'abus des dévotions extérieures dont le clergé catholique, selon lui, se servait comme d'un moyen d'énerver le peuple pour asseoir plus sûrement sa domination.

La Belgique, d'autre part, entrait alors dans une ère nouvelle. Il s'opérait dans tous les esprits une transformation qui ne contribua pas peu à fortifier les opinions de Picard et à circonscrire en quelque sorte son horizon. Paul Devaux, dans la *Revue nationale*, avait laissé tomber cette phrase de sa plume : « L'*Union* n'est plus des choses de ce monde ; elle est devenue de l'histoire. » Autrement dit, la politique de 1830 a fait son temps ; les deux partis qui, la main dans la main, ont voté la loi fondamentale, ne peuvent plus se faire des concessions ; leur mariage forcé n'est pas indissoluble; les cabinets mixtes n'aboutiront jamais à la solution définitive d'une seule question sociale. Voyez la loi de 1842 sur l'enseignement primaire ! Plus d'équivoque, plus de transactions : désormais nous voulons des ministères *homogènes*, d'une couleur ou de l'autre, suivant les fluctuations de la majorité, mais *bon teint*. — Or, qui recueillit en 1846 les premiers fruits de cette rupture ? Les catholiques. Rien d'étonnant : ils s'appelaient *légion* ; ils marchaient comme un seul homme, tandis que les libéraux, formant de petits groupes isolés, manquaient de discipline générale et ne s'entendaient même pas sur leur objectif. En présence du ministère du 31 mars 1846, ils se virent mis en demeure

de s'organiser. A Gand, les orangistes donnèrent l'exemple en pactisant avec les libéraux attachés à la révolution. A Liége, au contraire, l'*Union libérale*, datant de 1842, vit sortir de ses rangs l'austère Delfosse et M. Frère-Orban, et à leur suite une nombreuse phalange de scissionnaires ou plutôt, comme on dit aujourd'hui, de *doctrinaires*, qui formèrent le noyau de l'*Association libérale*. Ainsi, tandis que, d'un côté, on faisait un pas vers l'entente, de l'autre on élevait autel contre autel. L'influence de Defacqz, fondateur de l'*Alliance*, de Bruxelles, mit fin, momentanément du moins, à cette situation périlleuse. Defacqz comprit que le libéralisme belge resterait frappé de paralysie aussi longtemps qu'il ne serait qu'un libéralisme de clocher. Sous son impulsion vigoureuse, l'*Alliance* devint bientôt un foyer central d'action; un *Congrès* de délégués de toutes les Sociétés de province fut convoqué dans la capitale. A cette grande nouvelle, les deux Sociétés de Liége oublièrent leurs discordes, et M. Frère eut mandat de représenter à Bruxelles ses corréligionnaires de toute nuance. La victoire obtenue aux élections de 1847, l'*Union* et l'*Association* restèrent fusionnées; seulement, en dehors d'elles, les intransigeants, les *avancés* si l'on veut, se retranchèrent dans le camp du *Libéral liégeois* et formèrent une minorité bruyante, mais sans grand crédit. Quant à M. Frère, sur le refus de Delfosse, il se trouva tout d'un

coup membre du cabinet du 12 août, avant même d'avoir siégé à la Chambre des représentants.

Ces événements appartiennent à l'histoire et ne sont rappelés ici que pour aider à caractériser l'attitude de Picard. Les amis qu'il voyait tous les jours, notamment Bailleux (1) et M. G. J. Macors, ne s'étaient pas retirés sur le Mont sacré avec Delfosse; ils adhérèrent au Congrès libéral, mais s'y firent remarquer par un manifeste *progressiste* qui fit légitimement sensation. Picard abondait dans leurs idées; un moment même il les dépassa : malheur, dit-on, à qui n'a pas été quelque peu républicain dans sa jeunesse! Mais bientôt ses yeux se dessillèrent, et plus que tout autre il subit l'ascendant de la personnalité olympienne, de la logique implacable, du caractère d'acier trempé de M. Frère, qu'il avait eu d'ailleurs l'occasion de connaître de près chez Dereux. Ce fut pour lui plus qu'un pape infaillible, ce fut un demi-dieu. Cette vénération, cette admiration sans bornes ne se démentirent jamais. Lorsque l'illustre homme d'Etat, en 1878, fut chargé de constituer un nouveau cabinet, Picard, presque mourant, retrouva, pour bien peu de temps, hélas! sa vive faconde et un enthousiasme que tout le monde croyait à jamais

(1) Voir ma notice sur Bailleux dans l'*Annuaire* de la Société wallonne (1867).

amorti. Enfin ! semblait dire l'étincelle qui se jouait dans son œil terne; enfin! j'ai vécu assez pour voir cette espérance réalisée : je puis m'endormir en paix.

Picard, on l'a vu, n'était pas un homme d'action ; il laissa passer les années d'effervescence sans souhaiter autre chose qu'une vie paisible et routinière. Fut-il jamais amoureux ? C'est une question que je laisserai sans réponse : on lui a connu des amies intimes ; il était à coup sûr bien vu des dames, mais... il ne se mit jamais hors de la tête qu'elles l'ecoutaient plus volontiers qu'elles ne le regardaient, bien que sa personne eût cessé d'être négligée. On surprend çà et là une note mélancolique jusque dans ses chansons de noces, lorsqu'il fait retour sur lui-même. Son cœur fut peut-être une fois pris : il n'eût eu, ce semble, qu'à dire un mot; son miroir le condamna au silence.

Renonçant à l'espoir de se créer un foyer, il s'étourdit tout de bon en se répandant au dehors. La poésie, tantôt vaguement émue, tantôt évaporée, mais vouée au culte des Grâces décentes, lui servit de consolatrice. Quand il se sent rêveur et presque attendri, il traduit en beaux vers quelque touchante ballade allemande, *le chevalier Toggenbourg* ou la *chanson de Mignon* ; on paraît tenté de croire, au choix de ses sujets, qu'il a devant lui un paradis fermé. Cependant ces impressions sont fugitives : tout est mobile et changeant chez Picard, si ce n'est l'amitié. Son

humeur débridée et sa verve goguenarde s'en donnent à cœur joie. Il prend tous les tons, hormis le mauvais, car c'est un délicat. Le *Caveau* lui eût ouvert ses portes toutes grandes, rien que pour l'entendre faire l'éloge des *Fricoteurs* et professer la *Philosophie bachique*. Ce n'est pas qu'il tienne plus que vous ou moi à grossir le troupeau d'Epicure : affaire de pure fantaisie, l'art pour l'art; le plaisant *duo* des *deux Moines*, l'un gourmand, l'autre ivrogne, par exemple, donne la vraie note de son gai persifflage. Il faut l'entendre surtout dans l'intimité, décochant un couplet gausseur tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, peignant chacun en pied sans trop le charger, tout juste assez pour rendre ridicule le pincé qui n'entendrait pas raillerie; mais il était sûr de ce côté : quelle réunion charmante de bons enfants! D'ailleurs chacun attrapait sa piqûre, si bien qu'il ne faisait pas de jaloux ; sa petite lancette avait la vertu de la lance d'Achille. La discrétion m'empêche de rien citer, même des *malices* de M... et des *impressions de voyage* de T..., *un fameux lapin* qui eut un jour l'idée de s'élever très-haut... en ballon. D'autres fois, il s'inspire de sujets plus généraux et il est à regretter qu'il ne l'ait pas fait plus souvent. La *Clémence*, les (faux) *Philanthropes*, les *Calembours* sont des morceaux d'élite; le *Lendemain* (musique de Terry) est une perle de la plus belle eau, que personne n'a oubliée et dont l'éclat sera durable. Puis viennent,

toujours de cette époque, des satires politiques des plus bouffonnes sur le pacte des libéraux, sur les députés ou ex-députés Éloi de Burdinne, Dumortier et Desmaisières; enfin, Picard formule le programme de son *Gouvernement*, où l'on jouirait de toutes les libertés, même de *la liberté de ne rien faire*, et d'où l'on chasserait *tous les gens ennuyeux*: moitié plaisant, moitié sérieux, mon homme est là tout entier.

Émule de l'auteur du *Pot-pourri de la Vestale*, il composa en 1846 et dans le cours des années suivantes quelques morceaux de ce genre, qui obtinrent un succès de fou rire. La description *ironique* des *fêtes jubilaires de Ste-Julienne*, de Retinne, ne fit pas plus les délices des dévôts que la *Complainte de Ste-Alénie*, versifiée en collaboration avec Th. Fuss: c'était avant tout une mordante satire politique. Un autre coup de fond à l'adresse de l'évêque et du bourgmestre de Liége (M. Piercot), fut le pot-pourri intitulé: *Une conversion miraculeuse*, inspiré par un vote du Conseil communal sur la convenance de traiter avec le prélat pour la nomination d'un aumônier du Collége. Picard était doué d'un tact exquis; il savait trouver les airs les mieux appropriés à ses sujets, ménager les transitions et les contrastes, et il excellait réellement dans la parodie des grands morceaux d'opéra. Avec quelle justesse et quel *brio* incomparable il débitait ses spirituelles sornettes! C'est ce que ceux-là

seuls qui l'ont entendu pourraient dire. Son grand succès fut la *Zoz' Odyssée*, composée à Verviers en 1849. C'était le récit burlesque du pèlerinage d'un bonapartiste enthousiaste au tombeau des Invalides. Le héros du poème eut le tort de s'y reconnaître et d'écrire dans les journaux qu'il se souciait peu de toutes les *picarderies* du monde. On crut au contraire que le bât l'avait blessé : on s'arracha Picard de plus belle pour entendre la *Zoz' Odyssée*.

Notre frondeur s'était attiré plus qu'une épithète : un *substantif*. N'a pas qui veut un tel honneur. Mais une autre fois, pour moins qu'une chanson, pour une épigramme, si j'ai bonne mémoire, il reçut une riposte d'un genre tout différent. L'avocat E. B., son point de mire, composa contre lui une verte satire, qui fut publiée et criée par les rues; non content de cela, rencontrant un jour Picard sur le boulevard de la Sauvenière, à l'heure de la promenade, il se mit en devoir de le bâtonner, ni plus ni moins. Jugez de la scène. Picard, qui était très-myope, voulut riposter; mais l'autre s'esquiva prestement pour éviter un vigoureux soufflet, si bien que le coup porta dans le vide et que celui qui le portait pirouetta deux ou trois fois sur lui-même et fut fort heureux de ne pas perdre la position verticale. Il va sans dire que l'affaire n'eut pas de suite; seulement, pendant quelque temps, les deux champions se regardèrent avec de gros yeux, comme des chiens de faïence.

La verve de Picard ne perdait aucune occasion de s'exercer. La faculté des lettres de Liége décerne au père Lacordaire, qui était venu donner des conférences à Liége, le diplôme de docteur en philosophie : vite une chanson, un *hymne*, s'il vous plait. L'affaire de Risquons-Tout remplit les journaux : nouvelle chanson, la *Fleurisienne* (1). Les corps spéciaux de la garde-civique s'organisent et font florès à la parade : une chanson, deux chansons. Un ami se marie : une chanson de Picard est invariablement le bouquet du repas de noces. Que de fringants couplets sur les feuilles volantes qu'il jetait aux quatre vents du ciel ! On disait de lui qu'il avait trop à faire pour s'occuper de quelque chose ; hélas ! c'était un peu vrai.

III.

Cependant Picard prenait ses délassements pour ce qu'ils valaient. Sa carrière fut aussi sérieuse qu'honorable et jamais on ne put l'accuser de dormir du sommeil du *juge* (c'était son expression). Voici son état de services :

Le 25 août 1846, les fonctions d'auditeur militaire lui furent confiées. On reconnut

(1) On sait que les troupes belges qui prirent part à ce combat étaient commandées par le général Fleury-Duray.

bientôt en lui les qualités du magistrat. Environ trois ans plus tard, le 11 mai 1849, un arrêté royal le nomma substitut du procureur du roi à Verviers. Le 15 mai 1858, il rentre à Liége en qualité de juge au tribunal de première instance; le 25 juillet 1861, il est promu à la vice-présidence du même corps; le 14 septembre 1867, il endosse la robe rouge de conseiller à la Cour d'appel; président de chambre le 27 décembre 1877, il était sur le point, au commencement de 1879, d'être appelé à la première présidence, en remplacement de l'honorable M. de Monge, admis à l'éméritat, lorsque sa dernière heure sonna, ainsi que je l'ai dit plus haut. — Pendant son séjour à Verviers, il eut l'occasion de faire rentrer dans les caisses du gouvernement prussien une somme assez considérable, détournée par un employé infidèle : il reçut en récompense la croix de l'Aigle rouge. L'Ordre de Léopold ne lui fut décerné qu'assez longtemps après sa nomination à Liége.

Je reproduis volontiers ici un passage du discours prononcé par M. le président Parez sur sa tombe : « Dans les diverses fonctions qu'il a occupées et auxquelles il n'avait été appelé que par son intelligence et son travail, Picard s'est toujours distingué par son zèle, par la rectitude de son jugement et par un profond amour de la justice. Les nombreux arrêts sortis de sa plume sont l'œuvre d'un jurisconsulte consommé et sont un témoignage des connaissances étendues et de la

facilité de rédaction de leur auteur, qui, en se vouant à la science du droit, avait toujours conservé l'amour des études littéraires. Esclave du devoir, il avait continué à remplir ses fonctions, alors que la maladie l'accablait; puisant dans son courage les forces qui, déjà, l'avaient abandonné, il est resté sur son siége jusqu'au dernier jour, alors que quelques heures seulement le séparaient de la mort. »

Heureux, dit-on, les peuples qui n'ont pas d'histoire! Faut-il dire aussi : heureux les hommes dont toutes les journées se ressemblent? En tous cas, Picard se trouva bien de cette vie régulière, qui eût été pourtant une vie d'huître s'il n'avait eu la passion de la lecture. C'était un gourmet, ne goûtant qu'aux fins morceaux, mais les savourant béatement, pour ainsi dire. Il acquit avec le temps une rare connaissance des délicatesses de la langue française et une érudition littéraire vraiment prodigieuse; les citations des poètes lui venaient en foule à l'esprit et il en émaillait sa conversation presque involontairement, à coup sûr sans prétention. Dans ses dernières années, il devint tout d'un coup taciturne et, en apparence du moins, indifférent à tout : mauvais signe. Mais quiconque l'a connu en sa fleur ne le plaindra pas d'avoir mené une existence monotone : les plaisirs intellectuels y répandaient un charme véritable.

A Verviers, il ne tarda pas à nouer les plus

agréables relations, ce qui ne l'empêcha pas de venir revoir tous les dimanches sa famille et ses vieux camarades. Définitivement de retour au bercail, il reprit plus que jamais les allures de sa jeunesse. Ma tâche de biographe est ingrate : pas un évènement, pas un incident à citer. En 1859, un voyage dans les Alpes, singulièrement égayé par ses distractions; plus tard, un court séjour à Venise, qui lui plut beaucoup : cela ne se détaille pas et c'est tout. Force m'est d'en revenir à ses petites compositions.

Quelques habitués de la *Société militaire*, de Liége, en 1855, résolurent de se donner de temps en temps, en pique-nique, un petit souper où l'on ne chanterait que des chansons du cru. Ces messieurs avaient tous la langue assez bien pendue et, dans leurs entretiens ordinaires, ils jasaient rarement moins de quatre à la fois. Un plaisant s'avisa de leur infliger le sobriquet de *Moineaux*, le pierrot étant par excellence l'oiseau parlementaire. Comme jadis les *Gueux*, ils adoptèrent fièrement l'étiquette et Picard fut heureux d'accepter la mission de célébrer l'installation du nouveau cercle. Ses deux chansons : *les Moineaux vengés* (1855) et *le Vrai moineau* (1857) furent fort applaudies, et elles méritaient de l'être. La première obtint les honneurs de la gravure dans un encadrement dessiné par M. Buckens; cette jolie planche sert de diplôme aux *Moineaux*. Par parenthèse, ce furent les soupers des *Moineaux*

qui inspirèrent à la *Société liégeoise de littérature wallonne* l'idée d'organiser à son tour ses fameux banquets, dont il sera bientôt question.

On a vu Picard lutter contre les difficultés de la traduction en vers de quelques poésies allemandes; à celles que j'ai déjà citées, je joindrai la *Lenore* de Burger et la *Revue nocturne* de Zedlitz, publiés dans la *Revue de Liége*, en 1844 et 1845. A Verviers, il employa quelques loisirs à des essais du même genre : on a de cette période *La Violette* et *Le Berger*, de Goethe, *Au bord d'un ruisseau*, de Schiller, *La Sérénade*, d'Uhland, *L'Empereur et l'Abbé*, de Burger, deux pièces bachiques de Lessing, enfin une charmante version de la chanson de Lord Byron, *Fill the goblet again*, avec une strophe d'*envoi* à Mme D. En fait de pièces personnelles, je n'ai à mentionner, de cette période, que des épithalames, toujours du meilleur goût.

Depuis longtemps on lui avait conseillé de faire imprimer ses chansons, ne fût-ce qu'à petit nombre, la plupart étant des morceaux de circonstance. Je trouve dans ces papiers, datés du 9 novembre 1847, une *Chanson-Préface*, qui atteste qu'il ne répugnait pas trop à donner suite à cette idée; seulement le grand jour de la publicité l'effarouchait :

Ma muse, amis, n'est pas assez hardie
Pour affronter d'autres juges que vous....
Pour le public ma veine s'évapore :
Il est formé de pachas exigeants.
Mais pour des amis indulgents,
Je suis prêt à chanter encore !

Les années s'écoulèrent et rien ne parut; mais le recueil grossissait toujours. M. Delbœuf est nommé en 1863 professeur de philosophie à l'Université de Gand : *Au diable la philosophie!* s'écrie Picard. Je suis décoré : *Chacun doit avoir sa croix*, me dit-il en beaux vers, pour me féliciter. Le digne président Keppenne prend sa retraite (1868) :

Quoi ! ne plus se mêler en rien
Des procès de mur mitoyen !
Ah ! le pauvre homme est bien à plaindre !

Puis un long silence, ou plutôt un engouement croissant pour le wallon. Jusqu'en 1877, on ne connaît de lui, en français, et encore ne les connaît-on guère en dehors de l'enceinte de la Cour, que des quatrains bien salés, dont les graves magistrats ne sont pas moins friands que vous ou moi. Les magistrats sont plus familiers entre eux que la plupart des autres fonctionnaires, sans doute parce qu'ils siégent et délibèrent en commun, tandis que les professeurs, par exemple, sont isolés en chaire, et les administrateurs dans leurs bureaux respectifs. Les magistrats se voient, dînent ensemble plusieurs fois par an : leurs petits travers ne restent pas longtemps dissimulés ; j'en sais qui observent ceux de leurs voisins, lesquels en font autant à leur égard, et les épigrammes de pleuvoir; mais elles ne se débitent que tout bas, à l'oreille. Le barreau se croit épargné : douce croyance! Que n'en

puis-je dire davantage! Un seul spécimen : il s'agit d'un avocat prétentieux et d'un président qui, en dépit de toute la bonne volonté du monde, ne parvient pas à l'écouter :

Il parle, et ses accents sont stridents et discords :
Je m'endors.
Il se tait; aucun son ne frappe mon oreille :
Je m'éveille (*Historique*).

Motus! Je puis en revanche, sans déplaire à la Cour, évoquer le souvenir des trois dernières chansons de Picard, littéralement de son *Chant du cygne*, car sa gaîté ne fut jamais plus pétillante qu'au moment de s'éteindre. *Si j'avais ce que je n'ai plus!* Tel est le refrain de la première, presque touchante dans sa désinvolture. La *deuxième chambre* (je laisse deviner par l'organe de qui) y répondit par un couplet des plus piquants : *Il a toujours ce qu'il n'a plus!* Mais motus, encore une fois! Puis vient l'éloge du président P., avec force jeux de mots, à désespérer les plus habiles.

Mais le bouquet, ce fut l'*Emancipation de la Cour* (23 février 1878) :

En fête
Et sans bonnet sur tête...

Dévoré par un mal implacable, Picard oublia ce jour-là ses douleurs et retrouva ses vingt ans. Mais la littérature wallonne réclame à présent notre attention.

IV.

J'éprouve ici un véritable embarras : mettez-vous à ma place. A part une chanson de dessert (1859), deux ou trois petits morceaux de circonstance, six toasts et autant de *menus* en vers rédigés pour le banquet annuel de la *Société wallonne*, Picard n'a pas tourné un couplet wallon sans ma collaboration. Nous avions fini par faire un seul anagramme de nos deux noms : A*l*CID*e* PR*yor*. Comment puis-je apprécier ici nos compositions ! Je n'en saurais dire ni du bien ni du mal ; pourtant le vin est tiré : il faut le boire !

C'est en 1842 que nous commençâmes à nous intéresser au vieil idiôme liégeois. Nos amis F. Bailleux et M. J. Dejardin rassemblaient alors les éléments de leur précieux recueil (1) ; Forir se hâtait lentement d'achever son grand *Dictionnaire*, et se distinguait à ses heures en composant de nouvelles *Blouwettes* ; le curé Duvivier, comme lui lexicographe et chansonnier, faisait chorus avec les *bregâs* (2) ; on disait que Ferd. Henaux préparait une *Étude historique sur le wallon*, et vaguement on annonçait la publi-

(1) *Chansons et poésies wallonnes* (antérieures à 1830). Liége, 1844, in-8°.

(2) Voir mes notices sur Forir et Duvivier dans l'*Annuaire de la Société wallonne* (1863 et 1864).

cation prochaine des savants travaux linguistiques de Ch. Grandgagnage. Depuis le temps des princes-évêques, jamais on n'avait fait autant d'honneur à notre parler populaire. Il ne paraissait point exorbitant de prononcer le mot *littérature* à propos de productions telles que *Li Côparcie* et *Ma tante Sara*, de Simonon, *Li vin d'Bourgogne*, de M. Lamaye, *Li k'tapé manège*, de Forir, *Li pantalon trawé*, de Duvivier. A part la première de ces pièces (1), toutefois, on ne possédait guère encore que des chansons ou des *pasqueies* : il était convenu que notre patois ne se prête pas à tous les genres ; Picard tout le premier était loin de soupçonner à quel point la suave inspiration d'un Defrecheux saurait plus tard ennoblir ce gaulois pittoresque, mais passablement trivial. Picard, Théophile Fuss (2) et moi, sans nous arrêter à aucune considération de cette nature, par pure fantaisie et en dehors de toute prétention, nous résolûmes de faire notre petite partie dans l'orchestre. C'était tomber de haut, car nous étions alors, je l'ai dit, à nous initier aux grands chef-d'œuvre des littératures étrangères. N'importe; nous tombâmes : *dulce est desipere in loco*. Nous débutâmes par une boutade sur quelques monuments de la ville, à propos de la tour de St-Pholien qu'on venait d'achever,

---

(1) Et le *Thèâte ligeois*, bien entendu.

(2) Décédé en 1877, conseiller à la Cour de cassation.

et que nous comparâmes à une cheminée surmontée d'une cage (*ine gayoûle*). Nos vers étaient médiocres, mais nos critiques frappaient généralement juste : les rieurs furent pour nous. A quelques mois de là, grande fête à Liége, pour la double inauguration du chemin de fer et de la statue de Grétry, remplacée depuis, sur la place de l'Université, par celle d'André Dumont. Quelques épisodes bouffons marquèrent la cérémonie des Guillemins : nous nous montâmes la tête, et le soir ou plutôt la nuit même, le *Pot-pourri so les fiesses di Julett* (près de trois cents vers et deux parodies de discours officiels) se trouva composé tout entier. Il va sans dire que nous nous relûmes le lendemain, mais le fait est là : plus tard, une pareille tâche nous eût coûté au moins huit jours. Comme la pièce fourmillait d'allusions, nous n'osâmes songer à la publier; mais un sournois nous l'emprunta et la porta sans nous rien dire à l'imprimeur Rongier-Duvivier, Outre-Meuse. Notre homme eut pourtant la délicatesse de nous en réserver tous les exemplaires. Non-seulement il obtint son pardon, mais nous jetâmes notre bonnet par dessus les moulins. Une fausse modestie ne doit pas m'empêcher de dire que le *Pot-pourri* fit *florès* : il faut bien que je rende à Picard ce qui revient à Picard : les plus malmenés furent désarmés ; à tout prendre, il n'y avait pas là de quoi fouetter un chien. Le *Pot-pourri* a été plusieurs fois réimprimé; la dernière édition

(avec quelques variantes) date de 1859. A l'heure qu'il est, en 1880, il n'est pas tout-à-fait oublié. Chez les Liégeois de vieille roche, entre la poire et le fromage, il arrive encore à un chanteur doué d'une longue haleine d'entonner bravement le couplet :

Mes amis, vo m'cial riv'nou :
J'a stu veye les fiesses....

et de se faire écouter jusqu'au bout. — Ce petit succès nous encouragea. Théophile et Adolphe rimèrent *li Testamint d'ine sôleye*, pochade désopilante dont il m'est permis de faire l'éloge, puisque je n'y suis pour rien (1). Il en fut fait plusieurs réimpressions, même à Verviers. La *comète* de 1842 nous inspira une *pasquèie*; puis nous nous amusâmes à répondre pour *la Régence* à la *requête des chiens* écrasés d'impôts, selon le bon curé Duvivier, leur organe ; enfin, pour étudier les ressources du wallon, nous entreprîmes quelques traductions (2). L'éditeur Oudart se mit alors à publier en feuilles volantes nos petites compositions et celles d'autres amateurs; tout d'un coup il s'arrêta, faute d'aliment. Le poète Wacken fit imprimer, vers le

(1) C'est par erreur que l'édition Oudart porte la signature F. L. P., au lieu de F. P.

(2) Il en a circulé des copies ; je n'ai pu en retrouver une seule. Il y avait notamment *Le Rhin allemand* de Becker et la réponse d'Alfred de Musset.

même temps, une chanson wallonne sur les tableaux exposés à la *Société d'Emulation*, la seule, je crois, qu'il ait composée. A la suite de cette pièce, on lit une note apprenant au public que les *auteurs liégeois* de la collection Oudart étaient tout bonnement trois : *Qu'ils s'ont d'né ine bouffe à l' gueuye, et qu' ç'a s'tu tot.* Il se trompait doublement : nous n'étions pas les seuls auteurs du recueil et pas un nuage n'avait passé sur notre amitié. Mais, comme on dit, Wacken voulait nous *faire poser*, et le fait est que notre pauvre muse avait une extinction de voix. La vie sérieuse nous appelait ; notre feu de paille avait cessé de flamber. Nos émules se turent comme nous ; le wallon fut délaissé jusqu'en 1854, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition d'une nouvelle édition du *Théâte Ligeois*, due aux soins de F. Bailleux, d'Ul. Capitaine et de M. le professeur J. Stecher.

En 1856, à propos du XXV[e] anniversaire du Roi, la *Société philanthropique des vrais Liégeois* organisa un concours de poésie wallonne. Quarante-sept pièces se disputèrent les suffrages du jury : Ad. Stappers, J. Lamaye, T. Delchef, Defrecheux et Dehin obtinrent des palmes. Mais ce concours eut un autre résultat. « Déjà, dit le rapporteur, ont été jetés au sein du jury les fondements d'une Société wallonne qui aura pour mission de fixer la grammaire et l'orthographe de notre dialecte populaire, de composer un dictionnaire et enfin de déterminer les règles de

la versification. » Le 27 décembre suivant, la *Société liégeoise de littérature wallonne* tenait sa première séance et constituait son bureau sous la présidence de H. Forir, qui ne tarda pas à se retirer pour faire place à Ch. Grandgagnage (1857).

J'ai résumé ailleurs (1) les travaux de cette vaillante association, qui élargit graduellement le cadre de ses recherches et non-seulement provoqua par ses concours la composition d'utiles monographies, mais encore réussit à faire éclore de véritables poètes. Le *Bulletin* fut créé, l'*Annuaire* le suivit de près. Mais, on peut le dire, l'institution du banquet annuel, à partir de 1858, ne favorisa pas moins que les concours la renaissance littéraire du wallon. Les concours mirent en relief des auteurs dramatiques, des satiriques vigoureux, des fabulistes, des peintres de mœurs, voire des lyriques et des elégiaques : quelle abondance et souvent quels beaux triomphes ! Mais la vive et pimpante chanson se réserva pour les banquets, où il n'était permis de produire que des couplets composés tout exprès. Je voudrais rendre hommage à tous les coryphées de ces réunions charmantes; force m'est de rester dans mon sujet ; je ne citerai donc qu'Alcide Pryor, et encore une fois avec un peu de rougeur au front.

---

(1) *Patria belgica*, t. III, p. 565 et suiv.

Voici, dans l'ordre chronologique, la liste des élucubrations de ce personnage à deux têtes, tel que s'avisa de le représenter une caricature du *Rasoir : Sôleye et Pansâ* (1859); *Vive nosse gârd' civique* (1860)! *Police et Câbaret* (1861); *Qui vout esse à Conseye* (1862)? *On voyège à Vervî* (1863); *Baiwir so s' panse* (decembre 1863); *Çou qu'est â fond dè pot* (1864); *On dragon qui fait des Madame* (février 1868); *Li jama des qwate Nâtion* (1869); *Il s'enn' a fallou d' pau* (1871). Nous gardâmes le silence, comme on le voit, pendant trois ans (1865-1867); peut-être eûmes-nous tort de le rompre, car nos dernières pièces ne valent pas les autres; mais on insista, et le moyen de fermer la porte au nez des bons vieux camarades?

Sôleye et Pansâ n'est pas une chanson, mais un dialogue *parlé*, dont les interlocuteurs sont tout bonnement les *deux moines* du duo cité plus haut, moins le froc; c'est-à-dire, un biberon et un gourmand. On est à table : l'un accuse l'autre, qui lui rend la pareille en toute bienveillance, de donner scandale aux voisins; la dispute s'échauffe; ils en viennent aux gros mots ; enfin un troisième convive intervient brusquement et s'écrie :

... C'est todi l'crama qu' nomm' li chaudron neûr cou !

Un incident qui vaut son poids d'or. Au banquet de 1859, profitant d'un de ces mo-

ments de silence général qui arrivent toujours au dessert, dans les réunions les plus animées, nous nous mîmes à débiter notre boniment, avec la verve la plus louable. Personne n'était prévenu, si ce n'est notre excellent ami M. Falloise, qui devait, de sa grosse voix, mettre fin à la querelle. Oui-dà! Les convives dressent l'oreille; on se regarde, on chuchote, sans prendre garde que nous parlions wallon, tant nous nous invectivions naturellement, faut-il croire. Ch. Grandgagnage y fut pris tout le premier : à peine le *Deus ex machinâ* eut-il le temps de lâcher sa moralité; la sonnette présidentielle s'agita d'une façon désespérée et le bruit n'en fut dominé que par un éclat de rire homérique.

Le pot-pourri sur la garde civique fut publié avec l'épigraphe suivante : « Il va sans dire que nous n'entendons pas attaquer ici la patrouille urbaine, chose utile qui garde la rue, le seuil et le foyer, mais seulement la parade, le pompon, la gloriole et le tapage militaire, choses ridicules qui ne servent qu'à faire du bourgeois la parodie du soldat » (VICTOR HUGO). Notre thème était tout trouvé. Quiconque a fait partie de notre milice citoyenne se rappelle que les gardes sont moins assidus aux exercices, aux inspections, aux élections, aux enterrements, que certains spectateurs ou amateurs du genre de notre héros, petit rentier célibataire licencié à cause de ses cinquante ans, mais désolé de l'être et surtout de ne savoir comment tuer

le temps. Dans son exaltation, notre homme finit par endosser de nouveau le harnais, en qualité de *volontaire*. Ce zèle n'est pas imaginaire; cela s'est vu et se verra encore. J'ajouterai que notre pièce, comme les suivantes, fourmille d'allusions qui, malheureusement pour nous, ne sont plus guère comprises, mais qui en 1860 l'étaient généralement.

Cet inconvénient se fait moins sentir dans *Police et Càbaret*, parce que les deux types que nous y mîmes en présence, l'agent de police et le cabaretier, sont familiers à tout le monde et que leur originalité dépend moins des circonstances. Onze heures viennent de sonner: le premier coup de raquette *(rahia)* du veilleur de nuit s'est fait entendre. Toc, toc! — Rentrez chez vous, buveurs, enfants incorrigibles : voici Croquemitaine. *Exeunt*. L'autorité fait son entrée : grands saluts du cabaretier. — A propos, monsieur l'agent : la nuit est mauvaise; vous devez être fatigué : que diriez-vous d'un petit verre? Du vrai Beaujean! Quel métier pénible que le vôtre, n'est-ce pas? — Vous pouvez le dire :

In' feye, là qu'c'est les âbalowe
Qu'il fât espêchi dè zûner ;
Ine aut' feye', c'est ès l'flatt' des rowe,
Qu'il nos fât st'aller porminer.
Vos d'nez l'ord' dè hover l'paveye :
Mareie vi s'pite avou s'ramon.
— Monsieur l'agent, ça deut ess' vreye :
Li police a todi raison !

— Mais, monsieur l'agent, je suis électeur : qui sait? Il y a peut-être en moi l'étoffe d'un bourgmestre. Je vous protégerai, si vous en êtes digne. — Et mon agent de prendre au sérieux ces raisonnements de Perrette : pour mieux dire, le voilà qui se met à construire des châteaux en Espagne, le *pequet* allumant son imagination. — Fort bien : mais il faut subir un examen : voyons un peu. — A toutes les questions du cabaretier, il répond invariablement : *le règlement*, comme Agnelet répondait *bée*, mais sans la malice d'Agnelet. *La plus grande distinction!* — L'agent est aux anges : à son tour, il veut payer une *tournée*. Majestueusement, il lance sur la table un écu de cent sous. — Garde ta pièce, dit le *baes*, je la connais bien :

> Elle est po l'honneur di t'poche,
> Ell' ti deut co siervi d'main !

Mais ce trait n'arrive pas à son adresse : le représentant de l'ordre public est profondément endormi...

La police, chez nous comme en France, est trop peu respectée, toute respectable qu'elle puisse être. A Dieu ne plaise que Picard et moi, lui surtout, un magistrat, nous ayons eu un seul instant la pensée d'amoindrir encore le prestige d'un Corps si utile à la Société et généralement si dévoué. Mais il se glisse toute sorte de petits abus dans la pratique des meilleures institutions, et le képi municipal n'est

pas toujours un préservatif contre les séductions des cabaretiers. Ceux-ci, de leur côté, n'ignorent pas que si leur patente leur impose des devoirs, elle leur donne aussi une importance électorale : notre petit tableau de genre était en somme d'un ton vrai, il éveillait des réflexions qui n'avaient rien de morose ni de dissolvant, mais qui répondaient à une situation réelle. Le public ne s'y trompa point, et *Police et Câbaret* eut ses jours de popularité, surtout quand des amateurs de Herstal y eurent ajouté une scène de buveurs en guise de prologue. Du coup, ce simple dialogue chanté prit presque les proportions d'un proverbe dramatique, si bien qu'il eut en différents endroits, au village comme à la ville, les honneurs de nombreuses *représentations*. Picard m'avait manifesté l'intention de la revoir, pour en faire disparaître certains traits qui commencent à n'être plus compris ; nous ne trouvâmes jamais le loisir de donner suite à ce projet.

A vrai dire, nous avions autre chose à faire : tout au plus pouvions-nous consacrer par an cinq ou six soirées, dans les vacances de Noël, à fournir notre contingent au banquet wallon. Ces heures si rares n'eu étaient que mieux venues : je me mettais à mon pupitre, la plume en main ; Picard, à demi couché dans un fauteuil à côté de moi, ébauchait un plan, fredonnait un air, lançait un mot plaisant ; je faisais comme lui ma partie, et peu à peu l'idée prenait corps, les strophes

se dessinaient, le dialogue finissait par devenir naturel, si bien que nous interrompions parfois involontairement nos répétitions pour éclater de rire. Nous composions naïvement, je puis le dire, sans aucun amour-propre et sans arrière-pensée. Je n'ai jamais pu travailler ainsi qu'avec lui : on nous qualifiait avec raison de Siamois ; l'un complétait l'autre pour ainsi dire.

Le succès de *Police* nous donna l'idée de produire régulièrement, à la fin de chaque année, une espèce de *revue* sous la même forme. Seulement nous fîmes un pas en avant : nous résolûmes de créer deux personnages bien tranchés de caractère, toujours les mêmes dans toutes nos chansons, traversant maintes vicissitudes, se boudant au besoin pour se réconcilier, et en fin de compte retombant inévitablement sur leurs pieds à la façon des chats, après chaque déception ou déconvenue. Depuis l'immortelle conception de Cervantès jusqu'à l'antithèse de Robert Macaire et de Bertrand, ce procédé littéraire, même employé dans les conditions les plus modestes et par des écrivains secondaires, n'a jamais manqué de produire son effet. Ainsi naquirent, dans l'étroit domaine où nous confinaient des sujets tout locaux, ainsi naquirent *Baiwir et Crahay*, Baiwir dont Picard fut l'interprète ordinaire, Crahay qui parla par ma bouche. Il fallait bien que ce fût ainsi : je n'eusse pu m'acquitter d'un rôle écrit le plus souvent sur des airs d'opéra, voire de grands

airs tels que la *Calomnie*, *D'un amour qui me brave*, *Ah! quel plaisir d'être soldat*, que sais-je? Depuis le *Châlet*, le *Domino noir*, *l'Éclair*, le *Cheval de bronze*, jusqu'à *Robert* et *Guillaume Tell*, Picard affrontait tout sans sourciller et trônait dans sa gloire que c'était plaisir. Le pauvre Crahay, qui n'avait pour organe que mon filet de voix, se rabattait forcément sur les bonnes vieilles mélodies liégeoises, ou sur le *Doudou*, *Marie, trempe ton pain*, *Barbari*, *On va lui percer le flanc*, et ne dédaignait ni *mon ami Pierrot*, ni *Malbrouck*, ni *Voici le printemps, mon cousin*. Ne nous y trompons pas: je parle de l'exécution ; dans la composition, Crahay travaillait aux couplets de Baiwir comme Baiwir à ceux de Crahay; il nous eût été difficile, après, de distinguer ce qui revenait à chacun, et nous jugions qu'en procédant de la sorte, nous parvenions à faire mieux ressortir le contraste des deux caractères, tout en assurant plus heureusement l'harmonie de l'ensemble.

Baiwir et Crahay sont deux vieux amis, voguant de conserve ; le second est ambitieux pour le premier, qu'il considère comme un homme supérieur. Baiwir partage l'avis de Crahay sur son propre mérite ; il traite son fidèle en protecteur né, il le tutoie toujours et le malmène au besoin, ce que l'autre ne lui rendrait pas pour un empire. Crahay pousse son idole à solliciter un mandat de conseiller communal : Baiwir fait la Sainte N'y touche :

Qui vout esse â Conseie? Il compare l'Hôtel-de-Ville à la foire, il se voit d'avance houspillé par les petits journaux, mais n'en brûle pas moins, au fond, de devenir un homme public. Enfin il se décide, et, n'étant point ingrat, il consent à solliciter aussi, pour Crahay, fier d'un tel patron, le suffrage des électeurs. La peau de l'ours est vendue, mais l'ours est encore dans sa peau, et fort peu disposé à en sortir. — Eh bien! si Liége ne veut pas de nous, Verviers nous accueillera. — C'est encore une suggestion de Crahay; au pis aller, s'ils ne parviennent pas à leurs fins, ils sont gens à rire les premiers de leur escapade et à rendre des points, en fait de gaîté, à toute la *Société des fous*, au prochain carnaval.

Oui-dà! Voilà Crahay qui prend tout de bon le mors aux dents. Verviers a parfaitement accueilli Oreste et Pylade, mais les a renvoyés Gros-Jean comme devant; Crahay, qui, comme toujours, a payé les violons, n'est pas content du tout de voir le fond de sa bourse. Aventures fictives, cela va sans dire. Ce qui fut au contraire très-réel, c'est que Picard, en 1863, se décida bel et bien à galoper une fois en sa vie. Sur les instances de ses amis, il se présenta devant l'*Association libérale* pour être porté sur la liste des candidats au Conseil communal; contre toute prévision, il échoua. On a prétendu que les commissionnaires publics récemment institués, ayant été chargés de répandre des bul-

letins portant certains noms, en distribuèrent sans le savoir pour les deux partis (1). C'est possible : Picard s'en battit l'œil et *Baiwir so s'panse* fut le titre du pot-pourri de cette année. Une petite trilogie : la veille, le jour même et le lendemain des élections. — Le travail de composition marcha rondement : Picard paraissait tout heureux d'avoir à chanter sa défaite. Il se surpassa dans le choix des airs, et au *banquet wallon*, par le *brio* incomparable avec lequel il entama sa dispute avec Crahay, cette fois encore la véritable victime du *poll*. Il y eut des trépignements d'enthousiasme et surtout de fous rires : la *Gazette de Liége* elle-même nous trouva de l'esprit et servit à son public le discours de Baiwir aux électeurs.

En 1864, nous abordâmes un nouvel ordre de sujets : *Çou qu'est â fond dè pot* est tout bonnement une satire des vanités du monde. Baiwir et Crahay, dans la débine, sont devenus, l'un cocher de fiacre, l'autre domestique de bonne maison. Baiwir a du moins gardé sa liberté ; Crahay porte des galons : c'est la fable du *Loup* et du *Chien*. — Rien de philosophe comme un automédon au service du public ; qui ne voit-il pas entrer dans son sapin ? à quels mystères n'est-il pas mêlé ? Le thème était très-simple : un beau monsieur proprié-

---

(1) Voir l'édition de 1865 des *Chansons* d'Alcide Pryor, page 124.

taire de châteaux... dans la lune, à l'affût d'un beau mariage, est ébloui par le luxe de la maison qu'habite Crahay, et où il y a une demoiselle à *placer*. On se dupe mutuellement : viendra le quart d'heure de Rabelais, et alors... Ah ! si les intéressés se disaient plus souvent qu'il n'y a pas de secrets pour un valet de chambre !

Qui a bu boira, dit le proverbe. Nous pensions en rester là ; mais voici qu'en 1866 Antoine Clesse doit assister au banquet : comment ne pas fêter ce *fameux récipiewe?* Baiwir, hélas ! a cette fois trop d'affaires en tête : Crahay s'exécutera pour lui, au risque de *kwinkser*. — Après un an de silence, *On drôle di mariége* nous montre Baiwir devenu *progressiste* et prêt à risquer son va-tout. Cette pièce a offert surtout un intérêt de circonstance, ainsi que celle de l'année suivante, *On dragon qui fait des madame ; Li Jama des qwate nâtions* (1869), c'est-à-dire la réception des *riflemen* anglais à Liége, contient au contraire des couplets restés intelligibles. *I s'enn a fallou d'pau* (1871) est une boutade à propos de la fameuse *Ile de Commerce*, qui passait alors pour un éléphant gagné à la loterie. Enfin *In Société d'vins l'embarras* (1872) présente un parallèle entre l'ancien et le nouveau régime ; on y trouve des allusions, çà et là un trait piquant ; mais, somme toute, nous fûmes bien avisés de fermer après cela définitivement les écluses : *Claudite jam rivos*. Nous fûmes plus sages que l'archevêque de Grenade.

On nous encourageait pourtant : M. le conseiller J. Lamaye fit insérer dans l'*Annuaire wallon* nos deux portraits, en vers monorimes : deux pièces charmantes et en même temps deux tours de force. L'habile crayon de M. Lemaître nous *illustra* dans le *Rasoir*, puis nos deux têtes figurèrent sur des caisses à cigares ; jugez un peu : un *comble*, comme on dit aujourd'hui. Nous nous obstinâmes à nous taire (1).

Picard n'aimait pas à écrire. Je parvins cependant à le *forcer*, en 1872, de rédiger, pour une nouvelle édition des *Fables de Remacle Maréchal*, une étude littéraire sur la tournure d'esprit et le talent de cet aimable écrivain, dont les productions seront goûtées longtemps encore, ainsi que mon vieil ami s'est plu lui-même à le prédire. Le tact et la finesse de Picard se révèlent dans ce morceau. La biographie de notre gracieux poète wallon Defrecheux (1877) se distingue par les mêmes qualités et, dans certains passages, par je ne sais quels accents emus (2) : comment aussi raconter avec indifférence la vie du Reboul belge, de l'auteur de *Leyîz-m' plorer* ? C'est à peu près tout ce que Picard a composé en prose, sauf un excellent discours sur les tra-

(1) Picard n'abandonna pas entièrement la partie, en ce sens que, de 1876 à 1879, il rédigea en très-jolis vers les *menus* du banquet wallon, collection à bon droit recherchée aujourd'hui.

(2) Voir plus haut.

vaux de la *Société wallonne* et, dans les derniers temps, quelques articles (1) sur la méthode de Frœbel, introduite à Liége par feue Mlle Octavie Masson, de Verviers.

V.

Les dernières années de mon ami furent assombries par des préoccupations de santé. Il s'affaissait graduellement; l'indifférence le gagnait; il n'était soutenu que par sa rare énergie morale, par son dévouement absolu à ses fonctions. Toute sa gaîté s'en était allée; il la retrouva un jour, vers la fin, comme je l'ai dit plus haut : ainsi la flamme qui va s'éteindre jette un instant un suprême éclat. « Tandis qu'on s'apprêtait à se réjouir de le voir arrivé au faîte, disais-je en présence de sa dépouille mortelle, il s'avançait lentement vers la tombe, vers une tombe prématurée. Il ne se faisait pas illusion, mais n'en cherchait pas moins à lire un peu d'espoir dans les regards de ses amis, qui s'efforçaient de lui dissimuler leur triste certitude. C'est néanmoins avec une douloureuse stupeur qu'ils ont appris la nouvelle fatale. La veille encore, il siégeait à la Cour. On peut dire de Picard comme de l'empereur romain : il est mort debout. »

---

(1) Dans le *Journal de Liége*.

Un cœur d'or et un homme de conscience : voilà en deux mots son éloge. Il aimait chaudement ses amis ; large cœur, car sa famille y tenait une telle place que la mort de plusieurs de ses membres, à des époques rapprochées, il est vrai, le laissa aussi durablement affecté que Rachel : *noluit consolari.* Mais l'amitié ne l'empoignait pas moins et il put se flatter d'être payé de retour. Je ne citerai qu'un nom, celui de M. de Bronckart, de Bra, près Stavelot. C'est au château de Bra qu'il alla passer toutes ses vacances, dans les dernières années de sa vie. Il était là moins un commensal qu'un enfant de la maison, entrant et sortant à sa guise. On ne faisait pas attention à lui, ce qui est la meilleure façon de pratiquer l'hospitalité. Vous l'eussiez rencontré dans les campagnes, interrogeant curieusement les paysans, ou à la fenêtre d'un salon, lisant ou rêvassant, au caprice de l'heure. Il courait là aussi tôt que possible et en revenait le plus tard qu'il pouvait. Son asthme, compliqué d'une maladie de cœur, il le laissait à Liége. Cependant, le mal impitoyable l'attendait au retour ; il en était réduit à respirer, au moyen d'un appareil, de l'air artificiel. Le devoir, le devoir!... et pour rien il n'eût reculé : il succomba bravement à la tâche. Plus d'une fois, revenant de la Cour, il se sentit faiblir, au point d'être obligé d'entrer dans quelque maison familière. Ses derniers jours furent particulièrement pénibles. Une crise l'emporta le 3 janvier 1879.

Il fut enterré selon le rite israélite. Une foule nombreuse et recueillie l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure. On y remarqua non-seulement ses collègues de la Cour d'appel et des magistrats de toutes les provinces du ressort, non-seulement la fleur des hommes politiques de la province, mais l'élite de la population liégeoise. Sa modestie en eût été effrayée.

Je m'arrête ; les expressions me manquent pour lui dire dignement adieu.

Alphonse Le Roy.

BIBLIOGRAPHIE.

N. B. La plupart des poésies de Picard sont restées manuscrites ; quelques-unes ont été imprimées et distribuées aux amis. Un petit nombre ont été livrées a la publicité.

Il paraîtra prochainement deux volumes contenant les œuvres choisies de Picard, prose et vers.

Picard a collaboré à plusieurs journaux, notamment au *Journal de Liége*, où il a publié, entre autres, des articles sur la Méthode Frœbel. Il est, en outre, l'auteur ou le collaborateur tout à fait anonyme de préfaces, de notices, de rapports littéraires — car bien souvent des écrivains firent appel à son goût et à ses connaissances — mais sa modestie et sa discrétion laissaient ignorer les services qu'il rendait avec une complaisance inépuisable.

Poésies françaises (1).

A. Poésies et chansons diverses.

1. *A mes amis*, chanson-préface. 9 nov. 1847. M. — 2. *Mon gouvernement.* 31 mai 1846 (*Annuaire de*

(1) La lettre M signifie *pièce inédite.*

la Société d'Emulation). — 3. *La Clémence.* Septembre 1846. M. — 4. *Les Philanthropes.* Décembre 1846. M. — 5. *Les Calembourgs.* Décembre 1846. M. — 6. *Les deux Moines* (mis en musique par L. Terry). Janvier 1848 (a été gravée). — 7. *Le Lendemain* (id.) Mai 1848 (*Revue trimestrielle*). — 8. *Le Chasseur éclaireur* Avril 1848. M. — 9. *Une nuit en patrouille, nocturne* (mis en musique par L. Terry) 10 juillet 1848. M. — 10. *Berceuse* (id.). Sans date. M. — 11. *Philosophie bachique* (id.) Sans date. M. — 12. *Sonnet sur l'album de T.* 19 mai 1848. M. — 13. *Le Voyage de noces.* Sans date. M. — 14. *Le Fricoteur.* Sans date. M. — 15. *Epigrammes.* Sans date. M.

B. Chansons politiques.

1. *Comme quoi il est bon de se désunir pour mieux s'entendre.* 10 mai 1847. M. — 2. *Manifeste de M. Éloi de Burdinne.* Imprimé. — 3. *Souvenir d'un ex-député.* 12 juin 1847. Imprimé. — 4. *Philosophie d'un ex-député.* Juin 1847. M. — 5. *La Fleurisienne.* Mars 1848. M.

C. Chansons de circonstance.

1. *Hymne en l'honneur du R. P. Lacordaire.* Mars 1847. M. — 2. *Les moineaux vengés.* 5 mai 1855 (gravé, diplôme des *moineaux*). — 3. *Le vrai moineau.* 21 décembre 1857. M. — 4. *Au diable la philosophie !* 30 décembre 1863. M. — 5. *Le droit du fesseur.* 1864. M. — 6. *Sur la retraite du président Keppenne.* 1868. M. — 7. *A chacun sa croix.* 13 juin 1870. M. — 8. Couplets à intercaler dans la pièce *Jonas dans le ventre de la baleine.* Mars 1874. M. — 9. *Chez M. le conseiller S.* 27 décembre 1877. — 10. *Chez M. le président P.* 17 janvier 1878. — 11. *Au banquet de la Cour.* 23 février 1878. — Les trois dernières pièces ont été réunies dans une petite brochure qui n'a pas été livrée à la publicité.

D. Couplets de noces.

1. *T.-F.* 19 août 1844 (imprimé). — 2. *L.-D.* 12 juillet 1848 (imprimé). — 3. *M.-K.* 23 nov. 1850. M. — 4. *H.-B.* 8 avril 1851. M. — 5. *A ma nièce L.* 26 mars 1852. M. — 6. *B.-N.* 30 août 1853. M. — 7. *N.-G.* 10 sept. 1857 (imprimé). — 8. *M.-M.* 16 mai 1861 (imprimé). — 9. *M.-P.* 21 mai 1862 (imprimé). — 10. *Fin déplorable d'un célibataire.* 1847 (imprimé et encadré de noir). — 11. *Couplets de noces pour M.* 7 février ?

E. Pots-pourris et morceau sur un air d'opéra.

1. *Souvenirs du jubilé de* 1846. Juin 1846 (imprimé). — 2. *L'Artilleur de la garde civique.* Avril 1848. M. — 3. *Une Conversion miraculeuse.* Août 1849. M. — 4. *La Zozodyssée.* 1849. M.

F. Traductions.

1. *Lénore* (Bürger). 15 oct. 1844 (*Revue de Liége*, t. II). — 2. *L'Empereur et l'Abbé* (du même) M. ? — 3. *La Revue nocturne* (Sedlitz). 15 juin 1845 (*Revue de Liége*, t. III). — 4. *Le chant de Mignon* (Goethe). 15 juillet 1845 (*Revue de Liége*, t. IV). — 5. *Le chevalier Toggenburg* (Schiller). 29 mai 1848. Revu en 1850. M. — 6. *Autre traduction de la même ballade.* M. — 7. *La Violette* (Goethe). Août 1850 (*Annuaire de la Société d'Émulation*). — 8. *Réponse d'un poète ivre*, épigr. Lessing. 15 mai 1853. M. — 9. *Autre* (le même). 22 mai 1853. M. — 10. *Le Berger* (Goethe). 15 mai 1853. M. — 11. *Au bord d'un ruisseau* (Schiller). Sans date, sur l'album de Me D. M. — 12. *La Sérénade* (Uhland), musique de Soubre. Id. (doit avoir été gravée). — 13. *Fill the goblet again* (Byron). Id. M.

G. Pièces intimes et personnelles.

1. *Histoire tragique d'un parapluie célèbre.* Octobre 1843. M. — 2. *Une Cuisine-modèle.* Mai 1846. M. — 3. *Les Séducteurs.* Mai 1846. M. — 4. *Chez T.* Juillet 1846. M. — 5. *Chez B.* Juillet 1846. M. — 6. *Chez le major G.* Août 1846. M. — 7. *Chez F.* Nov. 1846. M. — 8. *Chez Ch K* Nov. 1846. M. — 9. *Chez le président K.* (Date?) — 10. *Chez M.* 28 nov. 1846. M. — 11. *Complainte.* 28 nov. 1846. M. — 12. *La convalescence de B.* 14 janvier 1847. M. — 13. *Ascension et impressions de voyage d'un fameux lapin.* 6 juillet 1848. M. — 14. *Complainte sur l'air du Postillon de Lonjumeau.* 6 août 1849. M. — 15. *La comédie au salon.* 21 mars 18... M. — 16. *Les deux Lucien.* M.

En collaboration avec Théophile Fuss :
Vie et martyre de Ste-Alénie.

Poésies wallonnes

1. *A M. Théodore Pirson.* Sans date. M. — 2. Chanson sur l'air : *Elle aime à rire*, et chantée au banquet wallon. 27 décembre 1859 (imprimée). — 3. Menus du banquet wallon. 30 décembre 1871. Photographiés et imprimés dans les relations des banquets wallons (journaux et annuaires). — 4. Id. 28 déc. 1872. Id. — 5. Id. 18 janvier 1874. Id. — 6. Id. 26 déc. 1874. Id. — 7. Id. 11 janvier 1876. Id. — 8. Id. déc. 1877. Id. — 9. Toast au banquet wallon. 28 déc. 1872. Id. — 10. Id. 18 janvier 1874. Id. — 11. Id. 26 déc. 1874. Id. — 12. Id. 11 janvier 1876. — 13. Id. déc. 1877. Id. — 14. Id. déc. 1878. Id.

En collaboration avec M. Alph. Le Roy :

1. *Le Rhin allemand*, de Becker, et la réponse d'Alfred de Musset. M. — 2. *Soleye et Pansâ.* Déc. 1859. A paru dans les journaux et a été réimprimée plusieurs

fois avec les pièces suivantes, chez Alvin et chez L. de Thier et F. Lovinfosse. — 3. *Vive nosse Gârd' civique.* Déc. 1860. Id. — 4. *Police et Câbaret.* Déc. 1861. Id. — 5. *Mathi Laensberg âx cis et âx cisses qui lèhet l'Chronique.* 1er janvier 1862. (*Li Chronique.*) — 6. *Qui vout esse â Conseye?* Déc. 1862. (En feuilleton dans les journaux de Liége, puis réimprimé dans l'*Annuaire wallon*, enfin en brochure, avec les pièces nos 2, 3, 4, 7, 8 et 9, sous le titre : Alcide Pryor. *Chansons wallonnes.* Liége, L. de Thier, 1865, in-12o.) — 7. *On voyège à Vervî.* Février 1863. — 8. *Baiwir so s'panse.* Déc. 1863. — 9. *Çou qu'est â fond dè pot.* Déc. 1864. — 10. *On dragon qui fait des madame.* 25 déc. 1867. (Dans l'*Annuaire*, dans les journaux de Liége et en brochure.) — 11. *Li Jama des qwate Nâtion.* 27 déc. 1869. (Id., id.) — 12. *Il s'enn a fallou d'pau.* 24 déc. 1871. (Id., id.) — 13. *Ine Société d'vins l'embarras.* Déc. 1873. (Feuilleton de *la Meuse* et brochure.)

En collaboration avec Théophile Fuss :

Li Testamint d'ine sôleye. (C'est par erreur que cette cette pièce est signée F. L. P.) — (Félix Oudart. *Novelle collection di Pasqueye lîgeoises*, no 1. It. dans le recueil de la *Société des fous*, de Verviers ; it. dans l'*Annuaire* wallon.)

Avec la collaboration de Théophile Fuss et de M. Alphonse Le Roy :

1. *Pot-pourri so les Dièraines Fiesses di Julette* 1842. 1re édition, Rongé-Duvivier. 1842. — 2e Oudart (même année). — Dernière édition, Carmanne. 1859. — 2. *Pasqueye so l' nouv' tour di Sint Foyen.* 4 mars 1842. Plusieurs éditions. — 3. *Respons' dè chin dell Régince, comme on vou bin lè loumer, all petition dè ci k'enne nè sont nin.* 20 octobre 1842. Plusieurs éditions. — 4. *Pasqueie so l' novelle Comètt.* 29 mars 1843 (imprimée chez J. Desoer). — 5. *Chanson po l' joû dè Roïe.* 1843 (imprimée chez Oudart). — 6. *Lè Feumme di Lige.* 25 avril 1843. (Félix Oudart. *Novelle collection d' pasqueye lîgeoiss.*)

Morceaux en prose.

Dans les *Bulletins de la Société de Littérature Wallonne :*

1. *On d'meye quâtron di tott sôr d'affaires* (en collaboration avec M. L.). 1859. — 2. Discours prononcé au nom du bureau, dans la séance du 24 juin 1859, à l'occasion de la distribution des médailles aux lauréats des concours de 1858. 1859. (Tiré à part.) — 3. Mélanges (avant-propos). 1859. (Tiré à part.) — 4. Collaboration au *Dictionnaire des spots* ou *proverbes wallons*, de J. Dejardin. 1860. — 5. Rapports sur les concours (*Mémoire sur le métier des tanneurs*). 1861. — 6. Rapport sur les concours de 1867. 1867. — 7. Rapport sur les travaux de la Société de Littérature Wallonne à la séance du 15 mars 1870, à l'occasion de la remise des médailles aux lauréats des derniers concours. 1869. (Tiré à part.) — 8. Appréciation du talent littéraire de Remacle Maréchal, dans la 2e édition de ses fables. 1872. (Liége, Léon de Thier.) — 9. Notice biographique sur Nicolas Defrecheux dans les *Œuvres poétiques* de ce dernier. 1877. (Liége, Gothier).

J. D.



CONTES POPULAIRES

Par A. VERMER.

Offerts à la Société liégeoise de Littérature Wallonne.

I.

Li bon Ange.

On' vie commér qui boivet l' gotte ,
Avet vindu jusqu'à ses cottes
Po z'achtè
Do pequet.
Comme ell' n'avet pus rin à vinde
Ell' ni savet commint s'y prinde ,
Pasqui les cabartis
Nè l'y fiaint pon d' crédit.
Ell' va trouvè l' curè qui sôrtet d' messe
Et lì d'mand' po z'allè à c'fesse.
Après qu'ell' s'a dispaichi
Do dir' tos ses pèchis ,
Ell' tap' les ouies au ciel et dit : « Mon pére ,
Li nuit-passée tin qu' jostès en priére ,
» Mi bon Ang' s'a mostrè
» Et m'a causè.
» Pôv gin , dis-ti , vos astoz din l' misére
» Et gn'a nolu po vos aidi sus l' térre ;

» Vos n'avoz rin po vos nourri,
» Rin po v' chauffé, rin po v' moussi;
» Et portant v'la l'hivier qu'arrive
» Avu l' gealée et l' nive.
» S'on n' vos fait nin li charité?
» Alloz c'fesse à vos' curé
» C'es't' on brave homme i vos dôrè
» Des sous po vos achtè on' cotte. »
La d'sus i lî dit pa l' crabotte :
« È bin si t' bon Ang' vint co ç' nait-ci,
» Tè lî dirès qu'il a minti. »

II.

Li coide à l' doie.

Les jônès gins
Dormet comm' des soquettes,
Gn'a des cias qu' fauret bin
Li tambour et l' trompette,
Po les mett' disus pîs.
On côp qui sont couchis.
Gn'avet din on village
On notair' qui n' savet fè lèvè
Si jôn vaurlet
Po n'allè à voyage.
Quand par nait i strouvet on' gin
Qui v'let fè s'testamint,
Toquè à l' huch', sonnè d'seu s' tiesse
Bouchi à spii les fignesses,
Ç'astet poaine inutil', ca l' jôn garçon
Doirmet comme on tasson,
« A l' fin, dit l' maiss', tot ça m'annoie
» Ji m'vas lî mette on' coide à l' doie,

» Et j' sus sûr qui s' va dispaichi
» Qwand i m' sintrè sachi. »
Ça n' manq' nin. Li lend'moin, tot au matin , l'notaire
Devet pourti por on' pressante affaire.
I sache on côp comm' po sonnè à messe.
Li vaurlet ni d'mand' nin s'resse :
« Jî sus, jî sus.
» Disti , ni sachoz pus! »
Ç'astet li meyeux plan. Ossi à l' mécanique,
Li monsieu , tos les joûs , fiet levè s' domestique.
Mais v'là l' dicauss' qu'arrive et onc di ses cousins
Astet v'nu d'lez l' vaurlet et volés-là en train ,
Pleins comm' deux Polonais, quand is ont fait leu gasse,
I's sitindet sus l' mêm' paiasse.
Mais comm' d'habitud' li vaurlet,
Chaq' joû purdet l' coide et l' loyet ,
I s'tromp' di doie.
Et v'là qui l' loie
A l' gross' di s' cousin ,
Qui ronflet jà disus s' cossin.
Mais quand l' houbion a passé l' piesse ,
On z'a tot' sôrt' di rèv' à l' tiesse.
Nos' t' homm' fait en doirmant
On song' foirt sibarant.
I vet li moirt qu'arrive et l'enfer tot flamiant ,
On dial tot noir qu'è l' traine
Avu on' chaine ,
Po l' fè moussi au fond do trô.
Mais v'la qui tot d'on côp
Li notair' sach' à l' coid' po rawuii l' vaurlet.
L'aut' crie au s'cours comme on' homm' qu'on stron'ret.
Li maisse accourt po waiti ç qui s' passet.
Mais l' cia qu'avet l' doie priche à l' coide,
Pins qui l' dial è l'époite ,
Et quand i vet l' notaire ,
Volà qui s'tappe à terre
« Ah , pardon, monsieu l' dial , pardon ji nè l' f'rai pus ,
» J'astais sô quand j'ai moru. »

III.

Li Maurly et l' Couchet.

Dins l' bon vî timps passè
A l'campagne on stripet,
Ça vu dir' qu'int' parints, vegins ou camarades,
Ou s'voyet on' côt'lette, on' tripe, on' carbonade
Quand on tuwet s' couchet.
Li vègèn' l'appoirtet disus on' belle assiette,
Avu on' blanq' sairviette,
En fiant des complumints
Des amis, des parints.
Ci n'astet nin on' moaij' méthôde,
Ca tot' l'année di part ou d'aute
Do l' viand' frèch' vos arrivet,
Jamais on n'è manquet.
Asteur c'est comme à l' ville,
On s' régale en famille,
Et gn'a pu wair di gins
Qui s' tripèch' comm' din l' timps.
Po z'è v'nu à m' histoire,
I gn'avet on curè
Qui v'let tuwè s' couchet,
Mais en r'passant didin s' mémoire
Les manag' què l'avaint tripè,
I s'dit : « si faut qui j'rinde à tortos on boquet
» Mi pauv' crachau va z'y passé. «
La d'sus i va contè s't'affaire
Et s't'embarras au majustère.
Cit'ci li dit : « Eh bin, Monsieur l'curé
» Feut dir' qu'on v'la volè.
» Nos l'tuerans à cachette
» Et ni trip' ni tripette

» I n'auront rin, et v'la li seùl moyen
» Do v's'è tirè avu vos paroissiens.—
« E bin, wait'bin, ti n'es nin co si biesse
» Lĩ dit l' curé, nos l'tuerans po fé l' fiesse,
» Ti n'a qu'à v'nu mardi. »
Mais l'majustèr sins tant ratinde,
Li lundi l'avet sté prinde
L'avet tuwé et discôpé por li.
Li maurdi li curé, veyant qui l'rang est wuide,
Mon l'majustère accourt tot'suite :
« Sais' bin, dis-ti qu'on m'a volè m'pourcia?
« — C'est ça, Monsieur l'curé dijoz todi comm, ça.
» Ni v'discopoz jamais et vos't'affaire est clére.
« — Ah mais, c'est nin po rir', sais', majustére.
» — C'est ça, lĩ respond l'aut', tinoz todi l'même ton.
« Les gins sont lourds, i vos croairont. »

IV.

Li Sôdart.

En Chin' li loi ordonne,
Si j'ai co l'mémoir' bonne,
Qui les èfants comme leus parints
Dimèrech' jusqu'à l'fin
Din' l'classe usqu'ils ont v'nu au monde,
Quand v's'aurez pus d'esprit qu'to l'monde.
Si vos pére est ovri,
I faut viquè comme li, comm' li i faut mori
Aurez l'tiess' wuid' comme on' citrouie
Si v's astoy l'fi d'on mandarin,
Vos s'roy chapè quand v'n'auriz nin
Pus d'malice qui Gribouie,
Mais comm' j'astaus civilisés
Vaici on n'est jamais clasés,

Po d'méré tot' si vie.
Din l'mèm catégorie.
Li fi d'on simp sodart put divnu général
Poirté l'bonnet d'évêqun on l'chapia d'cardinal.
Ossi l'fortun' c'est comm' on' boûse
Pindue au mat d'cocagne ; on s'y staque, on s'y pousse,
Po z'y grippé.
Mai squ'a des manch' à mette
Divant d'èsse à l'copette
Pasqui gn'a do savon
Tot au d'dilon.
Et l'cia qu'na nin des bons gèrets
Ou l'manir do s'y prinde
Est foirt sujet à d'chinde
Pus vite qui n'a monté
Avec les deux cuiss' en compote
Et do savon à ses culotte.
Mais tot mes baragouins
Vont annoyï les gins.
Racontans ños' t'histoire :
I gn'avet on valet qui s'amuset à boire
Et fiet l' tourmint
Di ses parints.
Ça fait qui d' timps in timps
Quand i s' fiet trop rattinde
En rintrant i rciet srèpriminde,
Mais to ça nè l' coriget nin.
V'la qu'on joû si pauv' mére,
Qui strouvet din l' misére,
Lî dit : « Ji n' saurès pus . Gaspard ,
» Vo d'nè on seul patard
» Vos avoz boivu l' resse
» Nos n'avans pus ni poin , ni sou din l'dresse. »
La d'sus i d'vint comme on arragi
Et dit à s' mér' : « Ji m' vat agagi
« Et ji n'rivairai nin put-ète.....
» .... Po rivnu faut qui j'ôie les grossès épaulettes

» Et q' qu' ji sôie général, »
— « ou caporal
» Tais', li respond s' mére. »
Enfin volla à l' guerre,
Ç'astet do timps d' Napoléon.
Qu'è n' n'a bramin distru à côps d' canon.
I va s' batte en Espagne
En Autriche en Allemagne.
Et bin des ans ses pôv' parints
Ni r'ciaint pus ni lett' ni complumints
Et scriaint d' tos costès po z'awè d' sès novelles.
Mais ils avaient beau scrire à Paris, à Bruxelles,
I n' savaint disterrè
S'il astet moirt ou si viquet.
A l' fin portant i chapp' fou do carnage
Et r'arriv' do l'Russie â méinait din s'village
Jusqu'à s' maujon i n' fait qu'on pas.
I toque à l'huch'. « Qui es' qu'est là? »
Li crie si mére
Qu'astet co en priére.
« — C'est mi, chér' mam', c'est vos' Gaspard
» Qui rarriv' des sodarts.
» Ji n'irai pus, nos' mér. J'ai sti bin loigne.
» — N'astoz nin général, mi fi? — Non, mais j' sus
[boigne. »

V.

On' Copèr'rie.

Do timps passè
On racontet
Des drol' d'affaires
Sus les copères.

Mais asteur gn'a pon d'pays
Usqu'on z'a pus d'esprit,
Ni des linw' pus adroètes
Po dir' des quolibettes.
Ci n'est pus l' timps qu'on lès y fiet covè
Des blancs stofets
Qui s' mettaint fou d'haleine
En to sachant à l' coid' di laine
Qui purdaient po des jôn baudets
Les liv' qui couraint fou do bois
Et qu'en waitant din l'aiw' did'sus l'rivage
I pardaint l' lun' por on fromage.
Et gn'avet mêm' des cias qu'astaint si fous
Qui pinsaint qu' les cahout' c'astet des ous
Ponus pas des cavales.
On' homme astet foirt pâle,
I maigrichet,
I languichet.
N'avet pu pon d' corage
Po fè li moind' ovrage.
Timps qui doirmet din s' lit
On' mér' di chets vint fè ses jôn' d'lez li.
En srawuyant i vet li p'tit' jonlée ;
I iuq' ses gins et les cias dol culée.
« Cest nin po rin, disti, qui j' sou frichès
« Waitoz, j'ai fait des jôn' di chets. »

VI.

Li Jésuite et l'Capucin.

Asteûr c'est on plaigi
Do voyagi.
On z'a des bias ch'mins d'pires
Sins bosse et sins warbires,

Todi r'nètiis, à l'esté à l'hivier ;
Des chars-à-bancs, des batias, des ch'mins d'fier
Et des osteis novell'mint faites
Qu'on lum', j'i pins', vélocipètes.
Et mêm' les cias qu'ont dins l'tiesse on molon
Risquet co bin do monté en ballon.
Ci n'est pus l'imps qu'on pardet on d'chvau d'selle
Po z'allé sus deux joûs à Lîge ou à Bruxelles,
Et d'vant d'paurti on fiet si testamint
Et s'avait-on bin peu d'mori sins sacremint.
Si gnavet di Namèr on' voiture arrivée,
Tos les Bourgeois d'Dinant sus leus huch' vinaint vée.
Et si l'caross' n'avet
Nolu po z'è rallé,
On z'annoncet dins l'ville à côps d'sonnette,
Qui dins deux heur' li voitur' seret prète
Po r'paurti po Namèr et qu'put-èt' di longtimps
Ine pareie occasion ni s'riprésintret nin.
Est pos z'en' n'allè on s'appontiet tot' suite.
C'est sûrmint dins ç' siéq'là qui gnavet on jésuite
Qu'estet voie à voyage avu on capucin,
Ot'i qui n' n'allaint à pîs à l'môd do bon vî timps.
Ta d'on côp volè-là astoc au boir do l'Lesse.
Impossib' do l'zouplè... quoi fè?... i s'grettaint l'tiesse,
O choieaint les oreies et d'jaint : « nos ostans l'biesse. »
A l'fin portant li jesuit' dit :
« Gna on moyen do z'è sôrti.
» En'trossant vos' rôb' jusqu'au vinte
» Frér', vos n'auroz pou d'crainte
» Do vos frèchi
» Pusqu'à vos pîds
» Vos n'avoz ni chauss', ni bottes
» R'lèvoz bin vos culottes
» Et vos pass'roz sins pin d'façon,
» Mi, j'montrai sus vos dos et po l'mêm' occasion
» Comm' vos ji serai inte.
— » Viv' les gins qu'ont d'lesprit, respondit l'capucin,
» V'zavoz trouvé l'bon plan, et mi d'gny pinsès nin.

» Allons montoz sus m'dos, c'est l'affair' d'on' minute. »
Dins l'aiwe i mousset en riant,
Mais arrivè au bia mitant
Li capucin s'arrète et dit : « confrére
» Est'-c' qui v's avoz
» Des sous sur vos ? »
— « Aï, l'y respond l'aut ! j'aurins par trop d'misére
» Si j'voyagins sins caur. — « Malhèreux qui v'astoz,
» Avoz rovi qui m'réglemint
» M'disfind d'poirtè d'largint ?
» Vite à l'valée di m'dos. »
Et v'la qui cheut l'priesse
Au fin mitant d'Lesse.
On dit qu'les jésuit' sont malins,
Qu'est'ç qu'on dirè des capucins ?

CHAQUE A S' TOUR.

Chanson dédiée à ALCIDE PRYOR.

Air : *Bonsoir la compagnie.*

1.

Ju creus, so m' iâme! à hutante ans,
Q'ci q'a-t-aklevé ses efants.
  A raipli s'vikaureie. (*Bis.*)
Et ci qi n'a rin à r'krimer
Diret todi, sins s'ewèrer
  Bonne nute à lu k'pagneie. (*Bis.*)

2.

Bin ratte i m' fauret clore lu kou,
Dus mitaimps ju n'a nin pawou,
  Mu consciaice est haitaie. (*Bis.*)
Ju n'a mauie fait mauvrer l' bon Diet,
Aissi ju n' creus nin qi m' boutret
  Avou maule kupagneie. (*Bis.*)

3.

Qwand on saint flauwi ses jerets,
Q' l'oreie ôt dâr et q' l'oûie veut s'pet,
  On n'a pus nolle eveie. (*Bis.*)
Asteur, qu l' balance a klaichî
Des costé qi fait l' pus maussî,
  J'a hiwé lu k'pagneie. (*Bis.*)

4.

A-t-i kéconque à mette au jeu?
On va r'koiri lu pus jourdeux
  Q'attere one bonne heurée. (*Bis.*)
Adon, po s'assurer de l' paurt,
I s' duhobeur à magnî l' laurd,
  Dusos l'nez d'lu k'pagneie. (*Bis.*)

5.

Vus arraigî-v' avou bonne foi ?
Pus taurd, des chicanes et des lois,
On v' raipli les oreies. (*Bis.*)
Avez-v' on bin ? on v' zèl happret :
Vus ès plaidez-v' aux gros bonnets ?...
Bonne nute à lu k'pagneie ! (*Bis.*)

6.

J'u kausi l' taimps long d'enn' aller,
Veyant chaur et boûfs rescouler
Es les neûrès ourteies. (*Bis.*)
Et camme asteur lu batai va
Héke et péke et kahé kaka,
Qu d'vairet lu k'pagneie ? (*Bis.*)

7.

Adiet Rîmais, français, wallons !
Pégasse, Hippocrène, Hélicon,
Por mi l' fauve est fineie ! (*Bis.*)
Duvains l' taimps, quand j'aveus l' nez freud,
Melpomène et Thalie, au feu,
Mu v'nint tér kupagneie. (*Bis.*)

8.

Im va bin q'c'est eco todon
Du oiseur sucrire one chanson
Po vûdî mes paissèes. (*Bis.*)
I est à sohaitî q' nos efants
Polehe dire ossu, tot chantant :
Bonne nute à lu k'pagneie !... (*Bis.*)

J. F. X.

Verviers, 1873.

LES DERNIERS BANQUETS DE LA SOCIÉTÉ.

Les banquets de la Société liégeoise de Littérature wallonne ne sont pas dans le règlement... mais c'est tout comme : ils font partie essentielle de la Société, et l'Annuaire wallon se passerait la plume au travers du corps s'il négligeait d'en parler.

Mais quoi : rendre compte à la fois de cinq banquets serait peut-être assez indigeste. Force nous est donc de nous borner à en rapporter les principaux éléments : le menu wallon, les toasts et quelques chansons. C'est, au surplus, tout ce qu'il importe de mentionner dans l'*Annuaire* pour satisfaire au goût de ses lecteurs.

Hélas, plus d'un nom que nous rencontrerons sous notre plume sera le nom d'un ami qui n'est plus. La vie est un voyage et les voyageurs disparaissent tous les jours... Mais ne faisons pas de l'Annuaire un nécrologe et revenons à nos banquets !

BANQUET DU 29 DÉCEMBRE 1872.

Au Foyer du Théâtre-Royal.

Ce banquet, dans lequel on célébrait le XIIIe anniversaire de la Société, était présidé par M. Dejardin, en remplacement de M. Grandgagnage, empêché. M. le bourgmestre s'était fait excuser de ne pouvoir y assister. Les convives n'étaient pas aussi nombreux que les années précédentes, à cause de la grande fête des ingénieurs qui avait lieu le même jour.

La carte dessinée du menu était charmante: elle sortait du crayon si spirituel de M. R. Les dessins étaient appropriés à quelques spots ou vieux dictons, tirés des scènes du *Voyage di Chaudfontaine*, des *Deux Neveux*, de Delchef, et des poésies légères de J. J. Dehin.

Le menu wallon, traduction, était remplacé par un joli rondeau. oui, un rondeau dans toutes les règles de l'art poétique.

> Tout poème est brillant de sa propre beauté ;
> Le rondeau, né gaulois, a la naïveté.

Pas si gaulois, celui-ci, mais du plus pur wallon ; pas si naïf, mais très-finement tourné. Jugez-en plutôt :

> Po'n n'avu traze, des plates mosses, c'est chir !
> Mais nos n' n'avans : çoula nos polans l' dire,

Nos avans sope, bècheie, sâmon rosti,
Bonne fricasseie, ni sintant nin l' hâti.
Et puis d' l'èponch' po qui d'lâk'ret s' botnîre !
Des peus, des coqs, qu'en n'avît co d'vant-z'hir ;
Jambon d' chivrou, longs bèch' di tot' volire,
Grèvesse ; qui sai-j' ? Vo'n nè la, sins minti
Po'n n'avu traze.

Ci n'est nin co l' moumint dè fer s' prangîre ;
Li souk à l' loss no va toumer dè cîr :
Glèce, foér café, li p'tit verre — rin qu'on p'tit.
Cou qu' est dè vin, nos sèrans bin lottis.
Qui v' fâ-i co ? Des chansons ? Fez n' priîre
Po'n n'avu traze.

Le banquet s'était mis en veine de poésie. Il n'a plus voulu supporter cet anachronisme de porter en français le toast au Roi. M. Dejardin l'a dit en wallon et en vers, que dis-je en vers? un sonnet, s'il vous plaît.

Il a été acclamé par les convives à double titre : pour le Roi et pour les vers wallons, objectivement et subjectivement, dirait un philosophe d'Allemagne, car il ne faut pas croire que de si graves personnages ne s'occupent jamais de wallon, de vers, de toast ou de banquet.

Voici le toast de M. Dejardin :

A L' SANTÉ D' NOSS' BON ROIE !

Noss' président, qu' est à sogni ses poïes,
M'a dit dè prinde ouie li parol' por lu ;
Jè l' prinds po beure à l' santé d' noss bon Roïe,
Et j' brai si foér qu'on m'ôret jusqu'à Hu !

Li Roi s'et bin qui n' zestans des bons boïes,
Qu'on z'a l' songu' vif, qu'on chante, qu'on fait dè brut
Qu'on z'est spitant, d'vins l' bon pays dè l' hoïe,
Mais, po fàx chins, no n' l'avans maïe situ.

Poirter n' santé, direz' v', ça n' si fait maïe
Es plat wallon ! C'est l' lingage di vos taïes ;
Qui l' rinoïereut, jè l' rinoïe po Ligeois !

Comme les Flaminds, n' jâsans t'a noss manîre :
A la Ligeoise i no convint dè dire
Qui d' tot noss' cour nos fiestans noss' bon Roi !

Après le toast au Roi, les couplets wallons.

Tout d'abord M. Delarge, un des lauréats les plus couronnés, les plus médaillés et les plus mentionnés de la Société wallonne, fin observateur, versificateur élégant, chante *les Buses :* c'est, sans doute, parce qu'il s'y prend de façon à n'en pas mériter.

M. E. Tasset, dont nous admirions le crayon et le burin, ainsi que les connaissances historiques liégeoises, mais que l'on ne croyait pas alors si gentil poète wallon : bien venu fut-il, comme le jeune Jocrisse de son conte charmant.

M. Hock avait fait en 1871 ses adieux aux banquets wallons : serment de joueur, serment d'ivrogne, serment de poète ! vous vous valez ! A la douzaine complète, il a ajouté une charmante chanson : c'est le treize-douze des libraires, c'est la rawette du marchand. Comment résister, *li jou des innocins*, à ne pas les chanter un peu ?

Quand l' Société va monter so ses hesse,
Quand les auteur volet fer d' leu malin,
I chusihet, po d'ner leu riante fiesse,
Li jou des ennocins,
Li jou des ennocins !

Les vers de M. Hock ont été fort applaudis et la façon animée et même assez mimique, dont ils ont été chantés par M. Thiriart, fut bien pour quelque chose dans leur succès.

M. Philipps, lui, chante, en wallon, en français, comme un artiste véritable. Son excellente diction et sa belle voix ont fait florès dans l'air admirable de la *Calomnie*, de Rossini. Le texte wallon, emprunté à un des meilleurs pot-pourris d'Alcide Pryor, *Qui vout esse à Conseil* (banquet de 1862), est d'ailleurs plein d'esprit et s'adapte on ne peut mieux à la musique.

Vient ensuite la pièce capitale, la perle des banquets wallons, ce qui faisait leur succès et soutenait leur vogue, le pot-pourri dialogué d'Alcide Pryor.

Cette année, ces deux inséparables et incomparables discuteurs sont sortis du pays. Leur controverse, spirituel écho des terribles brouhahas de Versailles, roule sur la lutte des républicains et des réactionnaires en France.

Baiwir vante son héros :

Es voss' veię chamb', vos d'hiz, fond d' l'Empereur ;
Po l' concours di Sèdan n' seyiz nin si chaud.
Vos d'viz co nos aidî pu târd ès l' mâl aweure,
Et c'est vos *(bis)* qu'on tap'reut l' cous â haut !

Voilà ce que Baiwir ne peut pas permettre ; mais Crahay, vieil encroûté, soutient mordicus :

Qui d'vins s' jôn' timps
Nos estî todi contints.

C'est Hinri qu'a tos les dreuts,
Vola l'homme qui nos fâreut.
Nouck ni vèret pus à pont
Po nos r'mett' so l' ton.
Haïe, qu'on l' nomme ; mi ji m' fait foirt
Qu'on sèret turtos d'accoird.

Ce qui exaspère Baiwir ; il répond à Crahay :

Vos n'arrestrez mâïe li timps.

Mais son ami regrette toujours le passé.

CRAHAY.

Air du roi Dagobert.

Dè timps dè prince Marcâ,
Les affaires n'allit nin si mâ ;
Avou treus cints cârlus
On z'esteut riche comme on crésus.
Li hoïe, l'amagni
Esti bon marchi,
Et v' saviz l' méd'cin
Po mons d'on skèlin.
Po viker comme il fât,
Raminans l' timps dè prince Marcâ.

Dè timps dè prince Marcâ,
On n' si d'néve nin l'air d'esse richâ.
On wârdéve ses cahotte ;
Les papî, c' n'esteut qu' des clicotte.
S'on z'aveut mettou
Cou d'châsse di pilou,
In' rôbe di coton,
C'esteut todi bon.
On n' poirtéve nin des fâx
Dè timps di nosse vî prince Marcâ.

Dè timps dè prince Marcâ,
On n'oyéve nin tant d'avocât.
Gn'aveut baicôt d' voleur :
Gn'enn a-t-il pu quéqu' feie asteur?
Côper leu bûsai,
C'esteut bin vite fait ;
Quand l' avît l' tiesse jus,
Il n' rikmincît pus
Ah! d'vins noss' vî palâ,
Ni r'veuret-on pu l' prince Marcâ?

La lutte continuait avec autant de succès qu'à Versailles, c'est-à-dire que chacun restait convaincu que l'autre avait tort. Mais la muse fantaisiste d'Alcide Pryor devait avoir aussi quelque chose à dire sur les affaires liégeoises, et comme Baiwir avait trop exaspéré Crahay en lui chantant du *Trouvère* et en le traitant de biess', Crahay lui détacha la ruade que voici :

Magnîz voss' caboleie, à r'lèche deugt, comme il v' plaît;
On riret co d' Baiwir ; on n' riret pus d' Crahay.
A l' bâbe des électeurs vos pass'rîz bin so m' lisse,
Wisse qu'on z'âreut fôré voss' nom par ine malice.
Bon! les autes sèront jus! Dihez-me; sèrangne pus crâs?
Po fer bahi les taxe, av' li live Agrafâ?
Ou bin, po sûr li mode, nos môrez'v à l banqu'route,
To disfant l'ovrège d'hir quand l'ideie vis è boute?
Vos n'estez bon qu'à tot r'vierser; — l' rowe Coqraimont,
Les hospices, li bassin : v' lairiz toumer les pont.
Vos touerez-t-avou l' tram les cochers d' vigilante ;
Il l'ont flairi d'avance : il n' siervet pus les cante.
J'a dèjà sogne, so mi âme, dè veie malâde mi chin ;
Les médecins sont fou prix : les friz-ve vini po rin?
Vudrez-ve li Mouse po veie les grises, les bleuvès pire?
Av' des hommes po netti les pufkenne di Bavire?
Asteur, s'on n' veut nin cler, on lomme ine Commission.
Ç'est-on fameux moyen d' fer r'blammer les lampion!

Frez-ve mî ? Ji v' sa-t-oïou k'jâser l' singénieur :
Des blagues ! Bin fez'n nè v'ni d'â d'fou : c' serêt n' belle
C'est comme les chirurgin : on direût, à v's oyî, [keûr !
Qui d'vins tot' li Belgique, il gn'a qui des sav'ti !

Et la chanson continuait, et les frères Siamois de la Muse wallonne, spirituels sans méchanceté, accommodaient leurs vers, si lestement troussés, à des airs choisis avec un à-propos digne des meilleurs poètes burlesques; ils les disaient avec un talent *sui generis*, mais incontestable. Aussi quel succès!

Mais une surprise est annoncée.

M. Le Roy, ce n'est plus Crahay, non, c'est bien M. Le Roy, annonce qu'il a reçu d'une des illustrations de la Muse wallonne, un portrait, charge à la plume, sur la rime en *ique*.

Il s'agit d'un personnage

« qui vique
Et qui, comme homme d'esprit, est' al tiess di voss'
[clique. »

Serait-ce Baiwir, à qui Crahay ménage cette surprise? Écoutez ; il raconte laborieusement la naissance laborieuse de l'enfant :

L'èfant fourit sâvé, et tot çoula s'explique,
Comme quoi noss' héros, so l' rappôrt dè physique,
Ni raviss' nin l'amour et n'est nin gârd' civique.
N'allez nin creure portant qu'il est parâlytique,
Ou qu'il mâque à s' cherpinte ine pèce anatomique.
Il a bon pî, bon ouïe, et n'a rin d'asmatique ;
Il est p'tit, mais stoquess, vigreux et énergique.
Il a po digéré on stoumac mécanique,
C'est ine brillant' forchette, eu style gastronomique.
Et po flûter s' boteie, il a l' cour sympathique.

On l'admire quand i chante avou si air sardonique
Di Baiwir et d' Crahay les pasqueies satiriques.
I s'et très-bin par cœur tos les airs di musique.

Vous avez certainement reconnu le modèle. Si vous hésitez encore, j'ajouterai quelques vers :

Les lives sont ses amis ; les novai, les antiques,
I fât qu'i les léss tos : les sérieux, les comiques.
I k'noh' tos les auteurs, ossi bin les classiques,
Qui les ci qu' ont fourni li scoll' des romantiques.
Po ritni çou qu'i lét, il a n' mémoire unique.
Si caboss' est rimpleie di k'nohanc' juridique :
Les auteurs, les arrêts, li doctrin' et l' pratique,
Tos les côdes, totes les lois civil' et canonique,
Tot' les Constitution, l' Syllabus, l'Encyclique.....

Il n'y a plus de doute maintenant, le modèle est reconnu. Quant à l'auteur du portrait, qui pourrait-ce être, sinon le spirituel chansonnier qui a rimé en *enne*, il y a dix ans, sur l'intime ami du portraité d'aujourd'hui, le portrait dont nous nous souvenons tous :

Il est poïoux comme ine halenne,
Grimaieté comme ine jalofrenne ;
Des çh'vets crolés comme des alennes, etc.

Le nom de cet auteur, c'est?

Qui est-ce ? Volla ! Tot l' monde l' advenne.

La lecture de M. Le Roy a été suivie de vigoureux bravos. Puis les chants ont recommencé.

M. Collette, un vétéran toujours jeune et toujours applaudi; M. Martiny, de Herstal, un nouveau venu, pas un conscrit, toutefois, qui dit des vers lestement troussés, etc., etc.

BANQUET DU 12 JANVIER 1874

(Chez M. Mathelot).

On était enchanté de se retrouver chez l'excellent aubergiste qui avait servi les premiers banquets, chez un franc et vieil ami du wallon; on y est moins solennel, plus intime. La cuisine y est parfaite et la cave excellente; mais, pardon, l'*Annuaire* ne s'attache qu'aux côtés littéraires des choses.

Le menu était dû au crayon spirituel de M. E. R. L'habile dessinateur avait cette fois-ci illustré quelques légendes des anciens châteaux du pays de Liége. Voici les quatre fils Aymond s'échappant du château de Montfort, brûlé par l'armée de Charlemagne. Est-il vigoureusement dessiné leur vaillant coursier! Certes, il était digne de porter son fardeau jusqu'à..... la postérité la plus reculée. Voici la trop tendre Ameil de Lexhy, s'apprêtant, sans beaucoup de résistance, à « festoyer » (admirable manière de dire les choses), à festoyer un beau jeune chevalier, que le lendemain elle apprendra être le diable. Voici, véritable pendant du précédent croquis, voici l'écuyer du château de Saive, qui, à son retour de la Croisade, trouve sa fille et son jeune maître qui..... ne l'attendaient point. — Il s'ensuivit un mariage, dit la légende, et elle n'a jamais parlé avec plus d'à-propos. Qu'ils sont gracieux! qu'ils sont tendres! Ces

croisades ont dû causer bien des ravages dans ces heureux temps! Voici les jeunes fils du sire de Moha s'entretuant en imitant les joutes d'un tournoi; voici enfin Notger s'emparant du château de Chèvremont, par un procédé que les historiens de nos jours commencent à ne pas trouver fort évangélique.

Voici, enfin, le texte wallon du menu :

Marcâ, li prince di Lîge, dit l'Dièwâde âx borgeus !
Jè l' si d'mande po l' quârt d'heure in' taxe di dix cârlus ;
Mais po çoula, j' promett' qui vik'ront so blancs peus :
Jè l' sinvite à n' heureie à s' ralèchî les deugts.
Il âront sâmon d' Mous', rosti d' bouf et d' cucusse,
Chivrou, coq d'îne, bècasse, des p'tits ahans d'Avreu,
Des fins hôlemius d' salâde et des douceurs qu'on suce ;
Et ji vou qui buvess' aute choi qui d' laiwe di pusse.
Il r'noïe li nom d' Ligeois li ci qui n' sèt hahler ;
Qu'on reie et qu'on s'amuse, s' on n' mi vou veie mâvler.
Mais c' n'est nin tot, l' banquet ni vâret nin n' maqueie,
S' on n' sènonde à chanter quéqu' crostillante pasqueie.
Ji donne cist' ordonnance dè fond di m' vî palâ.
Et po l'acertiner, ji s'crîs d'sos :

L' prince Marcâ.

Quand arriva le moment des toasts et des couplets, M. Dejardin, qui présidait la fête, porta la santé du Roi en quelques vers wallons très-bien tournés et très-bien dits, c'est le *Journal de Liége* qui l'affirme, et qui furent fort applaudis :

Mes bons amis, à c' t'heure çou qu' ji v' propose,
Jè l' vou wagî, plairet à tot l' banquet,
Serrez voss' verre int' vos deugts et voss' pôce.
Vudez' l' d'on côp et n' fez nin l' freluquet.

10.

Vos advinez qui n' z'allans beure essonle
A l' bonne santé di noss' binamé Roi ;
Ciss' santé là, c'est po l' mons, çou qui m' soule,
Deut rècrester tos les cours des Ligeois.

Leyans d' costé les raisons politiques,
Li Roi nos ôt, seuïe-t-il d' près, seuïe-t-il d' lon ;
Chiroux, Grignoux, libèrâl, catholique,
Sont bin v'nou cial, porvu qu' jâsesse wallon.

Ni pinsez nin qui n' seyans gatte et boque ;
Tot â fond d' l'âme on z'a ses sintimints,
Nos chusihans, c' sèreût par trop baroque
Di s' mette à pârt, comme Wallons ou Flaminds.

Mais gn'a des heures wiss' qui fât qu'on rouveie
Qu'on n' sâreut esse turtos dè même pârti,
Wiss' qu'on s'amuse, wiss' qu'on chante et qu'on reie,
Wiss' qui tot l' monde pout dire : v'è sovint-il ?

C'est l' vraie moumint, sins dire tant des gogoïe,
Buvans essonle et qwand v' s'ârez tot bu,
Ji v' brairet co : vivât po noss' bon Roïe !
Et vos r'direz : vivât cint feie por lu !

On passe aux chansons. M. Delarge, le peintre des mœurs et des jeux populaires, nous demande :

Est-ce vraie ou n' l'est-ce nin,
Qu'on féve divin l' timps,
Çou qu'on fait co po l' moumint ?

Et tout ce qu'il rapporte des hommes, des femmes, des jeunes ou des vieux, des amoureux de belles toilettes ou de ce qu'il y a dessous, tout démontre avec esprit « qu'on féve divins l'timps, çou qu'on fait co po l'moumint. »

M. Thiriart-Soubre, chanteur animé et expressif, jaloux des succès musicaux obtenus

par Mme Angot, s'insurge avec bon sens et fine raillerie contre cet ango.....ouement. Il en a bien le droit, car la muse wallonne est assez riche, et ce n'est pas lui qui la laissera tomber dans l'oubli.

Vient ensuite M. Ch. Philipps, le chanteur aimé du public liégeois, qui, de sa belle voix, si bien maniée, nous fit entendre une excellente chanson de M. Hock. Nous y apprenons qu'on connaissait au bon vieux temps différentes façons d'aller au paradis, dont plusieurs étaient très-peu pénibles :

Tot buvant l' Bourgogne à l'honneur di Diu,
Et comme pinséve li bon mône,
Sins s' diner baicôp d' pône, j' el dis,
Ji wâgn'ret l' Paradis.

Les *bis* et les bravos acclament à la fois le chanteur et l'auteur.

Avec M. Alvin, nous sautons en plein dans un autre patois, saffez-vous; écouteie in' fois commant li jeûn' marié va d'viser avec son jeûne mariée; yék's, couteie et vous verreie comm' tous y rieie, donc! La chanson marolienne était due à la plume d'un homme d'esprit, M. V. L. Elle a été dite avec un tel succès que, plus tard, M. Alvin a dû vous raconter la soirée du vieux marié. Il est vrai qu'entre les deux, pour rentrer dans le style liégeois, il aveut passé d' l'aiwe dizo l'pont d' zâches.

M. Rouma n'est pas marolien; il parle le plus pur wallon avec un parfait accent de terroir. Son esprit aussi est bien liégeois,

c'est-à-dire frondeur, et quand il se promène en ville, récapitulant les travaux qu'on a faits, puis ceux qu'on a défaits et surtout ceux qu'on n'a pas faits, sa revue, critique toujours facile, obtient un franc succès d'hilarité : on a vu deux échevins eux-mêmes qui riaient de tout leur cœur. Ainsi!

M. Renier, le narquois et « biname » conteur de Verviers, promène en lanterne comique sur tous les nouveaux camarades, ainsi que sur les chanteurs passés et surtout présents.

M. Tasset chante peu, mais il conte, et ses historiettes wallonnes, dites avec une naïveté parfaitement imitée, provoquent la gaîté générale.

M. Gomzé, de Verviers, trouve qu'il n'y a rien de tel que de boire, et, par un heurt de logique manifeste, au lieu de boire il chante. Mais tout à coup la salle éclate en un tonnerre d'applaudissements. On vient de donner la parole à M Picard, le roi de la pasqueye. Aussitôt tout le monde se rapproche pour entendre *Çou qu'esse-t-à-fond dè pot.* Et M. Picard, disant juste, chantant plus juste encore, raconte les tribulations du cocher de fiacre, ou les succès de M. on n'sait qui : *Ah! qué plaisir d'ess on n'sait qui!* Georges Brown, chantant le plaisir d'être soldat, n'a jamais eu plus de succès que le spirituel poète en raillant cet éternel « on n'sait qui, » pour qui tout est ouvert : les bourses, les maisons, comme les cœurs, quelquefois fermés aux enfants du pays. Mais le fond du pot a changé

depuis que nous l'avions entendu pour la première fois; les allusions aux événements communaux récents, toujours fines et jamais blessants, nous l'apprendraient assez, si déjà lés airs des opérettes nouvelles ne l'avaient appris. Triples hourras pour M. Picard.

BANQUET DU 27 DÉCEMBRE 1874

Chez M. Mathelot.

Le dîner fut très-bien goûté, mais sa description wallonne ne le fut pas moins : Nos lecteurs pourront en juger.

XVe Heurèie del' Société wallonne

26 Décimbre 1874.

Piron n' vout nin dîner,
Si n' sét çou qu'on va d'ner.
Faut, po s' gosse
Platès mosses,
Bon bouillon,
Friss' sâmon,
Tote in' hiette
Di côtelettes,
A tot prix
Des piètrix,
Del fène châr
D'on canârd,
On boquet
D' bai filet,
In' lopaie
Di jalaie,
Des p'tits peu
A r'lèche deugt,
Des carcasse
Di bêcasse,
Li long cou
D'on chivrou,
Des grèvesse
D'aiwe di Vesse,
On feu fin
Comme sayen,
Del' salàde,
Dè souccâde,
On café
Des pus spès,
Des liqueûr
Di sègneûr,
Et des bellès chanson
Po fer dîner Piron.

M. Dejardin, qui présidait la fête, lut, en guise de toast au Roi, un rondeau très-bien tourné dû à la plume modeste d'un de nos plus fins chansonniers liégeois, M. P. Voici cette poésie. Comme on peut s'en convaincre, elle a été couverte de bravos :

Po poirter l' santé d' noss' bon Roi,
Il m' fâreut n' loquince sins pareie.
Ji voreus bin dire in' saquoi
Po poirter l' santé d' noss' bon Roi.
Ji qwîre, et ji n' sés nin poquoi
Il n' mi boute ès l' tiesse nolle ideie.
Po poirter l' santé d' noss' bon Roi,
Il m' fâreut n' loquince sins pareie.

Si j' jâse comme mi mére m'ast appris,
Ji sos sûr qu'on va s' mette à rire.
On diret qu' j'a pierdou l'esprit,
Si j' jâse comme mi mére m'ast appris.
Noss' Roi lu-même, avou ses prix,
Ni pôreut nin fer sôner n' pîre.
Si j' jâse comme mi mére m'ast appris,
Ji sos sûr qu'on va s' mette à rire.

Qui fait çou qu'il pout n' fait nin mâ,
Et ji v' propose dè beurre à m' môde.
Si seulemint j'esteut avocât !....
Qui fait çou qu'il pout n' fait nin mâ.
Mais qwand vos m' divrîz hazi m' clâ,
Ji n' sos capâbe di n' rin fer d'aute.
Qui fait çou qu'il pout n' fait nin mâ,
Et ji v' propose dè beurre à m' môde.

Po noss' Roie, buvans des grands côps.
Buvans Champagne, buvans Bourgogne !
A riss' di nos fer turtos sôs,
Po noss' Roie, buvans des grands côps.

N'âyans jamâie sogne d'esse trop chauds.
Qu'il n' seuïe nin dit qu'on Ligeois brogne.
Po noss' Roie, buvans des grands côps.
Buvans Champagne, buvans Bourgogne !

Rappelons les noms des chanteurs.

M. Rouma, interpréta *Noss vi wallon*, de J. Dumoulin, avec beaucoup de verve. M. Delarge provoqua le rire en blaguant en vers *MM. les Spirites*.

Après lui, M. Renier, qui a le tort de parler trop en français, dit un toast, à la langue wallonne et à ses interprêtes.

M. Ollivier, de Verviers, un vrai chanteur de table, chante *la Bouteille* avec un entrain qui fait avoir soif. Voici maintenant les poètes et les racontars comiques : M. Péclers raconte la *Mésaventure d'un mari un peu trop buveur à la fête de Chênée*, M. Antoine chante et raille les *Mèhains du pauvre Mathî Bablawe*, M. Tasset, dit les *Tribulations d'un jeune père de famille* dont la femme manque d'ordre et dont les enfants sont un peu bruyants.

MM. Thiriart, Philipps, Delarge et plusieurs autres se font entendre et applaudir encore et tout le monde se retire en chantant et enchanté.

BANQUET DU 9 JANVIER 1876

(Dans les salons du Café Vénitien.)

M. le notaire Dejardin, vice-président de la Société, présidait au banquet, en remplacement de M. Ch. Grandgagnage, empêché.

Le toast au Roi est porté par lui dans les termes suivants :

Jè l' deus dîre : c'est bin mâlâheie
Di s' kidûre comme ine gint d'adreut.
Ji vôreus co prinde ine boteie,
Mais d'vant tot l' monde, cial, j'in' n'oisereus.
Pète qui heie ! portant j'en' n'a d' cœure,
Ji m' risqueie et savez-v' poquoi ?
C'est qu' vocial li moumint dè beurre
A l' santé d' noss' binamé Roi.

Çou qu' est èco pu mâlâheie,
C'est d' fer chuse d'on vin qu' chesse li freud.
Il fâreut on vin, à mi' ideie,
Comme noss' Roie, franc et généreux.
Pouf ! li Champagne pète : bonne aweure !
Ci vin-là v' s'ahâieret mutoi.
On z'ast on long hèna po beure
A l' santé d' noss' binamé Roi.

Mais çou qu' est d'arège mâlâheie,
C'est d' prinde li ton comme jè l' vôreus.
Si v' babouiîz, v'là qu' tot l' monde reie ;
On v' rilouque, si v' s'allez trop reud.
V'là l' cour qui s' drouve, on va s' kiheure.
Fez comme mi, lèvez l' coude, aoi !
C'est pôr po c' côp cial qu'il fât beure
A l' santé d' noss' binamé Roi !

Vos convinrez qu' c'est mâlâheie
Dè n' nin d'biter trop d' biestreie.
Bin, breyez's, po qu'on n'ôse nin m' voix :
A l' santé d' noss' binamé Roi !

M. Dejardin lit ensuite un sixain gentiment tourné, dû à la plume de M. Alexis Peclers, qui accompagne une caisse de cigares offerts aux convives; ce sont des cigares Baiwir et Crahay; le poète leur promet bon accueil sous l'invocation de ces deux noms chers à la Société; malheureusement Crahay seul est présent; mais il est doublement salué par les hourras de tous les convives.

M. Renier réveille des souvenirs chers aux vieux Wallons en célébrant avec beaucoup de verve et d'entrain les anciens bals *del' Fiesse dè Fond-Pirette.*

M. Delarge dit d'abord une charmante chanson *So les r'sôrts*, où l'on a remarqué la manière heureuse dont le refrain est amené, et *Ine bonne pitite laie*, à l'adresse dè l' Société; puis un gentil *râvlai* dont le refrain est répété en chœur.

M. Gomzé lui succède et chante avec beaucoup de sentiment une poésie en patois de Verviers : *Avau les champs*, et dédiée à Baiwir (M. Alphonse Le Roy), dont on déplore l'absence à cette fête de famille ; c'est un hymne au Dieu des bonnes gens. M. Gomzé se complaît dans la poésie de la nature, et il y réussit très-bien; à preuve encore la seconde poésie qu'il a chantée sous le titre : *Loukî donc qui l'cîr est baî!*

M. Alexis Peclers a dit, avec beaucoup de brio, un petit air très-gai, dont le refrain est: *Dinez-m' ine crapaute s'il v' plaît*, et entremêlé de récitatifs sous une forme originale: il attire en passant l'attention sur les règles de la versification wallonne, négligée, un peu beaucoup, par ceux qui se mêlent d'écrire des vers wallons.

M. Edouard Antoine, l'excellent diseur de chansonnettes, dit d'abord *Li Galant del' Siervante*, et puis *Binâhe et Mâva* (de M. Peclers), pièce couronnée par la Société, puis enfin *Colas Moyou*, pièce avec récitatif, par M. Salm, et *On Portrait mâ moussî*; on demande l'auteur, M. Hock, qui vient serrer la main de son habile interprête.

M. Renier, dans un récit humoristique (en bon et franc wallon cette fois), complimente les commissaires sur l'organisation du banquet, et, leur associant MM. Hock et Delbœuf, ancien secrétaire, qui a précédé M. Lequarré, il les appelle tous des *binamés valets*. Mais ne vous fiez pas trop à son épithète; les passant successivement en revue, il leur tape une *lawe* par ci, une *lawe* par là; tout cela avec gaîté de si bon aloi, que tout le monde rit de bon cœur.

BANQUET DU 31 DECEMBRE 1876.

Le menu, vrai pendant de celui de l'an dernier, représentait les blasons des *Bonnès*

veies dè vî pays d'Lîge, sins rouvî l'ci del' veie âx bonnès vikâreies : les bonnes villes étaient d'un côté : Tongres, Huy, Dinant, Hasselt, Ciney, Maestricht, Verviers, St-Trond, Bouillon, Bilsen, Fosse et Stockheim.

De l'autre : Maeseyck, Thuin, Châtelet, Brée, Waremme, Peer, Hamont, Visé, Couvin, Beeringen et Looz.

Les écussons des bonnes villes, gracieusement dessinés et richement enluminés par par MM. de Guaita et Florenville, encadrent le texte du menu wallon. On le dégustait avant le banquet et nos lecteurs pourront le déguster encore, car le voici :

MENU.

Volang' des moss', totès blanqu', totès plates ?
On bai sâmon, quand vint fou dè filet ?
Vite à Mâriâne ! Jè l' qwire.... on vint d' l'abatte.
Arangn' po l' mons on jône, on crâs polet ?
Les vindress' sont â diâl' qui les possette ;
On n'nè trouv' pu près d' noss' bon vî Marchî.
Ci n'est pu l' timps qui nos fîs sette et sette !
Ji vous des souk, ji tomm' so des moirti.
Ji trouv' portant des p'tits boquets d' crompîre :
D'vin voss' manèg', coulà n' vis pout mâquer.
Es l' plèce dè vin, nos beurans dell' bonn' bîre ;
Les timps sont deurs : il fait si chîr viquer !
Nos n' polans wèr' cori les grands botiques,
N' s'ârîs mèsâh' di baicôp d' patacons.
Il fâret bin — c'est ine saquoi d' comique —
Qui nos vikanss' di l'air.... di nos chansons.

Voici M. Dejardin qui porte au Roi le toast humoristique suivant; il fut fort applaudi, et ceux qui l'entendirent y reconnurent sans

peine la plume élégante et fine d'une des moitiés, malheureusement absente, d'Alcyde Prior :

TOAST AU ROI.

Qu'on-z appoit' dè bon vin qui same !
Qu'on-z-apponteie ses longs hêna ;
Jè l' veus bin : gn'a vost' ouïe qui blame.
Qui s' pass't-il ? C' n'est nol advina.
Ciette, ci n'est nin mi qui v' s'effowe,
Mais pous-j' dire in' pitite saquoi ?
Vos v' dispiertez, vos n' fez nin l' mowe :
C'est qu'on va beure à noss' bon Roi !

Buvez sins tant fer d' simagrawe.
Vive noss' bon Roie ! Comptez sor lu,
Ouïe qu'on veut tant d' Robert mâcrawe
Magni les millions sins l' s'avu.
On aim' dè veie — et ça v' rimowe —
Qu'ès s' balance il gn'a nou fâx poid.
Ossi n' fez-v' nin li pus p'tite mowe
Quand c'est qu'on beut à noss' bon Roi.

C'est-on pére : il vout qu' tot l' monde vique,
Et po v' s'el bin dire sins plaqui :
Nos r'vairis neurs dè fond d' l'Afrique,
Qui n' nos veureut nin pus volti.
Mais ji m' tais ; ji n' vous nin qu'on m' howe :
Il n' fât qu'on mot po les Ligeois !
Jans ! Breyez turtos sins fer l' mowe :
Vivâ ! Vivâ ! po noss' bon Roi !

Les chansons se succèdent ensuite et vivement. Certes, on n'avait plus Defrecheux, ni Bailleux ; certes, on regrettait l'absence de Delgotalle, de Thiry, de Baiwir, de Crahay, sans oublier les chanteurs comme Philipps et Carman... Mais petit bonhomme vit encore et la race des spirituels diseurs wallons n'est pas éteinte.

On applaudit d'abord à l'*Pinseie* et *Les Buveux d'pèquet*, dits par MM. Louis et Edouard Antoine, et on acclame M. Peclers; acclamons-le encore quand il chante lui-même son *Facteur del poste*. *Les vîx Bribeu*, de M. Hock, est une fable touchante dont la morale devrait être rappelée à tous les fainéans; elle est un grand succès. *Les jônès Feies*, par M. Philippi, encore un Wallon; le piquant dialogue de *Baptème et Etermint*, de M. Peclers, dit avec un talent réel par les frères Antoine, ont fait énormément rire, et *Les Ch'vâx d'bois d'a Beaufils*, de M. Brahy, typographe, ont mérité les honneurs du bis.

Succès d'hilarité aussi pour la farce parlée et chantée par M. Edouard Antoine et qui, nous racontent *L'Héritège d'a Jacques Leduc*, nous prouve que la fortune ne fait pas le bonheur.... (comme tant de gens se le persuadent tous les jours dans notre siècle, vous savez!)

Vint alors une drôle d'histoire, qui aurait dû venir le jour de Noë, *Li jou âx Trives*; car sous le titre *On Banquet d'pourçai*, M. R. y raconte, avec esprit et avec verve, le banquet d'un cercle di jud'là.

La palme fut méritée par *Vis è sovez-v' bin?* ravissant duo de deux vieilles qui se rappellent gaîment, sans trop de vanterie, sans trop de méchanceté, leurs faits et gestes d'autrefois; l'auteur est M. Rousseau : il fut très-applaudi, ainsi que MM. Ed. Antoine et Gevaert, qui ont fait de cette excellente pochade le succès de la soirée.

BANQUET DU 28 DÉCEMBRE 1878.

Le dernier banquet dont nous ayons à rendre compte s'est donné dans les salons du Vénitien. On en a profité pour remettre les récompenses aux lauréats de 1876 et 1877

Les invitations au banquet, faites, comme les précédentes, sous une forme humoristique et en vers wallons par notre charmant poète, M. Hock, représentaient un moutardier, qui ne pouvait contenir que des choses piquantes et propres à exciter l'appétit.

La carte du menu était un charmant dessin dû à MM. Florenville et de Guaita. Sur une nappe à thé et à la vaisselle, il rappelait le perron de Liége et nos anciens vinâves, *Marchi*, *St-Servâs, Soverain-Pont*, *Vinâve-d'Isle*, *Jud'là-Mouse* et *St-Jean-Baptiste*. Un huitième blason, tout de fantaisie celui-là, complétait la série en représentant.... comment le décrire!... Voici la devise : *Les Ligeois sont des fennès gueuies*.

Les douze vers suivants occupaient le milieu de l'assiette :

Ciss feie chal c'est' aut' choè qu' des mosses,
Nos magn'ran liv', pietri, chivrou ;
Il n'y è n'naret po tos les gosses
Cafè d'bottresse ell' gotte avou.
Nos vinav' n'est nin â cadasse :
N'a nou dangî qu'seuie rimonté.
Ça fait qu'nos auront on lavasse
Di bonnes blagues et d'joïeuseté.
Nos divis' mâque cial. Qu'est-ce à dire?
Personn' â mond' n'el rouvieret !
Est-ce qui n'zarî mèsah dè scrire
Qu'on s'y a stu, qu'on s'y *riret!*

C'est M. Dejardin qui présidait le banquet, entre MM. Mottard, bourgmestre, et d'Andrimont, sénateur, qui porta le toast au Roi. Nous n'en avons plus le texte, qui était un charmant couplet wallon et qui a été fort applaudi.

On a ensuite procédé à la remise des prix aux lauréats et quelques-uns de ceux-ci ont dit les extraits des poésies qu'ils avaient vu couronner. Elles figurent ou figureront dans une autre publication de la Société : nous nous bornerons à rappeler en deux mots les succès de bravos et d'hilarité remportés par M. Delarge, qui chanta *li Bonne Houmeur* et de M. Peclers disant *Çou qu'on n' n'è veut.* Puis M. Antoine, avec sa verve intarissable et véritablement endiablée, fait connaître une œuvre nouvelle d'un poète nouveau, *li Testamint da m' mon onck*, par M. Gérard, employé à l'Hôtel-de-Ville, qui est une précieuse recrue pour la muse wallonne.

Dans un autre genre M. Renier, de Verviers, a eu un succès égal en rendant hommage *aux chers Wallons qui ne sont plus*. Et il avait, hélas, à parler de plus d'un.

On entendit et on applaudit encore *les deux Tèmons*, scène dialoguée, exécutée par l'auteur, M. Peclers, M. Antoine; *li Vî Timps*, par M. Delarge; *on Portrait mâ moussî*, de M. Hock : *les Viwaresses*, de J. Demoulin, et une scène d'actualité, de M. Peclers, *Jannesse à l'Exposition d'Paris*. Au prochain Banquet nous parlerons de l'Exposition de Bruxelles.

AUX CHÉRS WALLONS QUI N'SONT PUS.

(AIR : *Dans un grenier*, etc.)

1.

Si chaque anneie li brave, l'agligeant Hock,
Po l'belle frigoûse, haule po nos adawî
Quéq noû canetia nos siervant d'rouhiante cloke
Du s'prumî verre à s'prumî mostardî.
Dése quî jouppe, rate tot l'Ban wallon si lîve,
Lîge di s'patwè tape â lauge tots l'z ecdûs
Et cial avôïe les poètes qu'elle acclîve,
Tot leu r'coirdant l'nom des chérs qui n'sont pus.

2.

Chérs qui n'sont pus, à vos sèns r'la tot pènse,
Ca vos chîf-d'ouves nos r'mostret qui v'z' avî
Po nosse linguèche, li sèntimènt, l'loquènce,
L'esprit plein d'coûr et l'coûr hourdé d'esprit.
Di-pôïe li jour q'nos vala l'côpareie
Au dièrain mot q'vosse valeur nos botia,
Vos d'nî noû fion alle tote glorieuse patreie
Et d'on crâne peupe li jaurgon r'glatiha.

3.

Ouie vos l'veyez grandi d'ameur et d'taille,
Tot comme Jésuse i n'fait q'créhe è baité.
Les fîrs hausplets di lawris et d'mèdailles,
Qui ses savants v'net èco d'èpoirter,
Dihet assez c'bin v'fourî l'bonne sumaise.
L'bel aube wallon si veut télemèn branchî,
Q'ses fruts, pleins d'jus, sont turtos des cô d'maîse.
Ainsi, des siécles, i sauront co frugî,

4.

Par vos, ès champs là q'è lwé d'magriettes
So les nouleies les anges fet l'saint rizlet;
Mezzofanti ben sûr ouie pus nu r'grette
Du n'nèn savu li langue di Saint-Lambiet.
Lu qui paurléve cinquante-hut bais ramages,
Dont l'flamen belge fouri l'prumî chaînon (1).
A té collier des paurlers di tots âges;
Nosse wallon, j'wage, a pâr siervou d'pompon.

5.

Si so nosse terre vos t'nî d'vin vosse makette
Li bon tuza, qui fait faûme d'on plein sô,
Vosse foite volté s'acpagneta l'bonne blawette;
Po vraie dringuelle Diè v'fit co r'lûr là hô.
Turtots essonles to magnant l'souc alle losse,
Divin l'loumîr dè frawiant Paradis,
D'héz n'bonne parole au Divin maîse des dosse
Po q'nos polanhe, on jour, v'z aller rwaitî.

---

(1) Le célèbre philologue voulut bien nous dire qu'étant aumônier à l'hôpital de Bologne, où était un collége belge, il fut frappé des consonnances du flamand que parlait un élève malade. Cela lui donna l'idée d'étudier cette langue, puis le hollandais, ensuite toutes les autres. Lui ayant parlé du wallon, il désira vivement l'apprendre, quoique plus qu'octogénaire, disant qu'il en serait maître en six semaines s'il en tenait une grammaire et un dictionnaire. Mais ces livres n'étaient pas arrivés lorsque la mort le saisit à Rome.

6.

Mais fez l'marchi po q'cial, traze et traze feies,
Turtots, nos v'nanhe rigoster, ramouî
L'anniversaire des sises là q'fîr di v'veie
Les riches bouquets d'vos respleus ont flori.
D'hez co, si v'plaît, au Puissant Maîse dè Cire,
L'jour qu'à s'banquet voiret ben nos houquî,
Q'prinde po menu l'bai refrain d'à Forire.
D'vin cisst espoir, Très Chérs, meie feies merci !

ÇOU QU'ON' NÈ VEUT.

(Air di vaudeville.)

Tos les mèhins del vicâreie
I n'a nou diale à les compter;
Qu'on vik, qu'on mourt ou qu'on s'mareie
C'est tos mâx d'tiesse di tos costés!
Tot jônne vola qu'on m'boute escole,
Mi qu'eimév' li nawreie et l'jeu!
To s'pèlihant ji d'hév' à l'vole : } *Bis.*
Çou qu'on' né veut! (*Bis.*) }

So c'trèvin là vint l'catrucème,
Qu'es m'cervai ji n'polév hèrer,
Li curé mi d'név pôr li flème,
To brèyant qui j'sèreu damné!
Po mes pâque on kmande li mousseure,
Mais vomlà rèfusé tot dreut,
Mi pére mi confirma so l'heure,
Çou qu'on' nè veut! (*Bis.*)

On m'mette ovrer, vola n'laide keure,
Ji n'doime pus di sogne d'ès claper,
L'hiviert m'appoite des ègealeures.
Mi pauve sayin sow es l'osté.
Ji m'koihe, ji m'siprache, ji m'tourmette,
Ca l'mesti m'inteure trop es deugt;
On m'traite co d'bouhall' po l'rawette.
Çou qu'on nè veut! (*Bis.*)

Ji d'vins jônne homme, mi cour mi sèche,
Ves l'poion qui j'veyév volti;
J'èn es veus tant qui ji m'risèche
Divant des rival mix moussi;

J'a tot d'meime portant trové n'feume,
Mais c'est pus vite on diale, ji creus;
Po poirter l'cou d'châsse elle a l'pleume,
Çou qu'on' nè veut ! (*Bis.*)

Kwand ji m'mousse, c'est m'burtelle qui casse,
On boton qui m'dimeure es l'main,
Des streus solés, des ragognasse
Tote les feie qui j'a mettou l'bin.
J'a des affaire èmacralaie,
On n'mi pâie nin meime çou qu'on m'deut,
Ossu ji n'dis nin po n'chichaie :
Çou qu'on' nè veut ! (*Bis.*)

A Congrès d'li p'tite banque, l'autre feie,
Ji veux Bruxelles à moiteie prix,
To m'y pierdant, ji piede mi feie,
Mi bouse et m'coupon po rivni;
Tot foûs d'mi, to fant des grands bresse,
Ji s'peie ine glace, vola co n'creux !
Fâte di cense, on prind m'monte el plèce.
Çou qu'on' nè veut ! (*Bis.*)

Ji r'trouve mi feie tote cafougneie,
On camèrade dimeur pierdou,
Nos l'coirans tot l'resse dèl journeie,
Il esteut so n'tâve èdoirmou;
Jèl dispiette, i m'prusteie des cense,
A convoi nos corans tot dreut,
Mais d'èl rascur nos n'fis qu'les kwance,
Çou qu'on' nè veut ! (*Bis.*)

Ouie tot l'monde court après l'richesse,
Po louki d'èn' è veyi mons,
Ji n'poux l'ascur mi, ca so m'tiesse
I tome pus d'brique qui d'patacons;
Des cix magnet dè souk à l'loce,
Mi ji d'vins todi pus pouïeux;
Po beure ine gotte et magni n'crosse.
Çou qu'on' nè veut ! (*Bis.*)

J'a cligni n'ouie co pus d'ine feie
To n'nè veyant tot d'meime odtant.
Finâl'mint j'âret passer m'veie
A div'ni vîx to m'magriant;
C'est m'chin, c'est m'chet, c'est m'feume, c'est m'feie.
C'est vos turtos qui fet m'respleu,
Si vos hufflez pôr mi pasqueie.
Çou qu'on' nè veut ! (*Bis.*)

(*Au public*, *en cas de rappel.*)

J'esteus binâh d'ès kwitte et liche,
Ca j'a sommeie et j'sos nâhi;
I n'a qu'to doirmant qui j'sos riche
Kwand nou lai songe ni m'faît displis;
J'aveus fait m'dak ouie po n'nè veie
Kwand tot estenné ji v'riveus;
Mais c'est d'bon cour qui j'dis co n'feie
Çou qu'on' nè veut ! (*Bis.*)

1878.

A. Peclers.

Vola c'côp cial qu'on nos avôie
Li mastardi d'vant dè soper.
Sins lu j'areus bin trové l'vôie,
Ca v'la deux ans qui j'naie loffé;
To buvans-t-à cix d'al copette,
Qui l'mostade nos rînse si vigreux,
Qui St-Pire deie : Qui l'diale m'èp'wette!
Lâvâ, qu'j'arawe, çou qu'on' nè veut !

LI BONNE HOUMEUR.

(Air : *L'appêtit vient en mangeant.*)

On veut sovint so císs térre
Des ci qui n'sont mâïe contints ;
Es l'richesse comme ès l'misére
Ils s'plaindet d'vins tos les timps.
C'est des hommes qui n'savet beure
Ni chanter leu p'tit boquet.
Po s'rimette di bonne houmeur } *Bis.*
Qui v'ness' cial à noss' banquet. }

In' homme qu'a-t-ine feumme haïâve,
Qui grogne et barbote so tot,
Ni s'sâreut plaire qu'à noss' tâve
Wiss' qu'on rèïe on pau turtos.
S'il arrive avou s'mène seure
Po hoûter nos p'tits boquets.
Nos l'rimettrans d'bonne houmeur } *Bis.*
A dessert di noss' banquet. }

Li ci qu'a n'saquoi so l'coirps
Qu'est akçu di quéqu' mèhin ,
Ritrouvrè cial di l'espoir
Pus qu'avou tos les méd'cins.
A noss' tâve si fait l'honneur
De magn'ter les p'tits boquets,
Il s'rimettrè d'bonne houmeur } *Bis.*
Avou l'dessert dè banquet. }

Li scrieu qui fait n'neure trogne
N'est foirt bin vêïou nolle pât ;
Main si gostéf noss' Bourgogne
Vos l'veurîz rire comme il fât.
Mâgré lu, vos m'polez creure,
S'il houtéf nos p'tits boquets,
Il s'rimettreut d'bonne houmeur } *Bis.*
Avou nos autes â banquet.

Ji k'nohe foirt bin deux apôtes
Qui s'brognet dispôïe longtimps,
Qui n'si louket pus l'on l'aute
Po des p'tits messèges di rin.
Si j'esteus maisse on qwârt-d'heure
Il r'chantrît leus p'tits boquets,
Et s'rimettrît d'bonne houmeur } *Bis.*
Cial essonne à noss' banquet.

Qwan nos estans tos essonne,
Pauves et riches et jônes et vîx
Po rouvî l'age et les ponnes
Nos vûdans noss' verre à l'mix.
Li plaisir, li jôïe, l'honneur
Es même onnai si r'loïet,
Et tot l'monde est d'bonne houmeur } *Bis.*
Cial à l'tâve di noss' banquet.

Qwan nos ârans r'trover l'vôïe
Po n'n'ès raller joïeusemint,
Nos rabress'rans, l'cour plein d'jôïe,
Li p'tite feumme qui nos rattind.
Dimain l'dîrè, ji vs ès l'jeure,
Li Bourgogne a fait d'l'effet,
Et l'si livrè d'bonne houmeur } *Bis.*
Tot brèïant : Vive li banquet !

Delarge

28 décembre 1878.

JI SOS-ST-AMOUREUX !

Chansonnette :

(*Air des Noisettes.*)

1.

Tote li journêïe, j'a l'jôïe el tiesse,
Ji rêïe a n'poleur mi ratni,
Sins l'savu, ji spèïe et ji r'viesse ;
Ji n'veus pus çou qu'est âtoû d'mi.
Savéz-v' bin çou qui m'fait tant rire,
A tote heure, mimme quand j'sos tot seu,
Houtéz-m', tot bas ji v's el vas dire :
C'est qui ji sos trope amoureux !

2.

Qui jale, qui tomme on gros lavasse,
A m'rinde pus frêhe qu'on mouïï drap,
C'est tot comme si l'solo luhasse :
Ji n'veus nin qui l'timps seûïe mâva.
Por mi, l'ortêïe cange à violette,
Ji trouve décimbe on riant meu,
S'il nive, ji veus l'campagne tote vette :
C'est qui ji sos trope amoureux !

3.

Chaque fèïe qui ji pinse à m'mariège,
Comme on sot, ji m'mette à pochter ;
Ji dispiette jusqu'â voisinège,
Totes les nutes, à foisse dè chanter.

Mi bai-pére avou s'cawe d'aronge,
Al Maison d'Veïe nos mônne tot dreut....
Jel veus tot fér divin mes songes :
C'est qui ji sos trope amoureux !

4.

Veus-j' in' èfant rôse al fahette ?
Eco n'fèïe ji kmince à hahler.
Di jôïe, il n'a minton qui glette :
Jel louke tant qu'jel veusse ènne aller.
Ji tuse qui ji veurè d'vin s'banse,
Mi p'tit valet foirt et vigreux.
So m'bresse, il m'sônne dèjà qui danse :
C'est qui ji sos trope amoureux !

5.

Li dimègne, quand ji m'trouve à messe,
Et quel perlauche ji veus l'curé,
Di plaisir, ji trèfelle è m'plèce :
Ji n'sé nin quï m'y fait d'morer.
Il m'sônne qui c'est mes bans qu'on d'nome,
Ji m'ridresse tot fir et tot reud,
Et m'cour comme on brusi s'allome :
C'est qui ji sos trope amoureux !

6.

Quand j'veus deux pâvions, di m'figniesse,
È clér cir, qui caracolet,
Ji compte chaceune di leus caresses,
J'a si bon d'vèïe comme ils s'bâhet.
Tot s'pârlant d'amour à l'orèïe,
So l'mimme fleûr, ils s'tapet leu deux....
Et mi, ji m'ènule vè Marèïe :
C'est qui ji sos trope amoureux !

7.

Si vos veyahîz m'belle Marèïe,
Rin n'est si frisse, ni si ross'lant;
Ine rôse di maïe à pônne florèïe
Divinreut jalote tot l'veyant.
Si p'tite boke, ses chiffes, ses bleus oûïes,
Mi rindet sot, binâhe, hureux.
Ji sins qui j'broûle delle rivèïe hoûïe :
Ah ! j'ennè sos trope amoureux !

E. GÉRARD.

17 octobre 1877.

RÉSULTAT DES CONCOURS.

La Société, après avoir entendu les rapports des divers jurys, a décerné les distinctions suivantes :

CONCOURS DE 1872.

Concours nº 10 : Une pièce de théâtre en vers. Un premier prix (médaille d'or) à M. Alexis Peclers, de Liége, pour la comédie : *L'Ovrège d'à Chanchet*. — Une mention honorable (médaille de bronze) avec l'impression au *Bulletin*, à M. Henri-Joseph Toussaint, de Mons, pour la comédie : *Lî Groumancien*, et à M. N. Hoven, de Liége, pour la comédie : *Lî Boûquette èmacralêie*.

Concours nº 12 : Une scène populaire dialoguée. Une mention honorable, avec impression au *Bulletin*, à M. Charles Remion, de Verviers, pour les deux pièces : *Hinri et Batisse* et *J'han Pierre et François*.

Concours nº 14 : Crâmignons, chansons, etc. Un deuxième prix (médaille d'argent) à M. Henri Lejeune, de Liége, pour les deux pièces : *Li rossai Jeannèsse* et *Les Coupèrou*. — Une mention honorable, avec l'impression au *Bulletin*, à M. Alexis Peclers, de Liége, pour la chanson : *Nosse vî grand pére Noié*.

CONCOURS DE 1873.

Concours n° 10 : Une pièce de théâtre en vers. Un deuxième prix (médaille d'argent) à M. Jean Renier, de Verviers, pour la comédie intitulée : *Li mohone à deux face.*

Concours n° 12 : Une scène populaire dialoguée. Un second prix (médaille d'argent) à M. Guillaume Delarge, de Herstal, pour la pièce intitulée : *On spot.*

Concours n° 13 : Une satire (mœurs liégeoises). Un premier prix (médaille de vermeil) à M. G. Delarge, de Herstal, pour la pièce : *Les Poïetresse.*

CONCOURS DE 1874.

Concours n° 4 : Un premier prix (médaille d'or) à M. Isidore Dory, de Liége, pour un *Recueil de wallonnismes du Pays de Liége.*

Concours n° 6 : Un second prix (médaille d'argent à M. Th. Bormans, substitut du procureur du Roi, à Arlon, pour un *Glossaire des mots rares contenus dans les publications wallonnes de la Société.*

Concours n° 13 : Scène populaire dialoguée. Un premier prix (médaille d'or) à M. G. Delarge, de Herstal, pour la pièce intitulée ; *On tour di botteresse.*

Concours n° 14 : Mœurs liégeoises. Une mention honorable, avec impression au *Bulletin*, à M. G. Delarge, de Herstal, pour la satire intitulée : *Li Batte di Lîge.*

Concours n° 15 : Chansons et crâmignons. Une mention honorable, avec impression au *Bulletin*, à M. Henri Bonhomme, de Verviers, pour la poésie intitulée : *Les èfant d'vins les beûre.*

CONCOURS DE 1875.

Concours n° 9 fondé par un anonyme, qui a affecté une obligation de l'emprunt de 1853 de la ville de Liége, à l'histoire la plus complète d'un mot wallon. Prix : M. I. Dory, de Liége, pour les mots *Paire* et *Losse.*

Concours n° 10 : Une pièce de théâtre en vers. Un second prix (médaille d'argent) à M. Edouard Remouchamps, de Liége, pour la comédie : *Les amour d'à Gèrâ.*

Concours n° 13 : Mœurs liégeoises. Une mention honorable, avec l'impression au *Bulletin*, à M. G. Delarge, de Herstal, pour la pièce intitulée : *Les marchande di verdeure.*

Concours n° 15 : Chansons et crâmignons. Un deuxième prix (médaille d'argent) à M. G. Delarge, de Herstal, pour *Les fleur di Maïe*; — une mention honorable, avec l'impression au *Bulletin*, au même, pour *Les amour d'à Jenniton*, et à l'auteur de *Stienne et Fifine*, qui ne s'est pas fait connaître.

Concours spécial fondé par M. Ch. Grandgagnage, président de la Société : Une satire contre les *Pèketeu*. Un premier prix (médaille d'or) à M. Alexis Peclers, de Liége, pour la pièce : *Les buveu d'pèkèt*. — Un deuxième prix (médaille d'argent) à M. G. Delarge, de Herstal, pour la pièce : *Ine copenne so les pèketeu*. — Une mention honorable à M. Nic. Poulet, de Spa, pour la *Rawette* de sa pièce.

CONCOURS DE 1876.

Concours nº 2 : Un second prix (médaille d'argent) à M. Achille Jacquemin, de Liége, pour un *Vocabulaire des Serruriers*.

Concours extraordinaire fondé par un anonyme (une obligation nº 30887 de l'emprunt de la ville de Liége). Prix à M. I. Dory, pour un mémoire sur l'étymologie de dix mots wallons.

Concours nº 10 : Une pièce de théâtre en vers. Un deuxième prix (médaille d'argent) avec l'insertion d'extraits au *Bulletin*, à M. G. Delarge, pour la comédie intitulée : *Li boëte d'à Mathî* ou *on bilet d'Lombârd*.

Concours nº 13 : Mœurs liégeoises. Un deuxième prix (médaille d'argent) à M. Edouard Remouchamps, de Liége, pour la pièce intitulée : *Les deux woisin*. — Une mention honorable, avec l'impression au *Bulletin*, à M. G. Delarge, de Herstal, pour la pièce : *Les Botteresse*.

Concours n° 14 : Chansons et crâmignons. Une mention honorable, avec l'insertion au *Bulletin*, à M. Armand Jamme, d'Olne, pour la pièce intitulée : *Lu Charité* ; — et à M. G. Delarge, de Herstal, pour *Nanette*.

CONCOURS DE 1877.

Concours n° 8 : Une étude sur les noms de famille du pays de Liége. Un premier prix (médaille d'or) à M. Albin Body, de Spa, pour un mémoire intitulé : *Onomatographie*.

Concours n° 11 fondé par un anonyme (l'obligation n° 5276 de l'emprunt de Liége 1874, affectée à l'histoire de dix mots wallons). Prix partagé entre MM. Gustave Jorissenne, de Liége, et Alphonse Maréchal, de Liége.

Concours n° 12 : Une pièce de théâtre en vers. Un premier prix (médaille d'or) à M. Alexis Peclers, de Liége, pour la comédie intitulée : *Li Consèïé dè l'Matante*.

Concours n° 16 : Chansons et crâmignons. Un premier prix (médaille en vermeil) à M. G. Delarge, de Herstal, pour la poésie intitulée : *Ine amourette*. — Une mention honorable, avec l'impression au *Bulletin*, à M. Henri Bonhomme, de Verviers, pour les deux pièces : *Mes Amusemint* et *Lu Richesse d'one Mére*.

CONCOURS DE 1878.

Concours nº 16 : Mœurs liégeoises. Une mention honorable, avec l'impression au *Bulletin*, à M. G. Delarge, de Herstal, pour la pièce intitulée : *Li Houilleux.*

Concours nº 17 : Chansons et crâmignons. Un premier prix (médaille de vermeil) à M. Emile Gérard, de Liége, pour la pièce intitulée : *Ma tante Gètrou ;* — un deuxième prix (médaille d'argent) au même, pour la pièce : *Jâsez m'ennè, ni m'ennè jâsez nin ;* — et une mention honorable, avec l'impression au *Bulletin*, à M. François Dehin, de Liége, pour la pièce intitulée : *Les longuès amour.*

CONCOURS DE 1879.

Concours nº 2 : Un premier prix (médaille d'or) à M. Victor Lezaack, de Spa, pour le *Dictionnaire des noms wallons des plantes des environs de Spa.*

Concours nº 4 : Un premier prix (médaille d'or) à M. Albin Body, de Spa, pour un *Recueil de chansons de la Révolution liégeoise.*

Concours nº 8 : Un premier prix (médaille d'or) à M. Achille Jacquemin, pour un *Vocabulaire français-wallon.*

Concours nº 15 : Une scène populaire dialoguée. Une mention honorable à M. G. Delarge, de Herstal, pour la pièce intitulée : *Les Deux Malin.*

Concours n° 17 : Chansons et crâmignons. Un premier prix (médaille de vermeil) à M. Ed. Remouchamps, de Liége, pour la poésie intitulée : *Les Efant d'fabrique;* — et une mention honorable, avec l'insertion au *Bulletin*, au même M. Remouchamps, pour *Li pt'tite Lucèie*, pour *Ji n'wesse;* — et à M. G. Delarge, de Herstal, pour *Ine gotte di rosèie.*

CONCOURS DE 1880.

PROGRAMME.

A. — LINGUISTIQUE, HISTOIRE, TRADUCTIONS.

1er *concours.* — Une étude sur les règlements, les us et coutumes de l'une des corporations de métiers de l'ancien pays de Liége, d'après des documents authentiques. Expliquer les termes spéciaux employés dans les pièces officielles ou dans l'usage commun ; remonter autant que possible à leur origine; dire s'ils sont restés en vogue dans le langage de l'industrie moderne et dans quelles localités ; rassembler les faits historiques relatifs à la corporation que l'on aura en vue; comparer enfin brièvement son organisation à celle de la même corporation dans d'autres villes principales des provinces belges, telles que Gand, Bruxelles, etc.

N. B.—Ne seront point admis au concours pour le prix partiel les mémoires relatifs à la *paroisse St-André.*

4e *concours.* — Recueillir les chansons, les épigrammes, les dictons, etc., et en général les traditions et les anecdotes populaires du pays de Liége concernant la Révolution liégeoise de 1789.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

5e *concours.* — Histoire bibliographique et anecdotique de l'Almanach de Mathieu Laensbergh.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

6e *concours.* — Recueillir les contes populaires du pays de Liége et les comparer autant que possible à ceux des autres provinces de la Belgique et des pays voisins.

Prix : Une médaille de la valeur de 200 fr,

7e *concours.* — *Une semaine à Liége au XVIIIe siècle.* Etude historique de mœurs liégeoises (matinées, soirées, repas, baptêmes, mariages, enterrements, fêtes, foires, cabarets, écoles, etc.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 200 fr. pour un travail complet : une médaille en vermeil pour une monographie.

N. B.— Ce concours, ouvert pendant deux ans, sera fermé le 15 décembre 1881.

8e *concours.* — Une étude sur un certain nombre de noms de lieux propres au pays de

Liége : origine, étymologie, classification, situation et comparaison, autant que possible, avec les noms similaires des pays voisins.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

9e *concours*. — Un examen critique de tous les dictionnaires wallons-français parus jusqu'à ce jour.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

10e *concours*. — Histoire du mot *Renard* (Vulpes, Goupil) dans les provinces wallonnes avant le XVIe siècle.

Prix extraordinaire fondé par le même généreux anonyme qui a affecté un titre de 100 dollars (n° 3868).

N. B. — Ce concours, ouvert pendant deux ans, sera fermé le 15 décembre 1881.

11e *concours*. — Un conte en prose.

Prix : Une médaille en vermeil.

B. — POÉSIE.

12e *concours*. — Une pièce de théâtre en vers.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

Le prix pourra être porté à 200 fr. pour une pièce en trois actes ou plus.

13e *concours*. — Les travaux publics de la ville de Liége.

Prix : Une médaille de vermeil.

14e *concours.* — Une scène populaire dialoguée.
Prix : Une médaille de vermeil.

15e *concours.* — Une satire (mœurs liégeoises), ou un conte.
Prix : Une médaille de vermeil.

16e *concours.* — Un crâmignon, une chanson ou, en général, une pièce de vers propre à être chantée.
Prix : Une médaille de vermeil.

Conditions générales.

En vertu de l'article 25 du règlement, la Société fait imprimer les pièces couronnées dans les concours et celles non couronnées qui méritent cette distinction.

Ces pièces deviennent sa propriété, tant sous le rapport de l'impression que sous celui de la représentation.

L'insertion au *Bulletin* d'une œuvre quelconque sera accompagnée d'un tirage à part de cinquante exemplaires destinés à l'auteur de la pièce. Il pourra en obtenir davantage à ses frais.

Les manuscrits envoyés à la Société restent sa propriété.

La Société pourra décerner des mentions honorables. La mention honorable donne droit à une médaille en bronze, et, s'il y a lieu, à l'impression du tout ou partie de la pièce mentionnée.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

N. B. Sont exclus du concours les mémoires relatifs aux corporations des *tanneurs*, des *drapiers* et des *cordiers à la main.*

2e *concours.* — Un glossaire technologique wallon français (relatif à un métier, un état ou une profession, au choix des concurrents). Citer les sources autres que les traditions orales, s'il en existe, et faire autant que possible l'histoire des termes spéciaux les plus importants.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

N. B.— Sont exclus du concours les glossaires relatifs aux professions des *tanneurs* , des *houilleurs*, des *drapiers* , des *menuisiers* , *charrons* et *charpentiers*, des *tonneliers*, *tourneurs*, *ébénistes* ; des *maçons*, des *couvreurs*, des *ramoneurs*, des *cordiers à la main* , des *serruriers* et le glossaire des *plantes et végétaux.*

3e *concours.* — Une étude sur les rues de Liége : noms (étymologie), origine, faits historiques, usages particuliers, chansons traditionnelles, dictons, proverbes et sobriquets qui s'y rapportent.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 400 francs pour un travail embrassant toute la ville ; une médaille de la valeur de 200 fr. pour un travail relatif seulement à une partie notable de la ville, et une médaille de vermeil pour une seule rue ou pour une maison.

La Société désire que les concurrents, tant dans leur intérêt que pour faciliter les travaux des jurys, fassent connaître si les sujets qu'ils ont traités sont complètement de leur invention. Dans le cas contraire, ils désigneront la source à laquelle ils auront emprunté leur idée.

Les concurrents sont instamment priés d'indiquer exactement l'édition et les pages des livres auxquels ils empruntent des citations. Ils voudront bien aussi désigner les dépôts où sont conservés les manuscrits qu'ils auront consultés.

Les pièces destinées au concours devront être adressées, franches de port, à M. Lequarré, secrétaire de la Société, rue André-Dumont, 35, avant le 15 décembre 1880. L'auteur désignera sur l'enveloppe le concours auquel il destine son œuvre.

Les pièces ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Ce billet portera une devise répétée en tête du manuscrit.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auraient obtenu aucune distinction seront brûlés en séance de la Société, immédiatement après la proclamation des décisions des jurys.

Arrêté en séance de la Société, le 15 janvier 1880.

Le Secrétaire, N. Lequarré.

Le Président, J. Dejardin.

TABLE DES MATIÈRES.



Pages.

Éphémérides 5

Calendrier historique wallon, par M. J. D. . . 6

Nicolas Defrecheux, sa vie et ses travaux, par M. A. Picard 43

Jean-François Xhoffer, de Verviers, sa vie et ses travaux 66

Adolphe Picard, par M. A. Le Roy 102

Contes populaires, par A. Vermer'. 155

Chaque à s' tour, chanson dédiée à Alcide Pryor, par J. F. X 165

Banquet du 29 décembre 1872. 168

» 12 janvier 1874 176

» 27 décembre 1874. 181

» 9 janvier 1876 184

» 31 décembre 1876. 186

» 28 décembre 1878. 190

Aux chérs W'allons qui n'sont pus 192

Çou qu'on' nè veut, par M. A Peclers 195

Li bonne houmeur, par M. Delarge 198

Ji sos-st-amoureux ! chansonnette, par M. E. Gérard 200

Résultat des concours 203

Programme des concours de 1880 209

